



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD



8^e Colloque annuel du CIPC sur la prévention
de la criminalité
La sécurité des femmes
Querétaro, Mexique

La sécurité des femmes: une préoccupation universelle

Recueil de pratiques et de politiques

2008



Secretaría de
**Seguridad
Ciudadana**



QUERETARO



La sécurité des femmes:
une préoccupation universelle

Recueil de pratiques et de politiques

2008

Recueil de pratiques et politiques

Document préparatoire au colloque 2008

Sous la direction de :

Valérie Sagant, Directrice générale CIPC

Préparé par Kathryn Travers et :

Sophie Ballu, Farida Danmeri, Carlos Guajardo García,
Manar Idriss, Jessica Kramer, Michelle Virgin.

Avec la participation du personnel du CIPC :

Esthela Alvarado, Olivier Barchechat, Esteban Benavides,
Serges Bruneau, Laura Capobianco, Mélissa Goupil-Landry,
Manon Jendly, Nathalie Rodrigues, Margaret Shaw et
Annik Tousignant.

Cette publication est principalement financée par l'État de Querétaro, Mexico, le Ministère de la sécurité publique du Gouvernement du Canada, et la Délégation interministérielle à la Ville, le Gouvernement de la France avec le soutien du Ministère de la Justice, France. Un soutien additionnel a été offert par divers membres gouvernementaux du CIPC.

Ce document est disponible en anglais, français et espagnol sur le site Internet du CIPC : www.crime-prevention-intl.org

Graphisme :

Parution

Impression :

Danalco Impressions

Publié par

Centre international pour la prévention de la criminalité
465, Saint-Jean, bureau 803
Montréal, Québec, H2Y 2R6
Canada

Téléphone : (1) 514-288-6731

Télécopieur : (1) 514-288-8763

Courriel : cipc@crime-prevention-intl.org

Site Internet : www.crime-prevention-intl.org

ISBN : 978-2-921916-51-6

Dépôt légal : 3^e trimestre 2008

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Table des matières

Avant-propos, Raymonde Dury, présidente, CIPC	VII
1. Présentation du Recueil des pratiques et des politiques	1
2. Stratégies municipales	9
San Miguel de Tucumán, Argentine	
Groupe d'auto-assistance de femmes	11
Maribyrnong, Victoria, Australie	
Plan stratégique pour la prévention de la violence faite aux femmes 2007-2008	13
Charlottetown, Île du Prince-Édouard, Canada	
Programme de prévention de la violence familiale	15
Maipú, Santiago, Chili	
Prévention Maipú. Une commune sûre pour toutes et tous	17
Cali, Colombie	
Consenso de Mujeres Barco de la Paz	19
Basauri, Espagne	
Mapa de la ciudad prohibida para las mujeres	21
Atlanta, Georgie, États-Unis	
Atlanta Women's Agenda	23
Seine-Saint-Denis, France	
L'Observatoire départemental des violences envers des femmes	25
Solidaridad, État de Quintana Roo, Mexique	
Programme Le courage des femmes	27
Séoul, La République de Corée	
Seoul Metropolitan Government and Women's Rights	29
International, UNIFEM - Programme régional Villes sûres: sans violence contre les femmes	31
International, UNIFEM - Programme régional, Expérience villes : Rosario, Argentine	33
International, UNIFEM - Programme régional, Expérience villes : Recife, Brésil	35
International, UNIFEM - Programme régional, Expérience villes : Santiago, Chili	37
International, UNIFEM - Programme régional, Expérience villes : Bogotá, Colombie	39
3. Initiatives non-gouvernementales	41
Kwa-Zulu Natal, Afrique du Sud	
Kwa-Zulu Natal (KZN) Network on Violence against Women	43
Canberra, Australie	
Canberra Rape Crisis Centre	45
Bruxelles, Belgique	
Garance ASBL	47
Cameroun	
Women in Alternative Action, WAA-Cameroon	49
Canada	
Sœurs par l'esprit	51

Montréal, Québec, Canada	
Pro-gam inc	53
Montréal, Québec, Canada	
Stella l'amie de Maimie	55
Dundee, Écosse, Royaume-Uni	
VIP (Violence is Preventable) Project-Eighteen and Under	57
Médecins du Monde, Espagne	
Programme d'assistance socio-sanitaire pour femmes prostituées	59
Madrid, Espagne	
Programme de prévention et de sensibilisation à la violence contre les femmes	
« El patio de mi casa »	61
New York, États-Unis	
National Latino Alliance for the Elimination of Domestic Violence (Alianza)	63
Hongrie	
Fondation ESZTER	65
New Delhi, Inde	
JAGORI, Safe Delhi	67
Kampala, Ouganda	
Raising Voices	69
Quezon City, Philippines	
DAMPA (Damayan ng Maralitang Pilipinong Api Inc.)	71
République tchèque	
Materská centra – Réseau des Centres pour les mères de la République tchèque	73
Royaume-Uni	
Women's Design Service	75
Moscou, Russie	
The Information Centre of the Independent Women's Forum (ICIWF)	77
Rwanda	
Réseau des femmes du Rwanda	79
Sri Lanka	
Samasevaya	81
Mwanza, Tanzanie	
Kivulini Women's Rights Organisation	83
Trinidad et Tobago	
Trinidad & Tobago Coalition against Domestic Violence	85
Trinidad et Tobago	
The Women's Institute for Alternative Development	87

4. Stratégies nationales

Afrique du Sud	
Victim Empowerment Program	91
Argentine	
Plan Nacional de Capacitación, Asistencia Técnica y Sensibilización en el tema	
de la Violencia Contra la Mujer	93
Australie	
National Plan to Reduce Violence Against Women and Children	95
Autriche	
Plan national d'action contre le trafic des personnes	97
Brésil	
Politique nationale de lutte contre la violence faite aux femmes	99

Canada	
Initiative de lutte contre la violence familiale	101
Chili	
Programme national de prévention de la violence intrafamiliale	103
Colombie	
Politique nationale de construction de la paix et de la cohabitation familiale	105
France	
Douze objectifs pour combattre la violence faites aux femmes	107
Mexique	
Programme national pour une vie sans violence	109
Nouvelle-Zélande	
Te Rito – Stratégie de prévention contre la violence familiale	111
Philippines	
Philippine Plan for Gender Responsive Development for 1995-2025 (PPDG)	113
Portugal	
Commission pour la Citoyenneté et l'Égalité des Sexes (CIG)	115
Royaume du Maroc	
Plan opérationnel de la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes	117
Royaume-Uni	
The Cross Government Action Plan on Sexual Violence and Abuse 2007	119
Vénézuéla	
Campagne de prévention de la violence à l'encontre des femmes et des fillettes	121
5. Outils et ressources	123
Australie	
The Handbook of Community Safety, Gender and Violence Prevention	125
Montréal, Québec, Canada	
Guide « Agir pour prévenir l'homicide de la conjointe »	127
Sûreté du Québec, Canada	
Cap sur la sécurité des femmes	129
Europe	
Renforcement de la réponse de l'UE sur la question des femmes dans les conflits armés, mettant l'accent sur la politique de développement	131
International - Budgétisation équitable selon le sexe	133
International - La Commission Huairou	135
International - Donner Aux Jeunes Femmes Le Pouvoir D'initier Le Changement	137
International - Femmes et villes international	139
International - GROOTS International	141
International - Les marches exploratoires	143
International - Réseau des Femmes du Réseau d'action international contre les armes légères	145
International - Safe Schools Program	147
International - Women's Police Stations	149
6. Bibliographie	151

Avant-propos

Raymonde Dury, Présidente, CIPC

Le 8^e Colloque du CIPC, consacré à « La sécurité des femmes : une préoccupation universelle », est le deuxième Colloque du CIPC à se tenir en Amérique Latine. À titre de présidente du Conseil d'administration, je tiens à remercier chaleureusement un des membres du CIPC, l'État du Querétaro, Mexique, et son Secrétariat de la sécurité citoyenne & de la sûreté (SSC), d'avoir accueilli cet évènement.

L'enjeu de la sécurité des femmes est un enjeu global, surpassant toutes frontières et ayant des impacts sur des acteurs de plusieurs niveaux, incluant les gouvernements, les décideurs, les organisations communautaires et les citoyen(ne)s. À ce sujet, le rapport du Secrétaire général des Nations Unies, publié en 2006 sous le titre d'*Étude approfondie de toutes les formes de violence à l'égard des femmes*, souligne que la violence faite aux femmes constitue, de par le monde, une violation des droits humains et un obstacle à l'égalité des sexes.

L'insécurité et la peur ont des conséquences particulières sur les femmes et limitent leur capacité de profiter de leurs droits, de circuler librement dans les espaces publics et d'être actives au sein de la société. En conséquence, les activités des femmes sont souvent réduites, gênant leurs activités quotidiennes telles qu'aller travailler, utiliser les espaces publics ou sortir le soir. Leur liberté d'être financièrement indépendante est donc aussi diminuée, entraînant des répercussions chez leurs familles et leurs enfants. Par ailleurs, le récent décès de la Commissaire afghane chargée des problèmes de violence contre les femmes démontre que, dans certains pays, les femmes luttent pour leurs droits font, encore aujourd'hui, face à des difficultés importantes.

En Amérique latine, depuis l'adoption de la Convention de Belém do Pará en 1994, la violence faite aux femmes dans les espaces publics et privés a été clairement identifiée comme une priorité pour la région. Cependant, il reste encore beaucoup à faire.

Le Secrétariat de la sécurité citoyenne & de la sûreté met la sécurité au premier plan et travaille pour s'assurer que les citoyen(ne)s du Querétaro puissent vivre dans un environnement qui leur permet d'exercer pleinement leurs droits. En organisant et accueillant, en partenariat avec le CIPC, cet évènement d'envergure, le Secrétariat confirme leurs préoccupations face à la sécurité des femmes et réitère leur volonté d'apprendre davantage sur leurs besoins afin de pouvoir y répondre adéquatement.

Le CIPC réunit des gouvernements nationaux, des autorités locales, des organismes publics, des institutions spécialisées et des organisations non gouvernementales lors d'occasions comme celle-ci afin de favoriser l'échange d'expériences et de nouvelles connaissances en matière de sécurité et de prévention de la criminalité. Ce 8^e colloque du CIPC, à travers des tables rondes, une série d'ateliers spécialisés, ainsi qu'un Forum des villes, nous permettra d'examiner diverses stratégies intégrées et plusieurs programmes et pratiques innovantes, de partout dans le monde, promouvant la sécurité des femmes.

Ce recueil de pratiques sur la sécurité des femmes servira sûrement à enrichir les discussions et à inspirer la création de futures stratégies et pratiques novatrices pour promouvoir la sécurité des femmes dans vos propres quartiers, villes et pays. Je vous souhaite un excellent colloque.

1.

Présentation...

**...DU RECUEIL DES PRATIQUES
ET DES POLITIQUES**



Le **huitième Colloque annuel** du Centre international pour la prévention de la criminalité aborde cette année l'importante question de la sécurité des femmes, préoccupation commune à nombreux gouvernements, législateurs, organismes non gouvernementaux, citoyennes et citoyens. Le colloque se veut une interface entre l'évolution des différentes approches relatives à la sécurité des femmes et les solutions apportées aux problèmes afférents, via l'analyse des stratégies et des pratiques innovatrices implantées dans plusieurs pays à travers le monde.

Depuis les années 1970's et 1980's, les questions liées à la violence faite aux femmes, tant dans la sphère privée que publique, ainsi que les difficultés à garantir la sécurité des femmes occupent, de plus en plus, le centre de nos préoccupations. L'Organisation des Nations Unies a mis beaucoup d'emphase sur son engagement envers l'égalité des sexes et le renforcement des capacités des femmes, considérant la prévention de la violence faite aux femmes comme une avancée importante vers l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. À titre d'exemple, le document *Étude approfondie de toutes les formes de violences à l'égard des femmes*, sous la signature du Secrétaire général de l'ONU, insiste sur le fait que la violence faite aux femmes constitue une violation des droits humains et un obstacle significatif à l'avènement de l'égalité des sexes.

Parmi les plus importantes ententes internationales visant l'égalité des femmes, notons la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, (CEDAW) adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU, en 1979. Ce document a souvent été décrit comme une **Déclaration internationale des Droits des Femmes**. Bien que la violence ne soit pas le sujet premier de cette Convention, les États qui l'ont paraphé s'engagent à mettre sur pied des mesures visant l'élimination de toute forme de discrimination envers les femmes.¹

Notons également, une autre initiative internationale importante à savoir le travail accompli par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour contrer la violence faite aux femmes. Considérant que toute forme de violence envers les personnes est du domaine de la santé publique, l'OMS souligne, dans son rapport d'étude multi-pays 2005, l'ampleur de la violence dont les femmes sont victimes, tout autant que ses aspects sanitaires hautement préjudiciables.²

En Amérique Latine, plusieurs pays ont amorcé l'application de conventions internationales telle la CEDAW et la *Convention de Belém do Pará* (Brésil), ratifiée en 1994. Malgré tout, le niveau de violence à l'égard des femmes y demeure très élevé, comme ailleurs dans le monde, et reste une priorité dans les pays latino-américains et caribéens.

Une préoccupation universelle

Plusieurs campagnes de sensibilisation portant sur la sécurité des femmes ont été menées à travers le monde par des organismes internationaux, des gouvernements et des ONG. Ainsi, le 25 février 2006, Ban Ki-Moon a lancé la campagne du Secrétaire général des Nations Unies pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes.³ Par ailleurs, l'année 2008 marque le 18^e anniversaire de la campagne internationale 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes lancée par le *Women's Global Leadership Institute* et reconnue par plusieurs gouvernements

1. Actuellement, 185 pays, soit plus de 90 % des membres en règle des Nations Unies, sont parties prenantes à la Convention, alors qu'un 186^e est en processus de ratification. Vous trouverez la liste des pays signataires au : <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/states.htm> [12 novembre 2007].

2. *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Organisation Mondiale de la Santé (2002) ; *Étude multi-pays de l'OMS sur la santé des femmes et la violence domestique à l'égard des femmes : premiers résultats concernant la prévalence, les effets sur le plan sanitaire et les réactions des femmes* (2005), Genève, OMS.

3. Voir : *Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes*, campagne du Secrétaire général des Nations Unies, <http://www.un.org/french/women/endviolence/> [26 février 2008].

nationaux, organismes non gouvernementaux et les Nations Unies.⁴ Cette campagne qui débute le 25 novembre, *Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes*, et se termine le 10 décembre, *Journée internationale des droits de la personne*, met l'accent sur le lien entre violence et droits humains. Pour sa part, le Conseil de l'Europe mène, depuis 2006, la campagne Stop à la violence domestique faite aux femmes qui rallie les Parlements européens dans la lutte contre cette violence spécifique⁵. L'organisme de défense des droits humains *Amnesty International* a, quant à lui, lancé dès 2004 la campagne Halte à la violence contre les femmes⁶, alors que le Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes (UNIFEM) annonçait, en novembre 2007, le lancement de la campagne Internet Dites non à la violence faite aux femmes !⁷. Ce ne sont là que quelques campagnes à titre indicatif.

Le constant intérêt porté à ce sujet est bien illustré par les récentes initiatives et publications réalisées par de nombreuses organisations et touchant un vaste éventail de questions connexes. Ainsi, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) a choisi, dans son rapport *La situation des enfants dans le monde 2007*, de faire le point sur le rôle des femmes dans le développement en soulignant le « *double dividende* » que représente l'égalité des droits pour les femmes et les enfants⁸. Plusieurs rencontres et colloques ont également mis le sujet au cœur de leurs discussions. Par exemple, la conférence *Initiative globale de lutte contre la traite des êtres humains*⁹, tenue en octobre 2007 sous l'égide de l'Office contre la drogue et le crime (UNODC), a concentré ses travaux sur les femmes, comme premières victimes de ce trafic humain, et a identifié les actions à mener pour mettre un frein à cette pratique. En novembre 2007, les femmes chefs de gouvernement, réunies en sommet à New York pour discuter de sécurité globale, ont lancé un appel à la mobilisation et à l'action pour la sécurité des femmes. La conférence 2007 du Réseau Européen de Prévention de la criminalité, à Lisbonne, a mis l'accent sur la violence conjugale¹⁰. La Ville de Bruxelles a accueilli, en décembre 2007, un forum intitulé *Dynamic Cities Need Women : Actions et Politiques pour l'égalité des genres*¹¹, initiative conjointe du gouvernement de la région Bruxelles-Capitale et de la section Femmes du réseau international Métropolis.

À Vienne en 2006, l'éradication de la violence faite aux femmes constituait le thème central de la 17^e session de la Commission des Nations Unies sur la prévention de la criminalité et sur la justice. Il s'agissait également du sujet principal de l'atelier organisé dans le cadre de la Commission par les *Programme Network Institutes* qui lui sont affiliés.¹² Enfin, la décision a été prise en commission de réviser et de mettre à jour le *Model Strategies and Practical Measures to eliminate violence against women in the field of criminal justice and crime prevention* (Modèles stratégiques et mesures pratiques pour éliminer la violence à l'égard des femmes dans les domaines de la justice criminelle et de la prévention du crime) des Nations Unies, initialement adopté en 1997.

4. Voir : UNFPA, *16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes*, <http://www.unfpa.org/16days/> [1^{er} février 2008] ; Center for Women's Global Leadership, *16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes*, <http://www.cwgl.rutgers.edu/16days/about.html> [1^{er} février 2008].

5. Voir : Conseil de l'Europe, *Stop à la violence domestique faite aux femmes*, http://www.coe.int/t/pace/campaign/stopviolence/default_FR.asp [1^{er} février 2008].

6. Voir : Amnesty International, *Halte à la violence contre les femmes*, <http://www.amnesty.org/fr/campaigns/stop-violence-against-women> [14 janvier 2008].

7. Voir : UNIFEM, *Dites non à la violence faite aux femmes !*, <http://www.unifem.org/campaigns/vaw/> [1^{er} février 2008].

8. Voir : UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2007 : Le double dividende*, <http://www.unicef.org/french/sowc07/>, [16 septembre 2008].

9. Voir : Initiative globale de lutte contre la traite des êtres humains, Site Internet : <http://www.ungift.org/>, [16 septembre 2008].

10. Voir : Réseau européen de prévention de la criminalité (REPC), <http://www.eucpn.org/>, [16 septembre 2008].

11. Voir : Dynamic Cities Need Women, Site Internet : http://www.dynamiccitiesneedwomen.eu/site/FR/01_welcome.html [16 septembre 2008].

12. Voir le rapport d'atelier du PNI *Eliminating Violence against Women: Forms, Strategies and Tools*. Avril 2008, UNICRI, Turin.

La sécurité des femmes est aussi l'un des principaux sujets retenus par le Centre International pour la Prévention de la Criminalité pour son premier *Rapport international sur la prévention de la criminalité et la sécurité quotidienne : tendances et perspectives*, lancé en septembre 2008¹³.

Qu'est-ce que la sécurité des femmes ?

Les Nations Unies ont donné une définition très large de la violence faite aux femmes de façon à y inclure la violence vécue à la maison, la violence subie dans les lieux publics, la traite des femmes, la violence en situation d'après-guerre et les pratiques discriminatoires qui nuisent aux femmes (ONU 2006). Il y a toutefois d'innombrables termes définissant, selon le pays et la culture, cette violence faite aux femmes – violence conjugale, domestique, familiale, sécurité des femmes et violence discriminatoire – ce qui complique échanges, discussions et comparaisons.

La mondialisation a facilité l'émergence du crime organisé transfrontalier, accroissant considérablement du même coup les crimes transnationaux dont les femmes sont victimes, tels la traite des femmes, le travail forcé, l'exploitation sexuelle et la violence à l'égard des femmes migrantes et immigrantes. Donc, bien que la sécurité des femmes soit une préoccupation partagée par toute la planète, chaque pays fait face à des situations uniques et des réalités complexes. Il devient difficile, en raison même de la diversité des contextes culturels, politiques et économiques, de mesurer et de comparer la violence faite aux femmes ici ou ailleurs, tout autant que de mesurer l'efficacité des stratégies et des pratiques mises en place.

Les amorces de standardisation des collectes de données et de la mise au point des indicateurs se sont récemment multipliées, parmi lesquelles l'Enquête internationale sur la violence faite aux femmes (IVAWS) et le travail effectué par le Rapporteur spécial de l'ONU sur les indicateurs de violence à l'égard des femmes.¹⁴ Une grande part du travail accompli par les pays membres a particulièrement ciblé la violence domestique et conjugale, de même que la mise en place de lois et règles judiciaires qui la rendent illégale, qui punissent les contrevenants, qui établissent des cours de justice traitant spécifiquement de la violence domestique et offrent des services de soutien aux victimes. Les agressions sexuelles et la violence contre les femmes dans l'espace public ont également fait l'objet d'un grand intérêt dans plusieurs pays et villes du monde, et l'on note une attention croissante pour la traite des femmes. De telles initiatives sont essentielles, mais elles visent prioritairement à gérer les conséquences de la violence ou à dissuader les éventuels contrevenants. Or, il est très clair qu'un rôle majeur doit être donné à la prévention de la violence à l'égard des femmes avant qu'elle n'ait lieu.

« La sécurité des femmes... stratégies, pratiques et politiques visant à réduire la violence faite aux femmes, incluant la peur du crime. »

*Global Assessment on Women's Safety Preliminary
Survey Results 2007 UN-HABITAT*

C'est pour cette raison que le CIPC utilise le terme **sécurité des femmes** pour englober toute la gamme des approches préventives pouvant être utiles à promouvoir la sécurité des femmes et à cibler la violence privée ou publique, tout autant que la peur et l'insécurité émergeant d'un large éventail de situations et de contextes. L'insécurité et la peur de la violence ou du harcèlement

13. Voir le site Internet du Centre international pour la prévention de la criminalité pour télécharger une copie du rapport et son recueil de pratiques : www.crime-prevention-intl.org

14. Johnson, Ollus and Nevala (2008) *Violence Against Women: An International Perspective*, New York, Springer.; OHCHR (2008) *Report of the Special Rapporteur on Indicators on Violence Against Women and State response. A/HRC/7/6*.

peuvent entraver la mobilité des femmes et des filles, et restreindre leurs choix professionnels ou scolaires, alors que la violence proprement dite entraîne des coûts sociaux et économiques considérables pour l'ensemble de la société et est un obstacle important à l'exercice de la démocratie. Comme l'a souligné l'Organisation Mondiale de la Santé, de hauts niveaux de violence masculine à l'égard des femmes ont tendance à surgir de contextes où les relations entre sexes sont inégalitaires, et où les femmes restent limitées dans leur participation civile, politique et économique à la société.¹⁵ Pour comprendre la portée du concept « sécurité des femmes » il est donc important d'étudier les rapports sociaux entre les sexes, de vérifier jusqu'à quel point l'approche de genre a été intégrée au processus de prise de décision sur les plans national et local, et d'encourager les municipalités à, par exemple, recueillir des données ventilées en fonction des sexes afin que les habitudes, expériences et vulnérabilité des unes et des autres soient analysées séparément. Il est aussi fort important d'étudier le rôle des femmes dans les instances décisionnelles et consultatives des gouvernements locaux, et de prendre en considération le comportement et les attitudes culturelles tant des femmes et des filles que des hommes et des garçons, tout en identifiant les avenues de changement menant à une réduction des actes de violence contre les femmes.

Le rôle des gouvernements et de la société civile

Un nombre considérable de recherches, de pratiques et d'expériences diverses portant sur la prévention de la violence faite aux femmes se sont accumulées au cours des dix dernières années.¹⁶ On y retrouve non seulement les approches politiques et stratégiques des gouvernements nationaux mais, aussi et surtout, le rôle majeur que jouent les autres paliers de gouvernement en particulier, **les villes et les autorités locales**. En travaillant de façon à intégrer toute la gamme des services locaux et des institutions touchant la santé, l'éducation et les services sociaux, aussi bien que la police, les ONG, la société civile et le secteur privé, ces instances ont pu développer des programmes préventifs qui, dans une perspective de « santé publique », par exemple, associent des solutions contextuelles et environnementales, des campagnes d'éducation et de sensibilisation du public, et des programmes qui, inclus au cursus scolaire, visent à changer les attitudes et les comportements. Quelques-uns des projets les plus innovateurs proviennent de la société civile, alors que **le rôle des organismes non-gouvernementaux** en matière de sécurité des femmes s'est révélé d'une importance capitale. Dans certains cas, ces derniers ont contribué de façon importante à porter l'attention sur la violence faite aux femmes et à accroître la participation des femmes dans les instances décisionnelles et les gouvernements locaux.¹⁷

Passer du développement des politiques à la mise en œuvre et à la pérennisation des projets-terrain est toujours un défi de taille, aussi, ce Colloque et ce Répertoire ont été conçus pour stimuler les actions et les débats sur le sujet.

Le Colloque

Le Colloque mettra en évidence les approches intégrées innovantes sur le plan national et local, tout en soulignant plusieurs pratiques innovatrices au niveau des communautés. Il illustrera toute l'importance des partenariats intersectoriels comprenant gouvernements, secteur privé, société civile, organismes non-gouvernementaux et autres. L'édification de communautés inclusives et

15. OMS (2008). *Preventing violence and reducing its impact: How development agencies can help*. Genève.

16. Voir Shaw & Capobianco (2004) *Developing Trust: International Approaches to Women's Safety*, ICPC, Montreal; Shaw in UNICRI, 2008; et Rapport international 2008 du CIPC.

17. Voir Jenny Pearce (2007) *Violence, Power & Participation: Building Citizenship in Contexts of Chronic Violence*. Brighton: Institute of Development Studies, University of Sussex.

sécuritaires pour les femmes, via un aménagement urbain reposant sur des informations pertinentes et des accommodements ouverts à la diversité qui tiennent particulièrement compte des populations vulnérables, est également au menu des discussions. On examinera aussi le rôle du leadership des femmes en matière de prévention du crime et de développement de communautés plus sensibles aux questions touchant les femmes ; les solutions à mettre de l'avant pour contrer la traite des femmes ; ainsi que les stéréotypes sexuels des rôles des femmes et des hommes et la masculinité. Des outils spécifiques, mis au point ces dernières années, tels les marches exploratoires sur la sécurité des femmes, seront présentés au Colloque.

Outre les ateliers et présentations, un **Forum des villes**, réunissant des hauts responsables de plusieurs villes à travers le monde, discutera du rôle des municipalités dans la création d'environnements sécuritaires du point de vue des femmes. Ces rencontres souligneront toute l'importance de l'intégration de l'approche de genres à toutes les étapes de la prévention et l'évidente corrélation entre sécurité des femmes et sécurité globale de la communauté.

Le Recueil

Le Recueil propose 69 exemples de bonnes pratiques provenant de 31 pays. Elles sont regroupées sous quatre grands thèmes :

- Stratégies municipales ;
- Initiatives des organismes non-gouvernementaux ;
- Stratégies et politiques des gouvernements nationaux ;
- Outils et ressources.

Les **stratégies municipales** font souvent état d'un fort leadership de la part des gouvernements et des élus, et s'appuient, pour améliorer la sécurité des femmes et des filles, sur des campagnes publiques d'information bien orchestrées, sur la mise sur pied d'observatoires ou de centres locaux de surveillance et d'analyse de la violence faite aux femmes, et sur de bons partenariats « participatifs » avec la société civile.

Les **organismes non-gouvernementaux** ciblent leur action sur plusieurs problématiques. Certains se consacrent aux services de soutien des victimes, ou à la santé et au soutien social des femmes marginalisées. D'autres se soucient d'intégrer l'approche de genre et d'égalité, fournissant du support et de la formation pour renforcer les capacités des jeunes mères, travaillant sur les questions de discrimination avec les filles de moins de 18 ans ou avec les hommes et les garçons. D'autres encore organisent des enquêtes de sécurité du point de vue des femmes ou des marches exploratoires comme outils de sensibilisation des gouvernements locaux aux questions de sécurité dans les espaces publics et à la nécessaire progression de la voix des femmes dans les instances décisionnelles. Plusieurs organismes ayant débuté leurs activités en fournissant, par exemple, des services tels des centres d'aide pour les victimes de viol ou des refuges pour femmes, ont eu cours ces dernières années tout en élargissant leur champ d'intervention et offrant ainsi une plus large gamme de services, dont des formations destinées aux fonctionnaires et aux personnels des services locaux ou de la police, et en travaillant à transformer les attitudes et mentalités en regard de l'usage de la violence.

Les **stratégies nationales** font montre d'une volonté des gouvernements nationaux d'appliquer les conventions internationales, d'aborder les questions fondamentales, telle la traite des femmes, de développer des campagnes nationales d'éducation et de sensibilisation du public, ainsi de favoriser des approches visant à réduire l'impact de la violence ou favoriser le développement et le renforcement des capacités des femmes touchées, et des actions propres à réduire la violence

faite aux femmes indigènes. Ces gouvernements admettent que la prévention de la violence faite aux femmes est fort complexe et exige la coordination de nombreux secteurs, dont la santé, les services sociaux, les politiques de logement et l'éducation, entre autres.

Enfin, la section **outils et ressources** fournit du matériel et des références de sensibilisation, des guides d'utilisation des marches exploratoires et des liens avec un petit échantillonnage du nombre toujours croissant des organismes œuvrant dans le domaine de la sécurité des femmes, tant au plan régional qu'international. Ils agissent en réseau et se positionnent comme centres de savoir et de recherche pouvant aider à créer des liens entre tous ceux et celles qui travaillent à améliorer la sécurité des femmes. Comme ONU-HABITAT le soulignait : « *Une ville sécuritaire pour les femmes est sécuritaire pour tout le monde !* »

2.

Stratégies...

...MUNICIPALES



Groupe d'auto-assistance de femmes. (Grupo de Autoayuda de Mujeres)

Municipalité de San Miguel de Tucuman, *Argentine*.

La création en 1990 du Département violence, femme et droits humains (*Departamento de Violencia, Mujer y Derechos Humanos*) au sein de la municipalité de San Miguel de Tucuman constitue la première étape d'une série d'initiatives prometteuses liées à la prévention et la prise en considération de la violence à l'encontre des femmes.

Le groupe d'auto-assistance assiste des femmes qui présentent un bas niveau d'estime de soi, une extrême dépendance et une méconnaissance de leurs droits. En raison de ces critères, le groupe d'auto-assistance a été perçu comme un espace nécessaire pour l'épanouissement des femmes de la commune.



Objectifs

- Transformer les femmes en sujets autonomes en pensée et en actes ;
- Parvenir à ce que les femmes dignifient l'image qu'elles ont d'elles-mêmes, qu'elles gagnent leur autonomie et qu'elles se prennent en charge afin qu'elles puissent se sentir importantes, productives et qu'elles deviennent des défenseurs acharnées de leurs droits ainsi que de ceux de leurs enfants.

Le groupe présente différents objectifs, certains se consacrant au rassemblement d'auto-assistance, d'autres visant à sortir d'une situation de violence ou d'autres encore s'orientant vers le processus d'autonomie (dignité, indépendance, connaissance et défense de ses droits).

Une décision fut prise à l'effet que les groupes seraient ouverts, c'est-à-dire que toute femme serait à même de les intégrer à n'importe quel moment, qu'elle pourrait en sortir et y retourner par la suite. Ceci permettrait d'offrir un espace d'accueil permanent.

On observe une présence constante des femmes du groupe, en raison de la flexibilité des horaires adaptés aux disponibilités temporelles et aux locaux. Il s'agit d'un espace où chacun est libre de s'exprimer, de témoigner, de raconter les problèmes qui les touchent, d'extérioriser sa souffrance et où l'on peut tout simplement écouter les récits d'autres femmes, ce qui a pour effet de créer un accompagnement affectif entre les unes et les autres.

En complément de cette dynamique de groupe apparaît le travail particulier effectué par des professionnels de différentes disciplines (psychologie et travail social) comme par exemple les diagnostics psychologiques, les études sur l'environnement socio-économique et la reconstruction de parcours personnels.

Résultats

Impacts sur les femmes

Amélioration de l'estime de soi ; recomposition des relations sociales ; incorporation ou réincorporation au monde du travail ; meilleure qualification et formation ; construction d'un nouveau projet de vie, connaissance et défense de ses droits.

Impacts sur les fillettes et sur les adolescentes

En préparant les femmes à être autonomes dans tous les secteurs, nous garantissons une provision adéquate des apports de base pour les garçons, les fillettes ainsi que pour les adolescents : croissance optimale (organisme) ; développement sain (personnalité) ; structure psychique saine (psychisme) ; apprentissages constructifs (cognition), diminution du risque potentiel de reproduction des comportements violents par les enfants.

Impacts sur la communauté

Les médias s'engagent à dévoiler le problème de la violence familiale, jusqu'alors mis sous silence ; la population a été sensibilisée à la problématique de la violence contre la femme, les fillettes, les garçons et les adolescents ; on est parvenu à ce que la population s'engage à porter plainte pour les cas d'abus à l'encontre de femmes.

Par ailleurs, un groupe autonome constitué en 2004 a créé le programme radiophonique « *Nos Importa a Todos* » (« Cela nous concerne tous ») qui traite des problématiques de violence intrafamiliale. D'autres réunions de femmes ont commencé à se tenir en dehors du groupe, ce qui est révélateur du degré d'indépendance auquel elles peuvent arriver.

En 2005 se tient l'Assemblée initiale d'Atenea (*Asamblea inicial de Atenea*), association réunissant des femmes victimes de violence intrafamiliale de la province de Tucumán. Atenea surgit lorsque les femmes maltraitées parviennent à saisir l'importance et le besoin pour les personnes affectées de participer activement à la recherche de solutions à leurs propres problèmes et lorsque jaillit en elles le désir d'aider d'autres personnes se trouvant dans des situations semblables.

Il ressort de ce qui précède que les femmes parviennent à être des sujets autonomes, qu'elles retrouvent leur dignité, qu'elles s'approprient des espaces et des droits, qu'elles apprennent à ne pas se stigmatiser et qu'elles sont à même de reconstruire leur projet de vie.

En mars 2008 cette initiative a figuré parmi les trois vainqueurs du IV^e Concours régional des villes plus sûres pour les fillettes et les femmes organisé par l'UNIFEM des Nations Unies (*IV Concurso Regional de Ciudades Más Seguras para Mujeres y Niñas organizado por UNIFEM de Naciones Unidas*).

Source

- Présentation officielle de l'initiative gagnante du Concours régional des villes plus sûres pour les filles et les femmes. Municipalité de San Miguel de Tucumán, Argentine.

Contact

Lucia Briones
Dirección de Familia y Desarrollo Comunitario.
Municipalidad de San Miguel de Tucumán. Argentine
Calle 09 de julio 817 Tucumán - Argentina
Téléphone : (54 + 381) 642 1142. / (54 + 381)452 4652
Courriel : luciabriones@arnet.com.ar

Plan stratégique pour la prévention de la violence faite aux femmes 2007-2008

Maribyrnong, Victoria, *Australie*

La municipalité de Maribyrnong est un territoire sous la juridiction du gouvernement local, située dans la partie ouest de la région métropolitaine de Melbourne. Forte de 60 000 résidants, Maribyrnong est une des plus peuplées cités de l'État de Victoria et avec 40 % de sa population née outre mer, un des secteurs les plus cosmopolites du Grand Melbourne.

Ce plan d'action est directement lié au projet de recherche triennal *Gender Local Governance and Violence Prevention (GLOVE)* (Intégration de l'approche de genre à la gouvernance locale et prévention de la violence faite aux femmes), initié en 2006, piloté par l'Université de Melbourne et financé par le Conseil de recherche australien et VicHealth. Maribyrnong est une des 4 municipalités de l'État de Victoria participant au projet GLOVE.

Le Conseil de Maribyrnong a conçu un plan d'action sur 12 mois intitulé *Prévenir la violence à l'égard des femmes 2007-2008*, qui s'inscrit dans les travaux du projet GLOVE. Ce plan met de l'avant la mise en œuvre du programme intégré de prévention, en conformité avec les directives de la deuxième année du projet GLOVE prévoyant l'intégration des résultats des recherches menées en cours de la première année. La troisième et dernière année du projet sera consacrée à l'évaluation des initiatives et pratiques implantées. Le plan d'action du Conseil de Ville met en lumière une gamme de stratégies qui, reposant sur des partenariats avec les communautés et les organismes communautaires, visent à prévenir la violence. On espère que ce plan contribuera également à une prise de conscience accrue face à la violence faite aux femmes, tout comme à l'amélioration de la santé et du bien-être de la communauté multiculturelle de Maribyrnong. Le Groupe de travail sur la prévention de la violence familiale, subdivision du *Maribyrnong Safety Task Force* (Département de la sécurité de Maribyrnong), est responsable de tous les aspects de l'implantation du Plan d'action.

La Ville de Maribyrnong veut créer et promouvoir une communauté libre de toute violence, et reconnaît que, pour ce faire, elle doit pouvoir compter sur des partenariats multi-niveaux et multi-sectoriels, ainsi que sur une solide coordination des différents groupes impliqués. Ce Plan ouvre la voie au développement de politiques de gouvernance locale qui privilégient une approche intégrée de prévention de la violence, tant dans la sphère publique que privée, via l'application d'une approche de genre intégrée et d'un modèle éprouvé de partenariats gouvernement/communauté. Le Conseil de Ville entend donner l'exemple en offrant aux femmes un environnement sécuritaire, un programme d'approche différenciée en fonction des genres et l'intégration de la prévention de la violence dans toutes leurs activités.



Objectifs

- Faciliter la recherche au niveau local, la surveillance, l'analyse et l'évaluation des initiatives de prévention de la violence, la cueillette et l'échange d'information sur la prévalence de la violence ;
- Créer et maintenir les opportunités de participation directe de la communauté aux initiatives de prévention de la violence ;
- Développer des processus organisationnels et des politiques propres à contrer les inégalités en fonction du genre et à prévenir la violence envers les femmes ;
- Renforcer la participation des communautés locales aux initiatives de prévention ;
- Développer et promouvoir, au plan local, le marketing social et les campagnes d'information afin d'accroître la sensibilisation face à la violence faite aux femmes ;

-
- Recommander aux agences locales œuvrant hors du secteur de la violence familiale, de développer des initiatives de prévention ;
 - Développer et implanter, au plan local, des politiques et des programmes d'approche différenciée selon les sexes, qui puissent prévenir la violence envers les femmes.

Le Plan d'action comporte des stratégies détaillées qui aideront les responsables à atteindre les objectifs ci-haut mentionnés. Le Conseil s'est engagé à assumer la recherche continue, le monitoring et l'évaluation de l'impact du Plan, et à fournir de la formation et de l'information aux fournisseurs de services et à leurs organismes. Parmi les champs de recherche actuellement en vigueur, notons l'étude des initiatives de prévention de la violence qui, destinées aux hommes et aux garçons, font appel à des modèles qui ont fait leurs preuves.

Afin d'améliorer la connaissance et la compréhension de la situation sur le territoire de Maribyrnong, le Plan prévoit un exercice de cartographie des initiatives présentes et passées en matière de prévention de la violence, tout comme des incidents relevant de la violence faite aux femmes. Le Plan propose également que tous les organismes et groupes communautaires, dont le but est de donner du pouvoir aux femmes à l'échelle locale, soient soutenus en matière de financement et de compétences.

Pour accroître l'implication des femmes dans le Conseil de Ville de Maribyrnong et ses processus décisionnels, le Plan d'action réitère explicitement l'adoption par le Conseil des principes de la Charte des femmes du gouvernement local de Victoria et encourage la participation des femmes via les comités et groupes-conseil du Conseil consultatif. De plus, il met en évidence le besoin d'examiner la possibilité d'offrir aux femmes une expérience de travail au sein du gouvernement local. Le Plan préconise vivement de renforcer la participation de la communauté à la prévention de la violence.

Le projet *Healthy Relationships in Schools* (Des relations saines à l'école) a été mis sur pied pour impliquer les jeunes dans la prévention de la violence. La Ville de Maribyrnong a été l'hôte, en novembre 2007, d'une *Journée internationale du Ruban Blanc* visant à souligner la *Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes*. D'autres stratégies de conscientisation en matière de violence faite aux femmes reposent sur des communications média régulières et largement diffusées et facilement accessibles.

Le Plan d'action fournit aussi des stratégies de promotion sur le plan local, telles des activités de soutien à l'intervention destinées aux agences et acteurs de la communauté, afin de développer des processus et des pratiques visant à prévenir la violence faite aux femmes.

Sources

- Site officiel de Maribyrnong : Preventing Violence against Women Plan 2007-2008, http://www.maribyrnong.vic.gov.au/Page/page.asp?Page_Id=3362&h=0
- Université de Melbourne : GLOVE Project www.abp.unimelb.edu.au/research/funded/glove

Contact

Maribyrnong City Council, Po Box 58, Footscray 3011, Victoria, Australia
Téléphone : (+613) 9688 0200 / Télécopieur : (+613) 9687 7793
Courriel : email@maribyrnong.vic.gov.au

Programme de prévention de la violence familiale

Charlottetown, Île du Prince-Édouard, *Canada*

Charlottetown, capitale et plus grande ville de l'Île-du-Prince-Édouard, est une petite communauté urbaine d'un peu plus de 32 000 habitants. Après que deux femmes aient été tuées dans un contexte de violence familiale et pour donner suite à une importante rencontre citoyenne, le Service de Police, l'administration et le Conseil de Ville de Charlottetown ont adopté, en 2001, une résolution visant à soutenir les responsables de la mise sur pied de vigiles hebdomadaires et à reconnaître la violence familiale comme un problème social majeur.

La Ville de Charlottetown se veut l'ambassadeur corporatif de la sensibilisation, de l'éducation, de la prévention et de l'intervention en matière de violence familiale au niveau municipal. L'objectif premier de toutes les activités offertes par le Programme de prévention de la violence familiale est de transmettre aux gestionnaires, superviseurs et autres employés municipaux toute l'information et la formation relatives à leur rôle et responsabilité dans l'éradication de la violence familiale au sein de la communauté.



Objectifs

- Prévenir la violence familiale à Charlottetown ;
- Diffuser l'information afin de sensibiliser la population à la violence familiale.

La Ville de Charlottetown s'est entourée de professionnels de la prévention de la violence familiale afin d'analyser et d'évaluer les besoins réels de la communauté et ainsi déterminer les orientations permettant au Programme d'y apporter réponse. Résultant de cette analyse, le programme *Turning the Tide on Family Violence* (Tourner la page sur la violence familiale) met l'emphase sur la mise en place d'une « approche holistique de sensibilisation et d'information de la communauté, qui facilite les partenariats entre les gouvernements, les diverses juridictions et le secteur de l'économie sociale, renforce le cadre d'intervention réglementaire en matière de ressources humaines et s'assure du soutien et de la participation des citoyens et citoyennes, via des présentations publiques, l'Internet et les médias. »¹⁸.

Les programmes de formation et de sensibilisation à la prévention de la violence familiale, offerts en session d'une à trois heures, ont été conçus pour les employés municipaux. Ils comportent un document vidéo et quatre modules d'atelier pouvant être présentés seul ou en combiné, en fonction de l'auditoire ciblé. Une formation continue est aussi offerte à tous les nouveaux employés et à tous les élus. Afin d'assurer sa pérennité, la Ville de Charlottetown a intégré cette formation aux politiques et pratiques de gestion en vigueur dans son département des Ressources humaines. Depuis 2001, plus de 80 % des employés de la ville ont participé à ce programme de formation et ont, règle générale, beaucoup apprécié l'expérience. En complément, les participants reçoivent une trousse d'information complète, dont une petite carte de référence portant les noms et numéros de téléphone des responsables locaux d'aide aux victimes de violence. Cette carte jaune fait désormais partie de l'uniforme des employés municipaux.

Pour souligner la force de son engagement à prévenir la violence familiale, la Ville a procédé à l'installation, en 2001, d'un immense ruban pourpre sur l'Hôtel de Ville, à l'occasion de la *Campagne annuelle du Ruban pourpre contre la violence*, initiée en 1992 par le Conseil consultatif sur le statut de la femme en mémoire des 14 femmes assassinées à l'École Polytechnique, en 1989, à Montréal. Le but de la campagne nationale étant de sensibiliser le public à la violence faite aux femmes, elle

18. Ville de Charlottetown : www.city.charlottetown.pe.ca/residents/health_services.cfm

s'inscrivait bien dans la lutte de Charlottetown contre la violence familiale. De cette rencontre entre campagne et programme est né le *Mayor's Purple Ribbon Task Force*, groupe de travail qui réunit des responsables de la Ville, le Consultant en matière de violence familiale pour l'Île-du-Prince-Édouard, le directeur général de l'Association des maisons de transition, le directeur du Conseil du statut de la femme de l'ÎPE et le coordonnateur provincial du programme *Rape & Sexual Assault Crisis Centre* (Centre d'aide contre le viol et les agressions sexuelles), afin qu'ils mettent en commun leur expertise pour orienter le développement de politiques publiques propres à assurer la sécurité de la communauté et, tout particulièrement, la sécurité des femmes. Par ailleurs, en s'associant aux groupes de femmes, le groupe de travail a, de facto, accru la participation active des femmes aux processus décisionnels.¹⁹

Enfin, la Ville a utilisé les marches exploratoires sur la sécurité des femmes pour identifier les facteurs qui accroissent la peur du crime afin d'améliorer l'environnement physique et, ce faisant, d'augmenter le sentiment de sécurité des femmes. Cette mesure, encore une fois, favorise une participation active des femmes à la sécurité de leur communauté.

Impact, résultats et outils

Le Programme de prévention de la violence familiale de la Ville de Charlottetown a été reconnu par Femmes et villes international comme une « bonne pratique » dans le cadre des Prix Sécurité des Femmes 2004.

En 2002, la ville de Charlottetown s'est méritée le *Equality Recognition Award*, octroyé par le Conseil du Statut de la Femme de l'Île-du-Prince-Édouard.

Sources

- Prix Sécurité des femmes 2004 : Le Recueil des bonnes pratiques, Femmes et villes international : <http://femmesetvilles.org>
- Ville de Charlottetown : www.city.charlottetown.pe.ca/residents/health_services.cfm
- Conseil du Statut de la Femme de l'Île-du-Prince-Édouard : <http://www.gov.pe.ca/acsw/>

Contact

Rona Brown
Premier's Action Committee on Family Violence Prevention
c/o PEI Dept of Health & Social Services
P.O. Box 2000, Charlottetown, PEI, Canada C1A 7N8
Téléphone : (+1) 902.368.6712
Courriel : rmbrown@gov.pe.ca

19. Femmes et villes international, www.femmesetvilles.org/english/project_en/project1_en_charlottetown

Prévention Maipú. Une commune sûre pour toutes et tous (Prevención Maipú. Una comuna Segura para todas y todos)

Municipalité de Maipú, Santiago, *Chili*

En 2005, la *Dirección de Seguridad Ciudadana* (direction de sécurité urbaine) de la commune de Maipú, soucieuse d'instaurer des relations quotidiennes et permanentes avec la communauté et le réseau social, lance l'initiative de créer une *Unidad de Enlace Comunitario* (Unité de lien communautaire). Cette unité est chargée de désigner des groupes de travail disposés à mettre en œuvre un programme d'action en partenariat avec la municipalité.



Objectifs

- Promouvoir et consolider l'organisation sociale comme mesure de prévention et de diffusion pour la ville sûre pour toutes et tous ;
- Rétablir la confiance des organismes sociaux et des institutions publiques en la participation civique ;
- Établir des relations quotidiennes et permanentes avec les habitants par l'intermédiaire du dialogue et d'actions menées dans la ville ;
- Développer au sein du réseau un lien associatif permettant une meilleure communication entre les membres ;
- Orienter et cibler les programmes de la Direction sur les thématiques et problématiques spécifiques à la population.

Comités de prévention et de sécurité des citoyens : Présenter le Comité en tant qu'un outil d'organisation permet de fonctionner au sein d'une structure institutionnalisée du quartier mais également autour d'un objectif commun. Ce comité, destiné à aborder les problèmes d'insécurité du quartier, cherche à introduire la participation citoyenne en divisant les rôles et les tâches des normes explicites, pour ensuite renforcer la coopération et la solidarité entre les habitants ainsi que consolider les liens avec réseau institutionnel.

Plan de protection et de formation pour les jeunes 24 heures (Juvenil 24 horas) : Un des programmes les plus ambitieux de *Prevención Maipú* consiste à fournir une aide psycho-sociale à des mineurs détenus par Carabineros (Police nationale du Chili), en tant que délinquants ou personne dont les droits ont été bafoués.

Le *programme de prévention scolaire* est apparu suite à des plaintes déposées pour des atteintes à la sécurité de la communauté scolaire, qu'il s'agisse notamment de directeurs, de surveillants, de parents, de représentants ou d'élèves issus des différents établissements d'enseignement de la commune de Maipú. Dû à la diversité de la problématique dans chacune des écoles, la Direction de la prévention et de la sécurité des citoyens élabore un programme intégrant des éléments psycho-sociaux destinés à la sécurité et au travail en groupe. Le principal objectif de ce programme est d'engendrer des comportements d'autoprotection et de bon voisinage, susceptibles de diminuer les comportements violents perpétrés par des enfants, des adolescents et des jeunes à l'intérieur de la communauté scolaire, tout en favorisant la prévention et la médiation comme outils de travail.

Programme de renforcement familial pour les victimes de violences : Ce projet est un projet de soutien aux personnes victimes ou potentiellement victimes de violence intrafamiliale. C'est un programme de prise en charge de femmes, jeunes ou adultes, en situation de violence tant dans

l'espace public que privé. De plus, ce projet génère des réseaux de femmes ainsi que des associations locales qui ont pour rôle de promouvoir la participation citoyenne et l'exercice civique des droits.

Résultats

En mars 2008 cette initiative a figuré parmi les trois vainqueurs du IV^e Concours régional des villes plus sûres pour les filles et les femmes organisé par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) (*IV Concurso Regional de Ciudades Más Seguras para Mujeres y Niñas organizado por UNIFEM de Naciones Unidas*).

Impact sur la vie des femmes et des filles : À travers la création des comités de prévention, une communauté conduite par les femmes de la commune de Maipú a été créée et organisée autour des problèmes de sécurité dont souffrent femmes et filles. Celles-ci se sont appropriées un espace tenu principalement par des hommes. Elles ont mis l'accent sur la politique urbaine de leur commune en gérant, avec les autorités concernées, l'infrastructure adéquate pour une ville plus sûre.

Impact sur les communautés : Des transformations urbaines se sont produites, allant d'un espace public plus sécuritaire pour un bon déroulement de la vie quotidienne, à la participation directe des femmes sur la conception des espaces publics. Une ville se construit, permettant de vivre ensemble et appartenant à ceux et celles qui l'habitent. Des progrès apparaissent dans la qualité de vie des citoyennes. En effet, la commune de Maipú est passée de la 72^e à la 91^e place sur les 93 communes dans le classement des crimes à forte connotation sociale.

Membres : 110 comités de prévention et trois mille membres dont 80 % sont des femmes.

Source

- Plan Municipal de Prevención de Seguridad Ciudadana 2005 – 2008. Municipalidad de Maipú

Contact

Hernán Ortega Castillo
Alberto Llonas 1921. Santiago, Chili
Téléphone : (56 + 2) 677.64.83
Courriel : hortega@maipu.cl

Consenso de Mujeres Barco de la Paz

Municipalité de Cali, *Colombie*

Le Consenso de Mujeres Barco de la Paz (Consensus de femmes - Bateau de la paix) est une initiative qui a émergé à Cali en 2001 afin de combler l'absence de femmes dans les négociations de paix entre le gouvernement colombien et les FARC, sachant que les femmes ont été particulièrement affectées par ce conflit.

Cette initiative fait appel à des femmes ayant entrepris des actions liées de près ou de loin au conflit armé interne (ex-combattantes, syndicalistes, conjointes de paramilitaires ou de guérilleros, professeurs d'université, etc.). Le Consensus vise à connaître leur opinion sur le conflit armé afin d'implanter sur cette base des projets contribuant à la construction d'un pays différent, où la guerre n'ait plus sa place.

Des femmes de Carthagène, Bogotá, Cali et Pereira participent actuellement au Consensus.



Objectifs

- Repenser les possibilités de participation des femmes dans les espaces de négociation de la paix dans le pays ;
- Ouvrir des espaces de dialogue et de concertation sur la question du conflit et les moyens de parvenir à la paix par une perspective de genre ;
- Aborder de manière urgente le thème de l'échange humanitaire au cœur du conflit ;
- Promouvoir la Cour des femmes (*Corte de Mujeres*) en Colombie.

Pour atteindre ces objectifs, le Consensus a tenu des réunions nationales avec les femmes participant au « Barco de la paz ». À la suite de ces réunions, elles ont participé avec des femmes victimes du conflit à des tournées internationales, qui les ont menées du Venezuela à l'Équateur, de Cuba à Carthagène et de Carthagène au Salvador.

L'association s'est également activement impliquée aux côtés du Mouvement national des femmes (*Movimiento nacional de mujeres*) dans la tenue d'une *pré-Corte* de femmes et d'une *Corte* nationale, intitulées « *Mujer, Dignidad y Memoria* » (Femme, dignité, mémoire), « *Contra el olvido y para la re-existencia* » (« Contre l'oubli et pour la ré-existence »). Ces Cours de femmes constituent des espaces où, par l'intermédiaire d'audiences publiques, on offre une visibilité aux femmes victimes de violations perpétrées lors des déplacements migratoires et du conflit armé interne. Elles sont organisées de ville en ville et leur convocation est nationale.

Face à la situation actuelle du conflit, des séances de formation et de réflexion sont également organisées afin d'évaluer des possibilités d'actions non-violentes.

Résultats

Les bénéficiaires directs du projet sont les femmes participant au *Consenso de Mujeres Barco de la Paz* ainsi que l'ensemble des femmes colombiennes, parties prenantes des discussions visant une solution au conflit armé dans le pays. Le Consensus permet également de dévoiler à l'opinion publique les violations systématiques des droits de ces femmes.

L'élan donné par la *Corte* et les *pre-Cortes* de femmes ainsi que par les rencontres entre les femmes victimes du conflit armé interne constitue une avancée importante favorisant le travail de deuil de ces femmes. Cela amène des conséquences positives sur la vie personnelle des femmes et renforce leur processus d'adaptation et d'acceptation.

Cette initiative nous enseigne principalement le rôle des femmes dans le conflit armé, ainsi que les impacts qu'il a sur elle. Le Consensus a également mis en évidence le rôle fondamental des femmes dans la solution pacifique du conflit interne.

Afin de développer les initiatives, *Consenso* a reçu le soutien économique d'organisations de coopération internationale telles que *Peace Boat*. Le Consensus compte également sur l'appui de la communauté ainsi que sur celui du *Movimiento nacional de mujeres* pour la mise sur pied d'activités. L'importance que ces femmes accordent à leur participation a donc également une valeur d'enseignement.

Parmi les leçons à tirer de ce projet, il est possible de distinguer des obstacles, surtout liés à l'accès restreint aux médias et au faible soutien économique accordé pour la réalisation du Consensus. Ces difficultés économiques restreignent la possibilité pour les femmes de se consacrer à plein temps à un enjeu d'une telle importance.

Un autre obstacle de taille vient de la faible capacité d'action effective dont dispose le Bureau des affaires féminines, dépendant de la *Consejería Presidencial para la Equidad de la Mujer* (Délégation présidentielle pour l'égalité des femmes), envers ces initiatives et ce, en raison des ressources économiques limitées dans le financement d'initiatives en provenance de la société civile.

Source

- Page web des Bonnes pratiques pour surmonter le conflit (*Buenas Prácticas para Superar el Conflicto*) : <http://saliendodelcallejon.pnud.org.co/>

Contact

Elizabeth Caicedo
Carrera 4 No 4 - 43 Apto 501 Cali – Valle, Colombia
Téléphone : (57+ 2) 888 0913 / 893 5306
Courriel : elica.col@telesat.com.co

Mapa de la ciudad prohibida para las mujeres

Municipalité de Basauri, *Espagne*

L'élaboration de la *Mapa de la Ciudad Prohibida para las Mujeres* (Carte de la Cité interdite aux femmes) est un projet qui s'inscrit dans le cadre de la campagne sur la violence à l'encontre des femmes, organisée par la Section égalité de la Mairie de Basauri (Área de Igualdad del Ayuntamiento de Basauri).

La violence contre les femmes a été abordée sous deux angles différents :

- L'assistance aux femmes victimes de violences : allocation de ressources au Centre d'information pour les femmes (*Centro de Información a Mujeres*), recevant les citoyennes ayant été victimes d'agressions.
- La prévention de la violence contre les femmes : élaboration de la Carte de la Cité interdite.

La Carte de la Cité interdite s'inscrit dans une politique préventive surpassant les prérogatives propres à la lutte contre la violence faite aux femmes. Il s'agit d'un outil innovateur visant à identifier les principales problématiques et à cerner la perception qu'ont les femmes de la sécurité et de l'insécurité dans l'espace urbain public, afin d'obtenir les ressources nécessaires à l'établissement d'un diagnostic général de la situation.



Objectifs

- Réaliser une campagne contre la violence subie par les femmes, avec pour protagonistes des jeunes femmes ;
- Encourager la participation et l'autonomie des jeunes femmes en promouvant la mise sur pied de regroupements de filles.

Le travail d'élaboration de la Carte de la Cité interdite aux femmes a porté sur l'identification des points de transit où les jeunes femmes ne se sentent pas en sécurité la nuit.

La manière dont sont construites les villes et les villages n'est pas sans conséquences sur la vie quotidienne de chacun et chacune. D'un bout à l'autre de la ville, la visibilité, l'éclairage, la présence de maisons dans les alentours et la possibilité de s'orienter facilement sont des facteurs qui influent sur la fluctuation de la sensation de sécurité.

Des réunions et des ateliers ont eu lieu afin de connaître les endroits les plus critiques où les femmes, et principalement les plus jeunes d'entre elles, se sentent en situation d'insécurité et afin d'élaborer une carte permettant de visualiser graphiquement ces endroits. En voici les objectifs :

- Motiver les jeunes à prendre part à l'élaboration d'un projet attractif.
- Mettre en lumière un problème occulté.
- Revendiquer des améliorations de l'urbanisation des zones à faible visibilité et / ou abandonnées.
- Sensibiliser la population sur la gravité du problème social qu'est la violence contre les femmes.
- Intégrer les femmes à la recherche de solutions en incorporant leurs propositions aux programmes.

Résultats

Selon la municipalité de Basauri, l'évaluation de la motivation, de la participation et de l'initiative au travail des jeunes est très positive. L'implication des jeunes femmes dans les différentes activités a été totale.

La plupart des jeunes femmes ont souhaité prendre part à la présentation publique de la Carte et ont elles-mêmes élaboré les textes destinés aux autorités et à la population.

Quant à leur aptitude à présenter leurs propres suggestions, elle est en général satisfaisante. Elles ont amélioré leur capacité de communication au cours d'exercices quotidiens et grâce à un cours de techniques d'expression en public.

Pour ce qui est des enseignements visant à instaurer une conscience de genre, l'objectif initial a été atteint de manière inégale. Concernant le niveau de compréhension et la capacité à élaborer un discours autonome, on observe des différences importantes en raison de l'hétérogénéité de l'âge des membres du groupe et de leur expérience antérieure au sein d'associations.

La sensibilisation à la violence contre les femmes est très forte et ce, tant en raison de l'expérience personnelle, produite au contact des jeunes hommes du lycée ou dans la rue, qu'à l'ensemble du travail effectué dans les ateliers d'autodéfense et au cours de l'élaboration de la Carte de la Cité interdite aux femmes.

Il convient de rappeler que l'objectif principal de la Carte est l'identification des endroits considérés dangereux par les jeunes femmes. À partir de l'utilisation de la Carte comme outil de référence de base, elles construisent alors par elles-mêmes des propositions afin d'améliorer les situations d'insécurité identifiées préalablement.

Source

- Page web de la municipalité de Basauri : www.basauri.net
Ehizmende, Idoia y Sanz, Anabel. Memoria : Mapa de la ciudad Prohibida para las Mujeres, Una experiencia de participación con las mujeres jóvenes. Basauri, mai 2002.

Contact

Municipalité de Basauri. Espagne.
Téléphone : 94 466 63 00
Courriel : oiac@basauri.net

Atlanta Women's Agenda

Atlanta, Georgie, *États-Unis*

Le *Atlanta Women's Agenda* (AWA) a été initié par la mairesse Shirley Franklin, afin de mettre en lumière les problèmes affectant spécifiquement les femmes et de mobiliser la communauté pour que les choses changent. Le AWA donne une voix aux femmes d'Atlanta en soulignant les problèmes d'inégalité entre hommes et femmes, et en travaillant à solutionner les difficultés que rencontrent les femmes et les filles dans la communauté. L'organisme fait appel au soutien de partenaires stratégiques, tels la Ligue des électrices d'Atlanta/Fulton, qui peuvent contribuer au développement et à l'implantation de solutions appropriées. Le AWA est épaulé par un Conseil consultatif particulièrement actif et issu de différents groupes et secteurs de la communauté. La mairesse invite les gens à siéger au Conseil où ils sont responsables de la planification, de l'ébauche d'idées nouvelles, du développement des ressources, ainsi que du monitoring et de l'évaluation. L'instance consultative en matière de politique d'égalité (Policy Advisor on Women's Issues), qui se rapporte directement à la mairesse d'Atlanta, est responsable de la coordination et du développement de la plateforme.



Objectifs

- Intégrer les questions d'égalité entre les hommes et les femmes, afin que les politiques et les programmes émanant du gouvernement municipal tiennent compte de leur impact sur les femmes et les filles ;
- Défendre les droits de la personne, maintenir les services et offrir une tribune de premier plan aux questions, politiques et programmes qui affectent directement la vie des femmes et des familles d'Atlanta.

En 2006, le AWA a lancé, en partenariat avec, entre autres, le *Juvenile Justice Fund* (Fondation Justice pour les jeunes), la campagne *Dear John* qui visait à sensibiliser le public à l'exploitation sexuelle et à la prostitution juvénile de la région d'Atlanta. L'exploitation sexuelle peut entraîner des souffrances, et conduire à l'abandon scolaire, l'isolement social, la pauvreté, et l'accroissement des risques sanitaires, incluant les risques de contamination par le VIH/sida. Le AWA compte sur l'éducation du public pour mobiliser la communauté afin de freiner et, éventuellement, de mettre définitivement fin à ce phénomène.

L'organisme a également mis sur pied le projet *Mayor's Money Matters*, soit deux jours d'atelier destinés aux employées municipales et visant à accroître les compétences des participantes en matière de budget. Le projet a été rapidement adopté et institutionnalisé par le département des Ressources humaines de la ville d'Atlanta, et est désormais partie intégrante de la formation continue offerte à tous les employés.

Les *Déjeuners table ronde de la mairesse*, qui réunissent divers acteurs de la communauté, ont lieu à quelques reprises durant l'année, afin de se pencher sur les difficultés rencontrées par les femmes. Parmi les thèmes déjà abordés, notons : *Dure leçon pour les vraies femmes : vivre avec un handicap à Atlanta ; Nous sommes leurs sœurs : femmes et filles immigrantes et réfugiées d'Atlanta ; Pourquoi la santé est un problème de femme ; Pourquoi prostitue-t-on les jeunes filles ? et Qui prend soin de nos enfants ?*. Le AWA travaille en partenariat avec la *League of Women Voters* (Ligue des électrices) d'Atlanta/Fulton qui fournit des bénévoles pour assurer la coordination et l'organisation des *Déjeuners table ronde*.

La Ville d'Atlanta tente de se positionner comme employeur modèle pour les parents de jeunes enfants. Ses efforts se font sentir dès l'embauche et l'affectation des nouveaux employés qui se voient offrir de l'information sur les ressources pratiques et didactiques disponibles en matière de

soins aux enfants. La Ville organise pour les parents de jeunes enfants des sessions «*lunch-and-learn*» (apprendre en déjeunant) qui étudient un vaste éventail de questions pertinentes. Enfin, la Ville a développé un partenariat avec la *Blank Family Foundation* et la *Annie E. Casey Foundation* dans le but d'implanter et de tester un tout nouvel outil, le *Earn Benefits* qui permet de repérer automatiquement ces parents sur les listes de personnel de la municipalité, afin de les informer des programmes publics de soutien parental auxquels ils sont éligibles, incluant les services de garderie pour nourrissons.

Impact et résultats

Au nombre des moyens déployés pour réduire et éliminer l'exploitation sexuelle des enfants, une loi décriminalisant les mineurs arrêtés pour prostitution a été adoptée. Le secteur privé s'est également engagé à éliminer cette problématique en s'adressant spécifiquement aux gestionnaires d'hôtels des zones connues comme présentant un fort taux de prostitution juvénile pour qu'ils en réduisent l'incidence dans leurs propres établissements. De plus, le AWA a publié *Hidden in Plain View : the commercial and sexual exploitation of girls in Atlanta* (Cachées en pleine lumière : l'exploitation commerciale et sexuelle des filles à Atlanta), en septembre 2005. Le document repose sur une étude cartographique et une évaluation qualitative des incidences telles que relevées dans les études de cas.

Enfin, dans l'optique d'un constant effort pour prévenir et éliminer la violence familiale, le *Atlanta Women's Agenda* a participé à la mise sur pied du programme *Children and Youth Exposed to Intimate Partner Violence and Non-Offending Caregivers : Strategies for Developing Coordinated Systems of Care in Fulton County* (Enfants et jeunes témoins de la violence conjugale et soignants nonviolents : Stratégie de développement de systèmes coordonnés de soin dans le comté du Fulton).

Sources

- Atlanta Women's Agenda, site officiel : www.womensagenda.com/, 14 août 2008
- Ville d'Atlanta, Site officiel, Atlanta Women's Agenda : www.atlantaga.gov/government/womensagenda_overview.aspx, 14 août 2008

Contact

Stephanie Davis
Policy Advisor on Women's Issues, Office of the Mayor
55 Trinity Avenue, SW, Suite 1950, Atlanta, GA 30303, USA
Téléphone : (+1) 404.330.6856
Courriel : stdavis@atlantaga.gov / Site Internet : <http://www.womensagenda.com/>

L'Observatoire départemental des violences envers des femmes

Seine-Saint-Denis, *France*

Les violences subies par les femmes sont une atteinte insupportable à leur dignité et à leur liberté. Elles mettent en danger non seulement les femmes elles-mêmes, mais aussi leurs enfants. Ceux-ci grandissent dans un climat de violences, d'insécurité qui peut avoir de graves conséquences sur leur développement et leur manière d'appréhender les relations entre les hommes et les femmes.

Premier de ce genre en France, l'Observatoire départemental de violences envers les femmes, créé en 2002, a pour vocation de favoriser le travail en commun de tous ses partenaires et de rendre visible le phénomène des violences faites aux femmes afin de mieux les faire reculer. Créé à l'initiative du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, c'est à la fois un espace d'échanges et de réflexion, un outil d'analyse et de recensement et un vecteur de communication et d'information. Bien qu'un grand nombre d'associations travaillaient déjà sur ce sujet, (associations féministes, services départementaux, etc.), il manquait une coordination d'actions. L'Observatoire leur permet de donner davantage de visibilité et de moyens. L'Observatoire n'est pas là uniquement pour observer l'ampleur du phénomène mais aussi pour faire des propositions concrètes d'actions et trouver des solutions.



Objectifs

- Favoriser le travail en commun pour réduire la violence faite aux femmes ;
- Conscientiser la population sur les violences faites aux femmes.

Une enquête sur les comportements sexistes et les violences envers les jeunes filles (CSVF), initiée par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, a rendu public a été menée auprès de 1566 jeunes filles de 18 à 21 ans en 2006. Les résultats relèvent que les taux de violences faite aux jeunes femmes sont de 2 à 5 fois supérieurs à ceux de l'enquête ENVEFF réalisée en 2000. Par contre, en 2000, 68 % des femmes interrogées n'avaient jamais évoqué auparavant les violences subies, tandis que l'enquête CSVF relève que 68 % des jeunes filles en avaient déjà parlé autour d'elles. C'est la première enquête quantitative en France sur les comportements sexistes et les violences envers les jeunes filles.

De plus, 1 500 jeunes de la Seine-Saint-Denis ont participé à une campagne de sensibilisation-consultation pour donner leurs idées et faire reculer les comportements sexistes et violents. Pour cela, l'Observatoire des Violences envers les Femmes a fait appel au Mouvement Français pour le Planning Familial 93 avec son outil théâtral « Y = Y? ». La scène montre une personne en difficulté, qui ne peut obtenir de l'aide. Le public est invité à participer, chacun pouvant venir sur scène et remplacer le personnage auquel il s'identifie et qui est en difficulté, pour proposer une alternative. Les personnages restés sur scène vont réagir en fonction des propositions du public et de leur volonté. C'est un entraînement qui pourra les aider à réitérer ces tentatives dans la réalité de leur vie quotidienne²⁰. Chacune des 50 classes ont désigné une personne qui avait à présenter les propositions qu'ils ont formulées pour lutter contre les violences. Elles ont été présentées en présence du vice-président du Conseil général et de la conseillère régionale d'Île-de-France, leur permettant ainsi de mieux connaître et comprendre la réalité pour mieux adapter les actions et trouver des propositions innovantes.

20. www.theatredelopprime.com

Le Conseil général met en place un protocole d'aide aux personnes victimes de la pratique du mariage forcé. Avec le concours des associations spécialisées, des personnels de l'éducation nationale, des professionnels des secteurs socio-sanitaire et éducatif des villes, du procureur, des juges des enfants, le conseil général entend initier une dynamique d'aide aux personnes dans l'ensemble du département. Cette initiative trouve un appui dans la loi votée le 4 avril 2006.

L'observatoire départemental contre les violences envers les femmes organise une rencontre sur le thème des discriminations et violences sexistes au travail. Malgré le fait que les femmes représentent aujourd'hui près de la moitié de la population active et que la place des femmes dans la société a profondément changé, cette féminisation ne s'est pas accompagnée d'un réel recul des inégalités entre les sexes. Rendre visible la dimension sexuée du chômage, de la précarité, du travail à temps partiel imposé, des écarts de salaire, de l'orientation scolaire, permet de faire reculer la tolérance sociale aux discriminations sexistes.

Résultats

Le protocole d'aide aux personnes victimes de la pratique du mariage forcé proposé par le Conseil général a été appuyé dans la loi en avril 2006. Elle reconnaît que le consentement est requis non seulement pour le mariage tel que, mais aussi pour les relations sexuelles entre couple, marié ou non.

Chaque année, l'Observatoire organise une réunion et présente ses travaux de l'an dernier. La dernière rencontre, tenue en février 2008 a réuni plus de 600 personnes, représentant 35 sur 40 villes qui participent à l'initiative. Il y a 1 500 habitant(e)s qui ont participé à des rencontres décentralisées et organisées dans les villes partenaires. Elles ont permis de faire connaître les résultats de l'enquête CSVF initiée par l'Observatoire. Elles ont accueilli des invités d'Europe, d'Afrique, d'Amérique Centrale qui ont fait part de leurs expériences de lutte contre les violences faites aux femmes dans leurs pays. De nombreux élus ont participé à ces rencontres.

Sources

- Réunion Comité de Pilotage de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes du 16 mai 2008 (Document DPAS/ER/CBB/08/ 072 Droits Fonds. Obs)
- Seine-Saint-Denis Conseil Général : Observatoire départemental des violences envers les femmes : <http://www.seine-saint-denis.fr/-Observatoire-dpartemental-des-.html>

Contact

Direction de la Prévention et de l'Action Sociale
Hôtel du Département, BP 193, 93003 Bobigny Cedex, France
Tel : 01 43 93 93 93
<http://www.seine-saint-denis.fr/-Observatoire-dpartemental-des-.html>

Programme Le courage des femmes (El Valor de las Mujeres)

Municipalité de Solidaridad, État de Quintana Roo, *Mexique*.

Afin d'arriver à résoudre l'inégalité de genre, la première étape est d'obtenir une compréhension plus globale d'une réalité historique marquée par l'inégalité qu'ont subi les femmes. Ensuite, il s'agit de se focaliser dessus de manière effective depuis une perspective de genre, dans le but de proposer des stratégies pour surmonter ce phénomène d'inégalité



Objectifs

- Prévenir et traiter de façon intégrale et dans une ambiance strictement confidentielle et professionnelle, les problèmes personnels, familiaux et sociaux dérivés du phénomène de la violence intrafamiliale qui frappe la municipalité de Solidaridad, dans l'État de Quintana Roo ;
- Transmettre au sein de la population de Solidaridad des valeurs favorisant un changement de conduite dans les liens sociaux, en ayant recours à la concertation et la collaboration comme outils les plus adéquats pour surmonter des conflits de famille ou de voisinage ;
- Encourager l'ouverture de nouvelles sources de travail ou de revenu parmi les femmes pour leur développement personnel ;
- Encourager la participation des habitants ainsi que leur collaboration avec le gouvernement sur des programmes bénéfiques pour la communauté et pour définir et mettre en pratique des politiques publiques.

La stratégie d'autonomisation de la femme est basée sur l'intériorisation du principe d'équité par la désignation de femmes professionnelles, qualifiées et efficaces dans les secteurs stratégiques des organes exécutifs de la municipalité. La structure des organes exécutifs de Solidaridad est composée de 18 postes de premier rang, dont 7 ont une femme à leur tête qu'il s'agisse par exemple de la Sous-direction générale, de la Direction juridique, de la Direction générale du développement économique, de l'image et des services urbains, du DIF municipal, de la Coordination générale de communication sociale et de la Coordination des opérations spéciales.

Sur les 53 postes de niveau intermédiaire (Directions sectorielles et Coordinations de programmes), 23 sont occupés par des femmes et 30 par des hommes et c'est ainsi que progressivement des femmes ont été intégrées pour la première fois dans l'histoire de Solidaridad à des rangs élevés et intermédiaires de l'exécutif municipal, celles-là mêmes qui ont imprégné leur perspective de genre à l'ensemble des actes et programmes.

Il en va de même avec le système pour le développement intégral de la famille (DIF) à qui l'on a confié les Centres d'aides pour femmes. Au début de la présente législature, le DIF municipal était composé de 120 travailleurs des deux sexes mais aujourd'hui le personnel est passé à 213 employés qui sont en majorité des femmes.

Dans le cadre de l'initiative *Calle por calle y ciudades educadoras* (De rue en rue et villes éducatrices) : c'est sur cette même ligne d'autonomisation des femmes que s'inscrivent les programmes communautaires destinés à élever leur qualité de vie ainsi que celle de l'ensemble des habitants. Ces programmes offrent une qualification professionnelle, génèrent des emplois ou des sources de revenu, mais aussi ouvrent des espaces d'action et de prises de décisions comme c'est le cas avec le Programme « Familia Segura » - DGSP - (Programme famille sûre). Ce programme comporte déjà 43 comités de quartier, intégrés par 10 membres de la communauté, dont plus de 50 % sont des femmes qui président 75 % de ces comités.

Atención integral a receptores de violencia y rehabilitación a los agresores (Assistance intégrale aux victimes de violences et réhabilitation des agresseurs) : pour fournir une assistance intégrale aux victimes de violences, les centres d'aides pour femmes ont été créés au sein du DIF municipal. Ils offrent :

- Un soutien psychologique dans un cadre absolument confidentiel et professionnel ;
- Une assistance juridique facilitant le dépôt de plainte et encourageant les femmes à accepter de l'assistance ;
- Une orientation lors des démarches à caractère social ;
- Une assistance médicale immédiate et la canalisation vers des cliniques spécialisées le cas échéant ;
- Une protection et un refuge dans des endroits sûrs dans les cas de risques majeurs où les femmes et leurs enfants sont en danger de mort ;
- Des cours et ateliers de formation et d'art-thérapie et de développement personnel.

Résultats

En mars 2008 cette initiative a figuré parmi les trois vainqueurs du IV^e Concours régional des villes plus sûres pour les filles et les femmes organisé par l'UNIFEM des Nations Unies (*IV Concurso Regional de Ciudades Más Seguras para Mujeres y Niñas organizado por UNIFEM de Naciones Unidas*).

Grâce au soutien interinstitutionnel, les programmes de « Seguridad para las Mujeres » (*Sécurité pour les femmes*) et « Oportunidad para las Mujeres » (*Opportunité pour les femmes*) se sont tenus dans les Centres d'aide pour femmes. Le but était de doter les victimes de violences de facultés leur permettant de subsister et de rompre le silence et d'en finir ainsi avec le cycle de la violence.

Diminution de la brèche professionnelle. Actuellement, 40 % du personnel de la municipalité est féminin ce qui place Solidaridad au premier rang de l'État de Quintana Roo et au second rang au niveau national pour le taux de femmes intégrées à la fonction publique municipale.

Source

- *Centros de atención a la mujer del sistema para el desarrollo integral de la familia* (Centres d'assistance pour femmes du système pour le développement intégral de la famille), Municipalité de Solidaridad (Mexique), le 24 juillet 2008.

Contact

Me. Guadalupe Acosta Martínez, Directrice Générale du D.I.F. municipal de Solidaridad
Calle 8 entre Av. y Calle 40 Col. Centro C.P. 77710, Mexique
Téléphone : 984-87 73030
Courriel : guadalupe.acosta@solidaridad.gob.mx

Seoul Metropolitan Government and Women's Rights : Four-Year Plan on Women's Policies

Séoul, La République de *Corée*

Le gouvernement métropolitain de Séoul s'est donné pour mission de promouvoir la participation des femmes et leur accession à l'égalité. Pour atteindre ces objectifs, la capitale de la Corée du Sud a adopté, en 2003, le *Seoul Metropolitan Government and Women's Rights : Four-Year Plan on Women's Policies* (Droits des Femmes et Gouvernement métropolitain de Séoul : Plan quadriennal de politique pour l'avancement des femmes). Plus de 40 projets touchant cinq secteurs ont été désignés comme outils d'implantation de ces politiques.



Objectifs

- Promouvoir une culture d'égalité des sexes ;
- Augmenter la participation sociale des femmes ;
- Renforcer les capacités d'autonomie des femmes et leur participation active à la société ;
- Améliorer le soutien social aux femmes marginalisées ;
- Promouvoir le bien-être des enfants et améliorer la sécurité des services de garde.

En conformité avec ce plan et dans un effort de sensibilisation du public à l'importance de l'égalité des sexes, le gouvernement du Séoul métropolitain offre dans 470 établissements, dont les institutions d'éducation sociale et les écoles secondaires, quelque 300 conférences sur des questions relatives à l'avancement des femmes.

Tous les ans, la ville célèbre la Semaine des Femmes, du 1^{er} au 7 juillet, et choisit de souligner un thème particulier relatif à la problématique des femmes.

Pour prévenir le harcèlement sexuel au travail au sein même de son administration, le Séoul métropolitain a mis sur pied des programmes de formation qui rejoignent tout son personnel au moins une fois l'an. Le plan comporte également des mesures pour augmenter le ratio de femmes hauts fonctionnaires et la participation des femmes au sein des comités municipaux.

C'est aussi grâce aux autorités municipales que la Seoul Women's Foundation (SWF) a vu le jour en 2002. Cet organisme sans but lucratif fait la promotion de la participation des femmes et soutient leurs réseaux. Le SWF mène plusieurs projets qui ciblent le renforcement de la capacité des femmes, et gère la Seoul Women's Plaza et le Centre Dongbu pour le Développement des Femmes. Entre autres projets majeurs, la Seoul Women's Foundation organise l'*International Women's Policy Symposium*, le *Salon Femmes d'Affaires* de Séoul et la mise sur pied de programmes de formation destinés aux experts, incluant un cours de perfectionnement du leadership chez les femmes.

La ville de Séoul fournit une aide administrative et financière à plus de 140 groupes de femmes pour soutenir leurs efforts et optimiser leurs capacités.

De plus, un nombre important d'initiatives ont été mises de l'avant afin de rejoindre les travailleuses du sexe, dont des projets autonomes offrant des espaces sécuritaires, des ouvertures à la réinsertion sociale et des programmes de réhabilitation tels que STOP (Seoul Together Project), vaste projet visant à protéger les droits humains des prostituées. De plus, le centre d'aide Together Center de Séoul leur offre les soins médicaux, le gîte et le couvert et un programme de réhabilitation et d'emploi. La ville de Séoul rend également disponibles des services professionnels appropriés, grâce aux activités du « Volunteer Corps of Professional Resources » qui recrute ses bénévoles

dans les secteurs médicaux et légaux. La ville fournit 3,3 millions de dollars en financement annuel à 49 refuges et lançait, en 2003, une vaste pétition signée par plus d'un million de personnes qui, ce faisant, ont promis de rester à l'écart du commerce du sexe.

Pour les adolescentes déjà impliquées ou risquant de s'engager dans le commerce du sexe, la ville a ouvert des centres d'aide, de consultation et d'éducation afin de renforcer leurs capacités et de les détourner de la prostitution. Le «Center for Young Women in Crisis» est un centre d'aide intégrale qui dispense conseils, éducation sexuelle et programmes de réhabilitation aux adolescentes en fugue et/ou sur le marché du sexe ou en situation de danger.

Sources

Site Internet officiel de la ville de Séoul

- http://english.seoul.go.kr/gover/initiatives/inti_13pol_0201.htm
- http://www.onlinewomeninpolitics.org/archives/04_0527_kr_wrights.htm

Contact

Seoul Metropolitan Government
Women Policy Division
Deoksugung-gil 15, Jung-gu, Séoul 100-110, République de Corée
Téléphone : +82-2-3707-9230
Site : http://english.seoul.go.kr/gover/initiatives/inti_13pol.htm

Programme régional Villes sûres : sans violence contre les femmes (Programa Regional Ciudades Seguras : sin violencia hacia las mujeres)

UNIFEM

En Amérique latine des villes dangereuses se heurtent à un ensemble de forces complexes, source de craintes et de différences qui semblent encore irréductibles. Cette violence et cette insécurité croissante sont aujourd'hui une priorité dans l'agenda des gouvernements et des citoyens.

Faire le pari d'avoir des villes plus démocratiques où la coexistence s'améliore, implique comme condition fondamentale, l'éradication de la violence à l'égard des femmes, leur émancipation et la promotion de leurs droits en tant que citoyennes.

Voilà pourquoi l'UNIFEM, avec le soutien de l'Agence espagnole de coopération internationale (*Agencia Española de Cooperación Internacional – AECl*), est en train de mettre en place le Programme régional « Villes sûres : sans violence contre les femmes et politiques publiques » (*Programa Regional « Ciudades Seguras : Sin Violencia hacia las Mujeres y Políticas Públicas »*).



Objectif

- Consolider une participation active des femmes dans l'exercice de leurs droits civiques afin de réduire la violence publique et privée exercée contre elles dans les villes.

Le Programme régional consiste à élaborer des propositions innovantes, à concevoir des mécanismes de collaboration et de réflexion conceptuelle, à développer et à comparer des expériences d'intervention en milieu urbain. Les résultats attendus sur le long terme sont les suivants :

1. Faire connaître et renforcer le débat public sur la sécurité des femmes dans les villes par la systématisation des expériences et des connaissances accumulées et par la production de connaissances nouvelles en la matière susceptibles de générer des politiques publiques depuis une perspective de genre.
2. Incorporer le thème de la violence à l'égard des femmes dans l'agenda d'organisations sociales et dans des politiques publiques à travers l'instauration de stratégies de sensibilisation dirigées à la société en général et à ses leaders d'opinion. Ces stratégies de sensibilisation portent sur l'origine et l'impact de la violence, sur la crainte que subissent les femmes dans les villes ainsi que sur la nécessité de formuler de nouvelles propositions.
3. Proposer un modèle participatif d'intervention socio-territoriale développé, reproduit et incorporé à des politiques publiques à travers la réalisation d'expériences démonstratives innovantes dans des villes de la région. Des interventions sont actuellement en cours dans les villes de Rosario en Argentine, Santiago au Chili, Recife au Brésil et Bogotá en Colombie, auxquelles s'incorporeront prochainement Lima ainsi que des villes du Salvador et du Guatemala.
4. Renforcer des réseaux pour accroître leur impact sur les gouvernements et les instances de politiques publiques à travers la consolidation et l'élargissement de liens professionnels entre réseaux et organisations de femmes ainsi qu'avec différentes instances qui abordent des requêtes et thématiques en rapport avec la ville, la sécurité et l'aménagement du territoire au niveau international, régional, latino-américain, national, et à l'échelle de la ville.

Le Programme régional poursuit et approfondit un processus de concertation entre organisations de la société civile et organisations gouvernementales déjà entamé dans la région. Il renforce une stratégie de collaboration professionnelle avec les réseaux de femmes et de féministes de la région qui ont pris part au débat public ces dernières années et à la diffusion de propositions destinées à influencer les politiques publiques.

- *La Red Mujer y Hábitat de América Latina* (Réseau femme et habitat d'Amérique latine), est l'interlocuteur principal du Programme régional en tant que responsable de son implantation en liaison avec la Coordination régionale de l'UNIFEM Oficina para Brasil y Cono Sur (*Bureau pour le Brésil et le Cône Sud*).
- *La Red de Educación Popular entre Mujeres - REPEM* - (Réseau d'éducation populaire entre femmes), contribue par son expérience et sa connaissance profonde de l'éducation informelle au développement d'éléments de formation d'intervenants locaux.
- *Le Comité de América Latina y el Caribe para la Defensa de los Derechos de la Mujer - CLADEM* - (Comité d'Amérique latine et des Caraïbes pour la défense des droits de la femme), contribuera comme consultant à la révision et à la proposition d'instruments légaux et d'instruments juridiques.

Sources

- América Latina Genera du PNUD : [/www.americalatinagenera.org/ciudades_seguras](http://www.americalatinagenera.org/ciudades_seguras)
- ONG Sur Consultores Sociales www.sitiosur.cl

Contact

<http://www.redmujer.org.ar/>

Programme régional « Villes sûres : sans violence à l'encontre des femmes »

UNIFEM — Expérience Villes : Rosario *Argentine*

Le slogan « *Más mujeres en la calle, ciudades para todas y todos sin miedo y sin violencia* » (« Plus de femmes dans la rue, les villes pour tous et pour toutes, sans peur et sans violence »), diffusé dans différents médias (presse, radio, télévision) a été utilisé pour convoquer l'acte de présentation du Programme régional « Villes sûres : sans violence à l'encontre des femmes » et des initiatives menées au *Distrito Oeste* (District ouest) de Rosario.



Objectif

- Sensibiliser la population sur les violences faites aux femmes

Marches exploratoires dans le Distrito Oeste de Rosario : L'objectif est d'effectuer des promenades de reconnaissance par quartier afin que l'on puisse identifier des éléments urbains liés à la sécurité et à l'insécurité des femmes dans les espaces publics. Les marches ont été organisées en plusieurs sous-groupes, en essayant de ne pas dépasser quatre ou cinq participants dans chacun. D'un côté, les éducateurs sociaux; de l'autre, les membres du réseau de femmes et les responsables du budget de participation; dans un troisième groupe, les membres de l'atelier. Elles ont toutes réalisé trois parcours dans différentes zones du *Distrito Oeste*.

Campagne d'affichage dans la ville de Rosario : elle a eu pour but de faire un appel à la solidarité comme moyen contribuant au renforcement de politiques publiques municipales destinées à prévenir la violence urbaine envers les femmes. En mars 2007, une campagne d'affichage a eu lieu, sous le slogan « *Imaginemos Rosario sin violencia, ¡¡¡también para las mujeres!!!* » (« Imaginons Rosario sans violence, même pour les femmes!!!! »). Les affiches furent accrochées à différents endroits fréquentés dans la ville, de façon à pouvoir attirer l'attention des habitants de Rosario.

Symposium Les villes que nous voulons : une perspective de genre (Las ciudades que deseamos : Una visión desde el género) : Le but de ce symposium est d'échanger des expériences et de débattre sur les progrès et les recherches de différentes disciplines en rapport avec la ville et la vie quotidienne et ce dans une perspective de genre.

Réunion de Réseaux et des acteurs du Programme Régional à Rosario : Le but de la réunion était de faire un bilan basé sur l'expérience et d'analyser le travail réalisé par chaque équipe jusqu'à présent; d'échanger des points de vue, des interrogations et des propositions; et de définir des accords pour l'étape suivante du projet.

Présentation du livre *Ciudades para Convivir : sin violencias hacia las mujeres* (Villes pour cohabiter : sans violence à l'encontre des femmes) : Le livre a été présenté par une des éditrices, Ana Falú (Directrice régionale du Bureau Brésil et Cône Sud de l'UNIFEM) et par madame le maire de Cerro Navia à Santiago du Chili, Cristina Girardi.

Présentation au Syndicat de presse de la publication « *La violencia hacia las mujeres en los medios de comunicación. Transformando las noticias* » (« La violence envers les femmes dans les médias. Transformer les nouvelles »). Le but était de présenter la publication, dans le cadre du Programme régional UNIFEM, devant un public ciblé de journalistes pour discuter de la façon dont les médias abordent le sujet de la violence envers les femmes, ainsi que d'insister sur l'importance de la remise en question des stéréotypes et de se focaliser sur les causes et non pas sur les effets.

Conférence Villes habitables : Apports de l'urbanisme à l'égalité de genre (Conferencia Ciudades Habitables : Aportes desde el urbanismo a la equidad de género) : Le but de la conférence était d'apporter des notions-clés sur l'habitabilité urbaine, en abordant l'urbanisme comme un outil contribuant à l'égalité de genre.

Séminaire Atelier de transfert : Politiques et méthodologies de participation en urbanisme et genre (Taller de Transferencia : Políticas públicas y metodologías de participación en urbanismo y género) : Le but était de débattre sur les expériences de travail en urbanisme et de présenter des méthodologies pour des processus de participation sociale.

Rencontre de travail avec les Groupes de femmes du Distrito Oeste (Grupos de Mujeres del Distrito Oeste) à Rosario (Argentine) et l'équipe de CISCOSA pour qu'elles racontent le travail effectué autour des marches exploratoire et sur la systématisation de problèmes et de propositions.

Près de 20 femmes y ont participé, travaillant toutes dans le cadre du Programme de Villes sûres : Sans violence à l'encontre des femmes, et appartenant aux groupes d'animatrices sociales, membres des réseaux Liens de femmes en réseau pour la défense de nos droits (*Lazos de Mujeres en red por nuestros derechos*), et de l'Association de voisins *13 de marzo*. Il y avait aussi une rencontre avec les organisations de femmes de la ville de Rosario en Argentine.

Source

- *Red Mujer y Hábitat de América Latina – CISCOSA*
(Réseau femme et habitat d'Amérique latine - CISCOSA)

Contact

Mara Nazar, Maite Rodigou, Liliana Rainero
Adresse : 9 de Julio 2482, Córdoba, Argentina
Téléphone : 54 (351) 489 1313
Courriel : ciscsa@ciscsa.org.ar

Programme régional Villes Sûres : sans violence contre les femmes

UNIFEM — Expérience Villes : Recife, *Brésil*

Lancement du Programme «*Ação Mulher*» (Action Femme) qui a pour but de placer le problème de la violence envers les femmes en milieu urbain dans la ligne éditoriale des médias de l'état de Pernambuco. L'intention est de lancer le débat autour de cette problématique tout en sensibilisant la population aux problèmes de violence envers la femme afin de générer des initiatives contribuant à l'élimination de cette violence.

Pour cela, SOS Corpo - Institut féministe pour la démocratie (*SOS Corpo - Instituto Feminista para la Democracia*), et le Centre de femmes (*Centro de Mujeres*) de Cabo de Santo Agostinho, lancent une nouvelle production destinée à combattre la violence envers les femmes. Dans ce cas, il s'agit de trois programmes radio, portant le nom «*Ação Mulher*», qui décrivent des situations de violence envers les femmes par le biais de récits, de feuilletons et d'entrevues avec des représentantes féministes qui mettent en relief les droits de la femme et la lutte pour la conquête de protections et garanties.



Objectif

- Sensibiliser la population sur les violences faites aux femmes

Premier Forum de Dialogue (*Foro de Diálogo*) entre la Société Civile et l'État à Recife, Brésil a été organisé par *SOS Corpo - Institut féministe pour la démocratie* en mai 2007. Le but était de construire des espaces de dialogue entre l'État et la société civile autour du sujet de la violence envers les femmes en milieu urbain dans l'État de Pernambuco et d'effectuer ainsi des propositions d'actions dans une démarche intersectorielle. Ce premier Forum de dialogue s'est fait en collaboration avec les mouvements de femmes, les mouvements sociaux et les gouvernements. En tout, 80 personnes ont participé au Forum.

À l'occasion de cette rencontre, une analyse de la situation dans l'état de Pernambuco, basée sur des données publiées par le *Bulletin de données et analyses de l'Observatoire de la violence à l'encontre des femmes (Boletín de Datos y Análisis, del Observatorio de Violencia contra las Mujeres de Pernambuco)* a été présenté, ainsi que les résultats d'une recherche réalisée auparavant sur les services d'assistance aux femmes victimes de violence.

À partir de ce processus, des réflexions ont été élaborées de façon critique sur la violence envers les femmes en contexte urbain ainsi que des directives pour les politiques publiques. Les groupes de femmes ont rédigé un document contenant les propositions pour la Conférence étatique et nationale de politiques pour les femmes (*Conferencia Estatal y Nacional de Políticas para las Mujeres*).

Deuxième Forum de Dialogue entre la Société Civile et l'Etat à Recife, Brésil a eu lieu en octobre 2007. Son but, tout comme celui du premier forum, était de construire des espaces de dialogue entre l'État et la société civile autour du sujet de la violence envers les femmes, ainsi que d'apporter des propositions d'actions d'un point de vue intersectoriel. Suivant le processus du premier Forum de dialogue, *SOS Corpo - Instituto Feminista para la Democracia* a organisé une deuxième rencontre pour continuer à générer des espaces favorisant une analyse plus approfondie de la violence envers les femmes et de l'aggravation des divers types de violence au sein du territoire brésilien, ainsi que des stratégies articulées de lutte. Tout ceci dans l'idée que le dialogue entre les mouvements sociaux, notamment les mouvements de femmes et les institutions qui font parties de l'Etat, est essentiel et indispensable à la construction de ce débat.

Sources

- Site Internet de América Latina Genera del PNUD www.americalatinagenera.org/ciudades_seguras
- Site Internet de ONG Sur Consultores Sociales www.sitiosur.cl

Contact

Joana Santos
Adresse : Real da Torre 593, Madalena, 50.610-000 - Recife - PE - Brésil
Téléphone : 55 (81) 3087-2086
Courriel : sos@soscorpo.org.br

Programme régional Villes sûres : sans violence à l'encontre des femmes

UNIFEM — Expérience Villes : Santiago, *Chili*

Nous présentons à la suite les principales initiatives prises à Santiago du Chili dans le cadre du développement du Programme régional Villes sûres : sans violence à l'encontre des femmes (*Programa Regional Ciudades Seguras : sin violencia hacia las mujeres*).



Objectif

- Sensibiliser la population sur les violences faites aux femmes

Observatoire genre et violence dans les quartiers pauvres (Observatorio Género y violencia en barrios pobres) : Le but est de créer un espace et de constituer un groupe se réunissant régulièrement autour de la question des violences urbaines et de la perception de l'insécurité dans la population, d'aborder la discussion et d'échanger des idées depuis une perspective démocratique, attentive aux droits de l'homme et à la construction d'une citoyenneté égalitariste.

Atelier Entre nous, un lieu de rencontre pour les femmes de la ville (Entre Nosotras, un lugar de encuentro y desarrollo para mujeres de la Población), Santa Clara, Santiago du Chili : Voici un espace de développement personnel fondé sur une perspective de genre qui est destiné à un groupe de femmes de Santa Clara. Il a pour objectif de favoriser la conscience de genre et d'incorporer des formations significatives bénéfiques au développement personnel de ce groupe de femmes de Santa Clara, de consolider les liens d'assistance entre pairs et le sentiment d'appartenance à un groupe ; de consolider les femmes et leur organisation en tant qu'intervenantes qui ont leur mot à dire et font des propositions dans le processus de récupération et d'amélioration de Santa Clara.

L'atelier Discuter de l'intimité. Vie quotidienne, sexualité et masculinité (Conversando la Intimidad. Vida Cotidiana, Sexualidad y Masculinidad) a été organisé avec de jeunes adolescents du quartier de Santa Clara, commune de Cerro Navia, Santiago du Chili. L'objectif était d'ouvrir un espace de conversation sur la sexualité et les préceptes culturels afin de favoriser chez chacun des participants des comportements plus réfléchis, permettant d'établir des relations plus responsables et prudentes par rapport à soi et à son entourage. On prétend ainsi construire une communauté plus active et consolider la capacité de réflexion des participants par la prise de parole pour qu'ils soient mieux outillés face à différentes circonstances qu'ils rencontreront.

Lancement du livre *Ciudades para convivir : sin violencias hacia las mujeres* (Villes pour cohabiter : sans violence à l'encontre des femmes), édité par Ana Falú & Olga Segovia : Il s'agit d'une publication d'EDICIONES SUR datant où figurent les interventions du séminaire international « Villes sans violence contre les femmes, villes sûres pour chacun et chacune des habitants » qui s'est tenu à Santiago du Chili en août 2006 dans le cadre du Programme régional.

Cycle d'ateliers-débat : organisé par SUR Corporación, ce cycle s'est tenu à la fin de l'année 2006 jusqu'au milieu de l'année 2007. Il rentre dans la ligne de systématisation et de production de connaissance du Programme, lequel propose de renforcer le débat public sur la sécurité des femmes dans les villes et de générer des propositions de politiques publiques depuis une perspective de genre.

-
1. Atelier «*La ville partagée*» : le but étant de réfléchir sur les enseignements du livre *La ciudad compartida* (La Ville partagée) de María Ángeles Durán, en s'appuyant principalement sur le contenu du chapitre 7, « le souci d'avenir et les projets de changement ».
 2. Atelier «*Les femmes et le pouvoir*» : le but étant de consolider le débat public sur la sécurité des femmes dans les villes et de générer des politiques publiques depuis une perspective de genre.
 3. Atelier «*Perspective de genre pour une approche de la violence dans les ghettos de Santiago*» : le but étant de réfléchir et d'apporter des éléments pour intégrer la perspective de genre au moment d'aborder la problématique de la violence dans les ensembles d'habitat social.
 4. Atelier «*Indicateurs de genre*» : le but étant de réfléchir à l'orientation sous-jacente dans la production d'instruments méthodologiques, éthiques et politiques en rapport avec la résolution des inégalités de genre.
 5. Atelier «*Facteurs conditionnant les usages et appropriations de lieux au sein des quartiers*» : le but étant de réfléchir et de partager des impressions sur la mise en route de politiques d'intervention urbaine à niveau local, sur la manière dont la perspective de genre s'incorpore à ces processus et sur les éléments qui permettent de visualiser cette incorporation.

Forum de discussion virtuelle : «*Villes sans violence pour hommes et femmes dans l'espace privé et public*» : Son objectif est de prolonger et d'élargir les thèmes traités durant le cycle d'ateliers-débats à *SUR Corporation d'études sociales et d'éducation* (*SUR Corporación de Estudios Sociales y Educación*).

L'atelier «*Sécurité et genre : coexistence sociale dans l'espace public et privé*» a pour but de réfléchir à la manière dont les espaces publics se constituent comme des lieux de rencontre, de solidarité, d'intérêt et de respect pour l'autre, en intégrant la perspective de genre comme axe transversal de cette réflexion.

Le séminaire «*La ville partagée*» s'inscrit dans le cadre de la XV^e biennale d'architecture, Santiago du Chili. Son objectif est de réfléchir autour du livre *La Ciudad Compartida*, de María Ángeles Durán, auteur également de *La ciudad compartida. El género de la arquitectura*. (La ville en partage. Le genre de l'architecture).

Source

- Site Internet de ONG Sur Consultores Sociales www.sitiosur.cl

Contact

Marisol Saborido, Alfredo Rodríguez ; Paula Rodríguez
Adresse : J.M. Infante 85, Providencia, Santiago du Chili
Téléphone : (56 + 2) 235 8143
Courriel : marisol.saborido@gmail.com ; corporacionsur@sitiosur.cl

Programme régional Villes sûres : sans violence à l'encontre des femmes

UNIFEM — Expérience Villes : Bogotá, *Colombie*

L'activité « Cin-Espacio para las violencias²¹ », cycle de cinéma à Bogotá, Colombie a été organisé pour provoquer une réflexion sur ce qu'impliquent les différentes formes de violence faites aux femmes et de créer une démarche soucieuse d'apporter des propositions pour transformer une réalité inacceptable, qui affecte non seulement les droits des femmes mais aussi la stabilité émotionnelle, psychologique et physique de tous les habitants de Bogotá.

C'est dans cette optique que s'est tenu à la Cinémathèque de Bogotá le cycle « *Cin-espacio para las violencias* ». Les films suivants y ont été projetés gratuitement : *Beignets de tomates vertes*, *Monster*, *The Magdalene sisters*, *Ne dis rien* et *L'Âme des guerriers*.



Objectif

- Sensibiliser la population sur les violences faites aux femmes

Concours pour la conception d'un objet d'art : Le Réseau national des femmes (*Red nacional de mujeres*), par l'intermédiaire de son projet « Ville sûres, politiques publiques et violence contre les femmes » soutenu par l'UNIFEM, veut sélectionner à travers un concours public un objet d'art capable de transmettre visuellement à la population que la violence faite aux femmes constitue un trait social inacceptable dans une ville qui se veut sécuritaire pour chacun des deux sexes.

L'objet d'art (sculpture, peinture, dessin graphique ou autre) doit représenter et communiquer que la violence envers les femmes dans l'environnement public est un grave problème socio-culturel qui empêche les femmes d'habiter dans la ville dans les mêmes conditions de liberté et autonomie individuelle et collective que les hommes. Il doit également remettre en cause la sécurité en tant que sujet strictement policier, ainsi que mettre ce concept sur le terrain de la définition des politiques publiques et des profondes transformations dans la société vers la direction du respect envers ses femmes.

Sources

- Site Internet de América Latina Genera del PNUD
www.americalatinagenera.org/ciudades_seguras
- Site Internet de ONG Sur Consultores Sociales
www.sitiosur.cl

Contact

José Luis Palacios López
Adresse : Calle 33 # 16-18. Bogotá, Colombie.
Courriel : ciase@ciase.org ; nacional@rednacionaldemujeres.org

21. Jeu de mots dont « cin » est clé, vu que par sa prononciation en espagnol il fait penser à « sans » aussi bien qu'à « ciné ».

3.

Initiatives...

...NON-GOUVERNEMENTALES



Kwa-Zulu Natal (KZN) Network on Violence against Women

Kwa-Zulu Natal, *Afrique du Sud*

Le Réseau KZN Violence against Women est un organisme sans but lucratif, fondé en 1996. Sa philosophie est de promouvoir l'égalité des sexes dans une société pacifique. Le Réseau fait campagne sur la prévention et l'éradication de toutes les formes de violence faites aux femmes et sur la promotion de l'égalité des sexes, en utilisant une variété d'approches telles que le lobbying, la défense des droits, le renforcement des capacités et la conscientisation du public. Le Réseau se concentre également sur les questions de VIH/SIDA via ses efforts pour prévenir la violence sexuelle – une des causes principales du niveau très élevé d'infection en Afrique du Sud. Le Réseau représente plusieurs groupes d'individus, autant en provenance des communautés urbaines que des régions rurales profondes et traditionnelles, et encourage l'utilisation de ressources locales pour atteindre ses objectifs.



Objectifs

- Contribuer au développement de politiques, de documents législatifs et de stratégies d'intervention pour éradiquer toutes les formes de violence faite aux femmes ;
- Superviser et évaluer l'implantation des réformes législatives et politiques ;
- Promouvoir le réseautage, national et international ;
- Susciter l'attention sur les lois qui sanctionnent la violence faite aux femmes ;
- Coordonner les stratégies pour changer les comportements envers la violence faite aux femmes.

Le Réseau KZN contre la violence faite aux femmes a développé une panoplie d'activités pour promouvoir le renforcement des capacités des femmes en Afrique du Sud. Le Réseau a organisé le programme *PEP Preparedness* au profit de ses membres affiliés au Kwa-Zulu Natal qui travaillent dans les secteurs de la violence faite aux femmes et du VIH/SIDA. Le programme vise à sensibiliser la communauté et éduquer les individus sur le droit des femmes aux soins requis après un viol ou un épisode de violence sexuelle. Les campagnes de sensibilisation tenues durant les « 16 Jours d'Activisme contre la violence faite aux femmes » avaient aussi pour but de mettre en relief le programme PEP qui a rejoint pas moins de 7 500 femmes et filles entre janvier et août 2008.

Le Réseau KZN a organisé un programme sur les habiletés fondamentales pour les étudiants de 8^e année (2^e secondaire) sur les droits de santé sexuelle et reproductive. Ce programme visait à aider les jeunes femmes à faire des choix informés et répondait à des questions pertinentes, telles que les maladies transmises sexuellement, la transmission du VIH, la grossesse chez les adolescentes et l'interruption de grossesse, de même que la santé sexuelle et reproductive. En 2007 et 2008, quelque 1 200 étudiant(e)s de 8^e année dans six écoles ont reçu une formation sur la santé sexuelle et reproductive, les droits humains et les habiletés fondamentales. De plus, une formation de huit semaines a été organisée pour les enseignants du secondaire sur les habiletés de leurs étudiant(e)s à orienter leur vie en matière de santé sexuelle et reproductive. Cette formation a permis aux enseignants d'approfondir ces questions. Un manuel de formation a été conçu pour soutenir le programme.

Le Réseau KZN a collaboré avec le ministère de la Justice et du Développement constitutionnel, avec les Services bénévoles outre-mer (Voluntary Services Overseas - VSO) et avec l'Initiative régionale sud-africaine sur le SIDA (Regional AIDS Initiative in Southern Africa - RAISA) pour organiser une consultation multisectorielle afin d'évaluer l'efficacité des services livrés en matière de violence faite aux femmes dans le cadre du Domestic Violence Act et de recommander des correctifs.

Le Réseau KZN, *Safer Cities* et le *Department of Community Safety and Liaison* ont été les premiers partenaires à mettre en œuvre le projet des marches exploratoires des femmes au KZN. Les marches exploratoires ont permis aux membres de la communauté, aux femmes, aux urbanistes, aux décideurs et aux gouvernements locaux de contribuer à améliorer la sécurité des communautés confrontées au crime et à la violence. Le projet a mis l'accent sur la conception de l'environnement dans la communauté et a examiné les facteurs d'insécurité et de victimisation pour les femmes. Des améliorations tangibles ont été par la suite apportées à la conception des lieux.

Le Réseau KZN on Violence against Women a collaboré avec le réseau *AIDS Legal Network* à la production d'un guide de ressources et de formation qui met en lumière la double épidémie de VIH/SIDA et de violence faite aux femmes et fournit le cadre de référence de la Déclaration des droits humains, afin que le manuel soit un outil pratique pour les formateurs en matière de violence faite aux femmes et de VIH/SIDA. Le projet était accompagné d'activités de sensibilisation aux droits humains visant à réduire cette double épidémie et à stimuler et renforcer les solutions émergentes de la communauté.

Le Réseau KZN on Violence against Women a travaillé en partenariat avec le Centre d'Étude sur la Violence et la Réconciliation (CSV), le ministère de la Justice et du Développement constitutionnel et plusieurs autres fournisseurs de services pour animer la campagne «*Stop Violence against Women – Bus Campaign*» au Kwa Zulu Natal. Cette campagne avait pour objectif de sensibiliser le public sur les lois spécifiques (par exemple, The Sexual Offences Bill) qui font la promotion des droits des femmes à la sécurité et de prévenir toute violence faite aux femmes. De plus, la campagne visait à renseigner les femmes victimes de viol ou de violence conjugale sur l'aide qui leur est destinée. Les ateliers de renforcement des capacités sur la violence domestique et sur le *Domestic Violence Act* ont rejoint plus de 2 400 femmes de la province entre 2007 et 2008.

Résultats et outils

Le Réseau KZN on Violence against Women a produit et co-produit plusieurs manuels de formation sur de nombreux sujets tels que : le lien entre violence faite aux femmes et VIH ; viol et traitement PEP ; droits et habiletés sociales pour étudiant(e)s ; santé sexuelle et reproductive et les droits à l'éducation des femmes/filles dans les communautés ; un livret d'information sur SRHR (Sexual and Reproductive Health and Rights) et une brochure conçue pour les travailleurs et employés de commerce sur la violence conjugale.

Gagnant du prix Nedbank, *Business Women's Association KZN, Social Entrepreneur Award* pour l'année 2007/2008 pour leur travail communautaire sur la violence faite aux femmes.

Source

- Correspondance personnelle avec Cookie Edwards, Directrice, KZN Network on Violence against Women, kznetwork@mweb.co.za, 2 septembre 2008.

Contact

KZN Network, PO Box 62245 Bishopgate 4008, Durban, South Africa
Courriel : kznetwork@mweb.co.za

Canberra Rape Crisis Centre

Canberra, *Australie*

Le Canberra Rape Crisis Center -CRCC (Centre d'aide contre le viol de Canberra) est un organisme non-gouvernemental féministe engagé à bien comprendre les structures du pouvoir et des relations entre sexes dans la société d'aujourd'hui. Le CRCC va au-delà de l'aide traditionnelle aux victimes en offrant également des programmes proactifs de prévention. En fonction depuis 32 ans, l'organisme est ouvert à toute femme, homme ou enfant victimes de toutes formes d'abus sexuel (viol entre adultes, abus sexuel sur des enfants, mutilation rituelle ou harcèlement sexuel), peu importe que l'abus soit récent ou qu'il soit survenu il y a plusieurs années. Le Centre peut compter sur un personnel spécialement formé dont l'aide gratuite et confidentielle est disponible aux victimes, qu'elles veuillent ou non porter plainte à la police.



Objectifs

- Confronter les barrières structurelles qui perpétuent la discrimination envers les femmes et les enfants et créent des environnements dangereux et irrespectueux au sein des familles, de la communauté et des institutions ;
- Outiller et soutenir les femmes et les enfants pour qu'ils soient des membres actifs de la communauté ;
- Encourager les hommes à prendre leurs responsabilités face à la violence faite aux femmes, aux enfants et aux hommes et s'assurer qu'ils ne laissent pas aux femmes la tâche de régler seules le problème ;
- Offrir un secours direct via l'allocation de services d'aide aux personnes victimes de violence sexuelle.

Le Centre offre une gamme complète de services communautaires aux femmes et aux enfants victimes de violence sexuelle, soit de l'information et des références, un soutien de première ligne et une aide légale, une ligne d'urgence, des rencontres individuelles et des groupes de soutien. Il offre aussi le programme *Service Assisting Male Survivors of Sexual Assault* (SAMSSA).

L'association reconnaît que nous sommes sur des terres aborigènes, le territoire Ngunnawal dans l'ACT (Australian Capital Territory). Le service est donc fermement engagé à travailler de pair avec les communautés et les organisations indigènes. Le Programme Nguru vise particulièrement la communauté aborigène et insulaire du Déroit de Torres. Il sensibilise aux problèmes et fournit la formation communautaire et le soutien individuel nécessaires. Pour la première fois dans l'histoire, un employé masculin a été engagé à cause du type de solution plus holistique requise par cette communauté.

Les étudiants de 13 à 18 ans reçoivent de la formation communautaire sous forme de sessions, portant sur le comportement préventif et défensif que les jeunes femmes doivent développer à l'école, et sous forme de programme à long terme, concernant le genre et la violence dans les écoles de l'ACT ou les établissements tertiaires. La formation communautaire est également offerte à d'autres organismes comme *Lifeline*, les refuges pour femmes, les services à la jeunesse, les conseillers scolaires et le personnel consulaire au ministère des Affaires Étrangères, via une session de deux jours sur les questions d'agressions sexuelles qui touchent des secteurs spécifiques de la communauté. S'ajoutent à cela d'autres services et matériel de sensibilisation et de formation, dont des trousseaux d'information et des services de bibliothèque, vidéos, livres, cassettes.

Le Centre s'implique aussi dans la défense des droits et le processus de réforme législative. Il s'emploie à faire prendre conscience des aspects structurels et culturels de notre société fortement sexualisée qui permettent la perpétuation de la violence sexuelle, et à changer l'attitude et les pratiques relatives à la violence sexuelle. Il faut tout particulièrement remettre en question cette attitude et ces pratiques qui blâment les femmes, hommes et enfants victimes de violence sexuelle. Le *Rape Crisis Centre* de Canberra travaille en collaboration avec d'autres agences gouvernementales et non-gouvernementales, à créer des politiques et à bâtir un système de services qui font la promotion des droits et des besoins des personnes affectées par la violence sexuelle et qui contribuent à éliminer cette violence.

L'organisme dispose d'une équipe de première ligne qui prend les appels d'urgence et porte assistance aux victimes tant pour déposer une plainte à la police que pour passer un examen médico-légal. Au cours des derniers 12 mois, une relation forte et durable s'est établie avec les services de police, le Centre étant sollicité pour offrir son aide chaque fois que quelqu'un veut rapporter un cas de violence sexuelle. Le Centre a récemment conclu une entente de services avec la police, les services médicolégaux, le Bureau du Procureur général et l'Instance de défense des droits des victimes de crime, afin que ces dernières reçoivent une réponse adéquate et complète à leurs besoins.

Résultats

Le Centre d'aide contre le viol de Canberra maintient une ligne téléphonique d'urgence 24 heures sur 24 aux victimes de violence sexuelle. Au cours des deux dernières années, cette ligne a été ouverte autant aux hommes qu'aux femmes et aux enfants victimes de violence. En 2006/07, quelque 5 000 appels ont été reçus sur cette ligne d'urgence.

Le Centre offre des rencontres d'aide individuelle et du soutien aux femmes, aux adolescentes et aux enfants (ainsi qu'aux hommes via le programme SAMSSA). Durant l'année 2006/07, plus de 2 700 rencontres ont été effectuées.

Sources

- Le site Internet officiel du Centre d'aide contre le viol de Canberra, www.rapecrisis.org.au/
- Le Centre d'aide contre le viol de Canberra, le programme Nguru, la présentation Powerpoint de l'atelier « Aboriginal Health is Everybody's Business » sous l'égide de ANTaR ACT et les services de santé aborigènes Winnunga Nimmityjah, le 28 novembre 2008
<http://www.slideshare.net/ANTaR/canberra-rape-crisis-centre-nguru-program>
- Correspondance personnelle avec Veronica Wensing, Directrice générale, Canberra Rape Crisis Centre, 15 août 2008

Contact

Canberra Rape Crisis Centre
PO Box 916 Dickson ACT 2602
Courriel : crcc@rapecrisis.org.au / Site : <http://www.rapecrisis.org.au/>

Garance ASBL

Bruxelles, *Belgique*

Garance, fondée en 2000, est une association sans but lucratif qui est active dans le domaine de la prévention primaire des violences basées sur le genre. Elle agit sur le territoire de la Communauté française de Belgique. Les activités de Garance s'inscrivent dans une optique de réappropriation du pouvoir sur soi, dans une pédagogie féministe.



Objectifs

- Transmettre et renforcer les stratégies, outils et ressources individuels et collectifs afin d'intervenir avant que la violence n'ait lieu ;
- Sensibiliser la communauté aux moyens simples et concrets de prévenir les violences en disséminant ce savoir par des publications, mais aussi par des actions ludiques.

Garance offre des formations d'autodéfense pour femmes et aussi pour des publics spécifiques (migrantes, transsexuelles, travaillant dans le milieu de la prostitution, victimes de violence conjugale etc.). Le but est de reconnaître rapidement une agression pour être capable d'intervenir quand c'est encore facile de freiner le dynamisme de la situation, et d'avoir un plus grand choix de stratégies et outils verbaux, non verbaux, de gestion d'émotions, de pose de limites verbale et d'autoprotection physique. Des formations de défense verbale pour femmes sont aussi offertes.

D'autres formations d'autodéfense sont offertes à des groupes de femmes spécifiques et adaptés à leurs besoins et à leur réalité, telles les filles à partir de 8 ans et les femmes 55+. Garance développe actuellement une méthodologie pour animer des groupes d'autodéfense pour des garçons de 14 – 18 ans. Pour les femmes 55+, la formation a été adaptée en se basant sur les résultats de recherches se centrant surtout sur la lutte contre le sentiment d'insécurité.

Des groupes de réflexion nommé « Femmes 55+, actrices de leur sécurité » ont été organisés par Garance et facilitent l'échange d'expérience en permettant à la fois aux femmes d'expérimenter avec différentes stratégies de prévention et de protection. Garance réunit aussi les femmes 55+ et des garçons dans les « rencontres intergénérationnelles » au sujet de la sécurité. Le groupe travaille ensemble sur un projet créatif dans le but de leur permettre de mettre en question les préjugés mutuels et de travailler ensemble pour la sécurité dans leur quartier.

Les marches exploratoires sont utilisées par Garance pour générer une meilleure compréhension du sentiment d'insécurité et de dégager des pistes d'action pour les habitant(e)s aussi bien que pour les autorités publiques.

Garance forme des formatrices qui travaillent pour la plupart pour d'autres services en contact avec des femmes victimes de violence, surtout les maisons d'accueil. Selon les expériences de Garance, les femmes 55+ ont plus de confiance en la faisabilité et utilité d'une stratégie quand il est transmis par une femme de leur âge. Garance forme des femmes 55+ pour animer des groupes selon le principe de l'éducation par les paires.

Des formations en gestion de l'agression dans le contexte professionnel sont offertes par Garance pour le personnel des services psychomédico-sociaux, des écoles et des administrations publiques. Cela permet aux participants de s'exprimer et d'expérimenter des outils individuels pour développer une approche commune au sein de l'équipe.

Résultats

- Plus de 2000 femmes et filles ont suivi une formation en prévention primaire des violences ;
- 10 formatrices ont été formées et sont actives en Belgique et en France ;
- Des nouvelles méthodologies et manuels ont pu être développés pour mieux rencontrer les besoins et attentes des femmes 55+ en matière de sécurité ;
- Garance a reçu d'excellentes notes par les participantes aux formations qui disent mieux comprendre les violences basées sur le genre, avoir plus de confiance en elles-mêmes et se sentir plus en sécurité ;
- Une évaluation approfondie de nos activités avec les femmes 55+ a démontré que leur impact positif sur le sentiment de sécurité est constant à moyen terme et qu'elles ont pris conscience de leur capacité d'agir face aux violences ;
- 10 000 sifflets d'alarme ont été distribués aux Bruxelloises qui savent maintenant intervenir, aussi quand elles sont témoins d'une agression ;
- 43 témoignages personnels et articles démontrent que les Echappées belles sont capables d'agir face à la violence.

Garance est membre de la Violence Prevention Alliance de l'OMS, de Femmes et Villes International, du Réseau pour l'Élimination des Violences entre partenaires et de nombreuses plates-formes et conseils consultatifs au sujet des violences entre partenaires et de l'égalité des chances entre femmes et hommes. L'organisation est reconnue par la Communauté française de Belgique en éducation permanente.

Publications

- *Echappez belle ! Guide pratique de sécurité pour femmes.*
- *Les femmes 55+ actrices de leur sécurité.*
- *Ma sécurité et moi. Les femmes 55+ à Bruxelles-Capitale comme actrices de leur sécurité – une enquête exploratoire.*
- *Non c'est non ! Petit manuel d'autodéfense à l'usage de toutes les femmes qui en ont marre de se faire emmerder sans rien dire (www.editions-zones.fr)*

Sources

- Correspondance avec Irene Zeilinger, Directrice, Garance, le 7 août 2008
- Site officiel de Garance, www.garance.be, consulté le 11 août 2008
- World Health Organisation, Violence Prevention Alliance, Garance ASBL, www.who.int/violenceprevention/about/participants/garance_belgium/en/index.html, consulter le 11 août 2008

Contact

Garance ASBL, Boulevard du Jubilé 155, BE-1080 Bruxelles
Tél/Fax : +32 2 216 61 16
www.garance.be, info@garance.be

Women in Alternative Action, WAA-Cameroon

Cameroon

Women in Alternative Action (WAA) est une ONG sans but lucratif, née en 2004 du besoin d'offrir des alternatives aux activités coutumières des autres ONG. WAA Cameroon s'occupe de questions relatives aux droits humains et, plus spécifiquement, aux droits des femmes. Elle travaille à la promotion des droits sociaux, culturels, politiques et économiques des femmes au Cameroun et en Afrique Centrale. WAA Cameroon concentre actuellement ses efforts sur la recherche, l'établissement de relations stratégiques plus fortes, le réseautage, le renforcement des capacités et les programmes de formation.



Objectifs

- Promouvoir les droits sociaux, culturels, politiques et économiques des femmes ;
- Intégrer l'approche différenciée à la planification des projets.

Gender Programmes (Programmes d'intégration de l'approche de genre): *Women in Alternative Action* travaille à intégrer l'approche différenciée et les questions de discrimination en fonction du genre à chaque phase des projets. WAA Cameroon croit que l'interaction et les alliances multidisciplinaires sont de puissants outils stratégiques qui peuvent servir à l'accroissement de l'égalité entre les sexes. Afin de renforcer les capacités et le pouvoir des femmes, WAA Cameroon s'emploie : à soulager l'extrême indigence des femmes par des programmes de réduction de la pauvreté et par l'intégration à la vie citoyenne via l'alphabétisation des fillettes ; à promouvoir l'égalité entre les sexes ; à assurer la protection des droits des femmes ; et à sensibiliser la population aux problèmes liés à la violence faite aux femmes. WAA Cameroon travaille d'abord avec ses associations membres et les ONG afin d'augmenter la participation des femmes à l'implantation des programmes. Outre l'approche différenciée, et vu le contexte particulier du Cameroun, WAA Cameroon s'emploie à intégrer la lutte contre le VIH/SIDA aux initiatives de développement des politiques anti-discriminatoires des différentes organisations. De plus, elle met l'accent sur l'introduction de l'approche de genre dès la phase de développement des projets. WAA Cameroon soutient les projets visant à renforcer les capacités des femmes : la défense des droits et le lobbying pour les droits humains et les droits citoyens, la démocratie et la bonne gouvernance sont des thèmes qui se recoupent dans les programmes de WAA Cameroon.

Advocacy Programme and the Human Rights Research, Protection, and Promotion Programmes (Programme de défense des droits et programmes de recherche, protection et promotion des droits humains): WAA Cameroon se concentre actuellement sur la sensibilisation aux violations des droits humains, puisque la violence faite aux femmes est une violation de ces droits fondamentaux. *Women in Alternative Action* offre un programme de recherche qui documente les cas de violence faite aux femmes par une analyse de la fréquence des cas et de leurs effets sur le pays. Les données sont colligées par des moyens traditionnels, mais aussi par le biais de contacts privilégiés à même de les renseigner sur les cas de violation des droits humains. Ces allégations sont soumises à un processus de vérification, ce qui permet de compléter les rapports de cas. Les données recueillies et les comptes-rendus écrits sont systématiquement compilés et constituent la base du développement de solutions potentielles. De plus, cette information peut déclencher le lancement de campagnes d'urgence. Enfin, WAA Cameroon fournit un soutien aux victimes de violation des droits humains.

Sustaining Socio-Economic and Cultural Rights Programmes (Programmes de soutien des droits socio-économiques et culturels): Inspirée par la *Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women (CEDAW) (Convention sur l'élimination de toute forme de violence*

à l'égard des femmes) et d'autres structures internationales, WAA Cameroun cherche à renforcer les chances de développement socio-économique et culturel des femmes au Cameroun. Afin d'atteindre cet objectif, WAA Cameroun cherche à contribuer à l'éradication de la pauvreté et à la promotion d'une distribution égale de la richesse en surmontant les facteurs qui y font obstacle. Système sanitaire insalubre, hygiène inadéquate et sources d'eau impropres à la consommation font le quotidien des pauvres et peuvent concourir à leur désespoir. Ce programme démontre une « vision futuriste de l'engagement de chacun à poser des gestes qui soulagent le fardeau social et économique, dans l'objectif d'un progrès et d'un changement durable de l'Humanité »²².

Children's Rights Programmes (Programmes de défense des droits des enfants) : Protège les enfants contre toute forme de violence et aide à former des adultes et des communautés responsables.

Résultats

WAA Cameroun a publié un document mettant en lumière toutes les lois camerounaises préjudiciables aux femmes : *Overcome Discriminatory Laws, Overcome Violence against Women (Surmonter les lois discriminatoires, Vaincre la violence faite aux femmes)*. Ce rapport fut suivi, en janvier 2008, par la tenue d'un forum organisé par la WAA Cameroun et la Open Society Initiative for West Africa (OSIWA) sous l'égide du Centre régional des Nations Unies pour les Droits humains et la Démocratie, pour trouver des façons d'amender les lois camerounaises qui sont discriminatoires pour les femmes. Les participantes et participants exhortaient le Cameroun à adhérer aux principes ratifiés par le CEDAW quelque 14 ans plus tôt. Le groupe a identifié des pièces législatives discriminatoires et proposé des alternatives qui rétabliraient l'égalité des hommes et des femmes devant la loi.

WAA-Cameroun a également participé à la campagne « 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes » organisé par le Women IANSA, en décembre 2007.

Sources

- The Post Online : *Magistrates, Lawyers Seek To Abrogate Gender-Biased Laws*, <http://www.postnewslines.com/2008/02/magistrates-law.html>, 19 août 2008
- Site Internet officiel de WAA Cameroun : <http://waacameroun.org/>, 19 août 2008

Contact

<http://waacameroun.org/>

22. <http://waacameroun.org>

Sœurs par l'esprit

Canada

Les femmes autochtones de 25 à 44 ans ont cinq fois plus de chances de mourir de façon violente que les femmes canadiennes du même âge (Amnesty International, 2004). La violence faite aux femmes aborigènes est pratique courante au Canada où "l'indifférence" de la société à leur endroit soumet les femmes aborigènes à un risque accru. En mars 2004, l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) a lancé la campagne nationale *Sœurs par l'esprit* (SPL) afin d'accroître la sensibilisation du public à la violence que subissent les femmes aborigènes au Canada. AFAC estime que la sécurité des femmes autochtones doit être de beaucoup augmentée au Canada. SPL a produit une série de recherches sur la violence faite aux femmes aborigènes et a travaillé en partenariat avec les organismes gouvernementaux et les ONG pour faire avancer le dossier des droits des femmes aborigènes au Canada.



Objectifs

- Combattre la violence faite aux femmes aborigènes (Premières Nations, Inuits et Métis), particulièrement celle qu'elles subissent en raison même de leur identité tant ethnique que sexuelle ;
- Renforcer le soutien dirigé vers les femmes au sein de la communauté ;
- Alerter la conscience nationale face à la violence faite aux femmes autochtones ;
- Étendre le réseau de l'Association afin de promouvoir les droits humains, de renforcer les capacités des femmes autochtones et d'augmenter leur du pouvoir, et finalement mettre un terme à toute forme de violence envers les peuples aborigènes.

Fondées sur des recherches et des données éprouvées, toutes les politiques de Sœurs par l'esprit visent à s'attaquer aux racines mêmes de la violence faite aux femmes aborigènes et à accroître leur sécurité sur le plan national, par le biais de stratégies de prévention. Le site Internet de SPL offre des services d'aide aux familles aborigènes et fournit, entre autres, de l'information sur les services juridiques disponibles et identifie les organismes communautaires qui œuvrent dans ce domaine.

En 2005, l'Association des femmes autochtones du Canada signait une entente quinquennale de collaboration avec le gouvernement du Canada. Ce projet de recherche, d'éducation et d'initiatives politiques, étalé sur cinq ans, vise à assurer les droits des femmes autochtones au Canada en collaborant avec un grand nombre d'organismes autochtones et le gouvernement canadien. SPL se penche particulièrement sur le nombre très élevé de meurtres et de disparitions de femmes autochtones au pays. Elle a mis sur pied plusieurs activités pour agir sur ces problèmes. Une campagne de sensibilisation du public sur les impacts de la violence raciale ou sexuelle faite aux femmes autochtones, sera lancée sous peu. Ce projet servira à colliger les témoignages des familles ayant perdu une personne de sexe féminin pour cause de violence raciale ou sexuelle. De plus, une étude statistique sur la violence faite aux femmes aborigènes sera effectuée à partir de ces données. Sœurs par l'esprit prévoit analyser à la fois ces témoignages et les données quantitatives collectées, afin d'identifier les tendances communes et les causes potentielles. Elle projette de développer des programmes d'éducation communautaire et des trousseaux d'outils proactifs à l'usage des organismes communautaires, de même que des ateliers et des conférences sur le sujet. L'objectif principal est de développer une politique de prévention de la violence faite aux femmes qui rencontre les besoins exprimés par les femmes autochtones du Canada.

À partir de ces recherches, SPL a développé une politique stratégique globale qui comporte quatre approches clé : réduire la violence, améliorer l'éducation et accroître l'emploi, augmenter la disponibilité et la pérennité de l'hébergement et rendre la justice accessible à tou(te)s. Cette politique met l'accent sur les facteurs-clés qui contribuent à la violence raciale et sexuelle, ainsi que sur les conditions socio-économiques et l'environnement politique et légal que vivent les femmes et les jeunes filles autochtones au Canada. Cette stratégie politique comporte un processus, propre à la AFAC, d'analyse différenciée intégrant les spécificités culturelles, ainsi que les principes de respect des spécificités culturelles ayant présidé à la recherche conduite par le SPL.

Ressources et outils

En mars 2008, l'équipe de recherche de Sœurs par l'esprit publiait un compte-rendu de la documentation existante pour amener AFAC à comprendre les problèmes découlant de la violence raciale et sexuelle. Cette publication aborde : la violence faite aux femmes, les lois canadiennes et internationales, les problèmes socio-économiques qui affectent les femmes autochtones et les questions concernant les femmes et la justice.

SPL a produit bon nombre de documents de recherche sur la discrimination et la violence faite aux femmes autochtones. Elle a également contribué à la publication d'ouvrages sur le sujet, en collaboration avec plusieurs organismes, dont Amnistie International,

SPL a publié un répertoire des termes spécifiques à la violence à caractère racial et sexuel à l'usage des organisations gouvernementales et non-gouvernementales et du public en général.

Source

- Association des femmes autochtones du Canada : www.nwachq.org/fr/background.html

Contact

Sœurs par l'esprit
Association des femmes autochtones du Canada
Six Nations of the Grand River
1721 Chiefswood Road, P.O. Box 331
Ohsweken, ON, Canada N0A 1M0
Téléphone : 1 866 796 6053 / Télécopieur : 613 722 3218
www.nwac-hq.org/

Pro-gam inc.

Montréal, Québec, *Canada*

Pro-gam inc. est un organisme d'intervention, de formation, et de recherche en matière de prévention contre la violence conjugale et familiale, fondé en 1982.

Pro-gam travaille avec les conjoints violents en partenariat avec d'autres intervenants dans le domaine et réalise des activités d'information, de prévention et de sensibilisation auprès d'un public plus large que les seuls hommes violents.

Pro-gam Inc. a adopté une approche très novatrice, dans la mesure où l'immense majorité des actions menées contre la violence conjugale et familiale sont destinées aux victimes, des femmes en général. Pro-gam a décidé de travailler avec les hommes violents afin de compléter l'approche traditionnelle du problème.



Objectifs

- Sensibiliser la population au problème de la violence familiale et conjugale ;
- Aider les hommes violents à reconnaître, comprendre et trouver des alternatives à leurs comportements violents.

Pro-gam propose aux conjoints violents une approche thérapeutique qui prend en compte la spécificité et la complexité de la situation et du profil des hommes en question. L'idée est de leur permettre de prendre conscience de leur motivations, de mieux prendre en main leur comportement en trouvant des alternatives à la violence, de développer son potentiel.

Pro-gam propose ainsi une thérapie de groupe qui s'effectue en 14 séances en groupes de 8 personnes encadrés par 2 psychothérapeutes.

Pro-gam mène également des activités de sensibilisation et d'information sur la violence conjugale et familiale destinées différents publics (école, cégep, université, centre d'intégration au travail, entreprise, etc.), à travers des exposés et des conférences.

Enfin, Pro-gam propose également un programme de formation professionnelle et de supervision, et mène une activité continue de recherche sur tout ce qui touche à la violence familiale et conjugale.

Résultats

Pro-gam a constaté que le travail avec les hommes violents ne peut se faire que sur la durée. Le site internet précise qu'il « faut généralement plus de 14 semaines (programme de base pour une thérapie à Pro-gam) pour en arriver à des changements profonds et durables. »

Si Pro-gam travaille en parallèle avec d'autres organismes intervenant dans le domaine, les intervenants de Pro-gam soulignent que tant que la menace de violence n'a pas totalement disparu, il serait risqué d'engager une thérapie de couple.

En avril 2007, Pro-gam a reçu le prix Prix Anès-C.-Higgins remis par Centraide du Grand-Montréal sur les critères suivants :

- l'innovation dans la réponse à un besoin précis ;
- l'efficacité dans l'atteinte des objectifs visés ;
- le leadership auprès des intervenants du milieu ;
- la visibilité dans les médias ;
- la reconnaissance de son milieu.

Pro-gam inc. est financé en majorité par l'agence SSS de Montréal, Centraide du Grand-Montréal, et par une contribution de la clientèle.

Les organismes partenaires

Services juridiques et judiciaires

- Le Centre jeunesse de Montréal
- La Direction de la protection de la jeunesse
- Les avocats de la défense
- Les procureurs de la couronne
- La magistrature
- Service de police de la ville de Montréal

Enseignement et recherche

- L'Université du Québec à Montréal
- L'Université de Montréal
- L'Université McGill
- L'Université Concordia
- Les départements de psychologie des grandes universités
- L'École de criminologie
- L'École de service social

Les organismes communautaires

- Centraide du Grand-Montréal
- Le Service d'aide aux conjoints, SAC
- Les Centres de crise en santé mentale
- Les Maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale
- Les Centres de femmes
- S.O.S. violence conjugale
- La Table de concertation en violence conjugale de Montréal
- Les autres Tables (Laval, Nord de Montréal)

Les établissements du réseau santé et services sociaux

- L'agence de santé et de services sociaux de Montréal
- Les Centres de santé et de services sociaux de Montréal
- Le Centre Dollard-Cormier
- Les unités de psychiatrie des Centres hospitaliers
- Les cliniques externes de psychiatrie
- Le service Côté-Cour

Recherche en violence familiale et conjugale

- Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, CRI-VIFF
- Institut de recherche pour le développement social des jeunes IRDS
- Étudiants (chercheurs privés)

Privé et corporatif et autre

- Ordre des psychologues du Québec
- Association des sexologues du Québec
- Société de criminologie du Québec
- Ordre des travailleurs sociaux du Québec
- Association québécoise plaidoyer victime
- Association québécoise de suicidologie
- Suicide action Montréal
- Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
- P.A.E. grandes entreprises
- P.A.E. organismes publics et para-publics
- P.A.E. ministères
- Syndicats divers

Source

- <http://www.pro-gam.ca/>

Stella l'amie de Maimie

Montréal, Québec, *Canada*

Stella est un groupe formé « par et pour » les travailleuses du sexe. En tant que population marginalisée, les besoins des travailleuses du sexe sont rarement pris en considération dans les mandats, recommandations et modifications aux politiques de la Ville. Le principal rôle de Stella l'amie de Maimie, est d'aider ses paires travailleuses du sexe montréalaises à lutter contre la violence, la transmission des ITSS incluant le VIH, et d'engager de la communauté envers des standards plus élevés de santé et de sécurité. Une partie de leur mandat est de travailler avec les autorités de la Ville afin d'accroître la sécurité pour tous à Montréal.

Leur philosophie et leur travail reposent sur la notion d'appropriation du pouvoir (*empowerment*), ce qui veut dire que les travailleuses du sexe, et l'expérience du travail du sexe, se trouvent au cœur de leur travail, et qu'elles cherchent à impliquer ces travailleuses à tous les niveaux de leur organisation. Cela permet à Stella de dispenser des services connectés aux besoins de la communauté. Le mandat de Stella, dans son ensemble, est d'améliorer la vie et les conditions de travail des travailleuses du sexe, de manière à créer un milieu où il est possible de travailler et de vivre en santé, en sécurité et avec dignité.

Stella est un organisme autonome soutenu financièrement par l'Agence de santé publique du Canada, le ministère des Ressources humaines et Développement social via l'Initiative de partenariats en action communautaire, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal et la Direction de Santé publique de Montréal.



Objectifs

- Participer à la prévention des multiples formes de violences à l'égard des travailleuses du sexe, et aider celles-ci à vivre et à travailler en santé, en sécurité et avec dignité, en leur offrant aide et soutien ;
- Contrer la violence et les différents facteurs qui les mettent à risque de devenir infectées par le VIH et des ITS, et qui représentent des menaces envers leur intégrité physique ;
- Combattre la discrimination faite aux travailleuses du sexe de même que leur isolement social et leur stigmatisation ;
- Promouvoir la décriminalisation des différentes formes de travail du sexe ;
- Soutenir la participation des travailleuses du sexe à la communauté et dans la mise en œuvre d'actions collectives ;
- Favoriser la création de plates-formes d'échange sur le travail du sexe aux niveaux municipal, provincial, national et international.

Stella effectue une diversité d'activités dont des ateliers d'art, des repas communautaires, des cliniques médicales et de vaccination gratuites. Elles offrent également des services d'écoute téléphonique, d'information et de référence de même que des rencontres individuelles.

L'équipe rencontre les danseuses, les travailleuses de rue, les escortes et les masseuses tant dans ses locaux que par le biais du travail de rue. Chaque année, une moyenne de 4 500 contacts sont faits auprès de 500 travailleuses du sexe.

Résultats

Avec la participation de travailleuses du sexe, Stella produit une « Liste des mauvais clients et agresseurs », qu'elle publie chaque mois dans le Bulletin Stellaire et qui a été reconnu par le prix Sécurité des femmes décerné par le Comité d'action femmes et sécurité urbaine de la Ville de Montréal. Stella publie aussi des études et analyses ainsi qu'un magazine biannuel, ConStellation. L'Organisation a développé plusieurs d'autres outils utiles aux travailleuses du sexe et qui leur sont offerts gratuitement. Stella a reçu plusieurs prix qui reconnaissent les bienfaits de ses services pour la communauté de Montréal en terme de santé et également de sécurité.

Stella a publié « Le Guide XXX » qui se penche sur les différentes facettes du travail de sexe et donne des pistes et des références pour vivre et travailler en santé, en sécurité et avec dignité. Elles y abordent la négociation de contrats ou de services, le sécurisexe, le rapport aux clients, la loi, les droits, le stress et le rapport aux institutions. Son contenu est orienté principalement vers la réalité des prostituées ayant des clients masculins.

Stella est membres de divers comités, coalitions, groupes de recherche et conseils d'administration. Elles interviennent souvent dans divers événements à titre de conférencières invitées et maintiennent une forte présence dans les médias.

Sources

- Mémoire, Présenté par Stella l'amie de Maimie, à la Ville de Montréal dans le cadre du projet de politique : Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal
- Mémoire, Présenté par Stella l'amie de Maimie à la Ville de Montréal dans le cadre de l'Étude publique sur l'itinérance : des visages multiples, des responsabilités partagées
- Site Internet officiel de Stella : www.chezstella.org

Contact

<http://www.chezstella.org/>

VIP (Violence is Preventable) Project-Eighteen and Under

Dundee, Écosse, *Royaume-Uni*

Le programme *Violence is Preventable* (VIP) a été mis sur pied en Écosse, en 1998, afin d'offrir aux enfants de 0 à 18 ans et aux aînés en Écosse une amorce d'engagement dans la prévention de la violence. Le thème omniprésent du programme est *La violence, ça s'évite!* Une série d'activités ont été entreprises pour contrer toutes les formes de violence faite aux femmes, comme l'abus de pouvoir, la persécution, la violence conjugale, les problèmes liés au genre, l'homophobie, la violence physique, le racisme, le viol, le sectarisme, le sexisme et la violence sexuelle. VIP utilise des stratégies originales pour faire passer le message : le jeu, les chansons, les devinettes, les DVD, les manuels d'activités, les cahiers d'exercice, les histoires et les activités qui impliquent les participants. En dix ans, le succès de VIP s'est soldé par l'expansion du programme dans plusieurs régions du Royaume-Uni.



Objectifs

- Informer les jeunes de leurs droits et des alternatives à la violence ;
- Encourager la dénonciation rapide des actes de violence ;
- Encourager les jeunes victimes à aller chercher de l'aide sans tarder ;
- Améliorer la sécurité des enfants, des jeunes et des adultes vulnérables ;
- Prévenir l'abus et la violence.

VIP éveille la conscience publique et fournit des programmes de formation et d'éducation dont l'objectif est de promouvoir la dénonciation rapide des abus et de la violence, de soutenir et de former les individus aux alternatives à la violence et au renforcement des capacités. Les programmes VIP sont uniques puisqu'ils explorent toutes les perspectives de la violence, autant du point de vue de la victime, que de celui de l'auteur du crime et des témoins. VIP encourage les individus à identifier les liens entre les différentes formes de violence tout en essayant de trouver des solutions. Pour chaque programme, la complexité du message augmente avec l'âge du groupe ciblé. VIP encourage les individus à exprimer leurs opinions, de même que toute attitude potentiellement destructive pouvant mener à la violence.

Pour les enfants du niveau préscolaire, VIP offre un minimum de six sessions. Celles-ci tentent d'inculquer aux enfants l'idée que chacun a droit au bonheur et à la sécurité. Le programme préscolaire encourage les enfants à discuter de leurs problèmes avec un adulte à qui ils peuvent faire confiance. Promouvoir cette attitude chez les victimes les encourage à révéler les actes de violence et à y mettre fin. VIP travaille également avec les individus qui jouent un rôle important dans la vie des enfants, soit les parents, les éducateurs et les jeunes leaders, ce qui garantit que les messages positifs de VIP sont intégrés et renforcés dès le plus jeune âge. Les enseignants sont incités à proposer les programmes VIP à leurs étudiants, afin de modifier les comportements destructeurs qui mènent à l'abus et à la violence. La société de bienfaisance affiliée « Eighteen and Under » donne une formation à toute agence ou école qui désire se servir des programmes VIP.

En mai 2008, le projet Taywise, sous l'égide de Eighteen and Under, a mené une enquête auprès des jeunes de Dundee et d'Angus sur leur vision de la violence et de la sécurité. Les résultats de cette enquête ont soulevé des questions essentielles. Ainsi, un grand pourcentage de jeunes ne se sentaient pas en sécurité. Les programmes VIP à venir se concentreront sur cette question.

VIP a établi des partenariats solides avec les organismes locaux impliqués dans la prévention de la violence, tels que la police, les travailleurs sociaux, les intervenants en santé et le personnel scolaire. VIP est actuellement à formuler de nouvelles façons de faire passer leurs valeurs. Il est aussi à développer un programme de sensibilisation des qui viendra en aide aux femmes des communautés locales qui veulent devenir bénévoles pour les projets VIP.

VIP a mis en place un éventail de ressources spécialement conçues pour répondre aux questions concernant les enfants, les adultes vulnérables et les aînés. De plus, *Eighteen and under* est à mettre au point une trousse d'outils axée sur l'identification, dès le plus jeune âge, des jeunes enfants les plus à risque.

Résultats et outils

En 2008, grâce au financement à long terme de la Nationwide Foundation, le programme a pu être implanté dans 100 nouvelles écoles et 100 garderies, aidant quelque 500 enfants à transiger avec leur expérience de violence domestique.

En juin 2008, une nouvelle évaluation de l'efficacité des programmes scolaires de prévention de la violence concluait que le programme *Eighteen And Under's Tweenees* était le mieux conçu pour encourager les jeunes à dénoncer les actes de violence.

La publication de VIP «*See Us - Hear Us!*» a été officiellement lancée en Écosse le 4 juin 2008. Son objectif est d'atteindre les écoles et les organismes jeunesse. Il s'agit d'une compilation de comptes rendus provenant de jeunes victimes de violence sexuelle et de leur expérience avec le système d'éducation. Les discussions portent sur le type de soutien que ces jeunes ont reçu à l'école et comment l'école peut améliorer leur façon de traiter ces problèmes. Les travailleurs d'organismes connexes ont également participé à cette publication en racontant les années passées à prodiguer un soutien pratique et émotionnel aux jeunes victimes. Cette publication est particulièrement utile puisque que les suggestions qu'on y retrouve peuvent être intégrées à la stratégie actuelle de prévention du crime, assurant ainsi que les besoins des victimes de violence sexuelle soient comblés. De plus, elle a l'avantage d'inculquer de bonnes pratiques chez les intervenants qui côtoient les jeunes victimes.

VIP a gagné un bon nombre de prix et a été endossé par le *World Health Organisation's Global Alliance for the Prevention of Violence*. Récemment, l'organisation a remporté le prix *Make A Difference Award 2007* pour son travail exemplaire dans la communauté ; le prix *Scottish Crime-Stoppers-Community Safety Award* en 2006, et, en 2005, le prix *Dundee Partnership Awards-Community Safety Award*. De plus, le projet «*Building a Safer City Together*» de VIP a remporté le Prix Sécurité des femmes en 2004.

Source

- Le site Internet «*Violence is preventable*», <http://www.violenceispreventable.org.uk>

Contact

VIP Project, 18 and Under, 1 Victoria Road, Dundee DD1 1EL, UK.
Courriel : lormac1053@aol.com
Téléphone : +44 1382 206222

Programme d'assistance socio-sanitaire pour femmes prostituées

Médecins du Monde, *Espagne*

La prostitution en Espagne s'est transformée ces dernières années, reflétant les bouleversements internes de la société, notamment en ce qui a trait au phénomène de l'immigration. Au début des années 90, la prostitution était majoritairement composée de femmes qui y étaient contraintes du fait de leur dépendance à la drogue. Elles avaient recours à la prostitution afin de financer leur consommation. Particulièrement jeunes, leur taux de présence au sein de l'ensemble des prostituées était très élevé. Lentement et progressivement, on a pu observer la place qu'elles occupaient. Présentant souvent des personnalités très dépendantes, ces femmes étaient parfois sujettes à toutes sortes d'abus (vols, viols, mauvais traitements physiques, enlèvements, etc.).

En parallèle, un autre groupe « plus classique », constitué de femmes relativement âgées, exerçait la prostitution. Enfin, une dernière portion des prostituées était formée de femmes au foyer, qui exerçaient le métier occasionnellement. Au milieu des années 1990, le profil de la prostitution a commencé à se transformer sous l'influence de l'immigration. Des filles ayant quitté leur pays en raison de l'extrême pauvreté, de raisons politiques ou de guerres ethniques ou religieuses firent leur entrée dans le monde de la prostitution en Espagne et l'exercèrent comme moyen de subsistance.

Les personnes qui pratiquent la prostitution se trouvent dans une situation de profonde vulnérabilité, d'abord du fait qu'elles sont stigmatisées par la société, ensuite du fait qu'elles ne sont pas souvent reconnues comme étant des citoyennes libres et titulaires de droits. S'ajoutent à cela les conditions précaires des lieux où elles exercent leurs activités (endroits peu transités et sans éclairage, voiture des clients...) et la persistance d'un flou juridique encadrant leur occupation, ce qui laissent les femmes à la merci de groupes violents. C'est ainsi qu'une vague d'agressions et d'assassinats de prostituées s'est produite au milieu des années 90 en Espagne.

Médecins du Monde offre de l'assistance aux prostituées des régions suivantes : Andalousie, Asturies, Catalogne, Galice, Communauté de Valence, Îles Baléares, Îles Canaries et Communauté de Madrid.



Objectif

- Éviter une augmentation des infections au VIH et d'autres MST, par le biais de mesures qui en réduisent les effets néfastes.

L'intervention est menée depuis des dispositifs mobiles, pouvant accéder directement aux clubs et aux zones dans lesquelles se trouvent les prostituées. Les structures fixes à faible exigence n'en sont pas moins importantes. Les usagères y trouvent un espace de détente où elles se libèrent des tensions de la rue.

La plupart des services apportés sont de caractère sanitaire (assistance gynécologique, détection du VIH/SIDA et d'autres MST, assistance psychologique) et vise également la réduction des dommages associés à la prostitution.

L'aide sociale consiste à orienter les prostituées vers les instruments légaux, sociaux et professionnels existants. Pour ce qui est des immigrantes, l'aide consiste à mettre à leur disposition les informations et le soutien nécessaires à la légalisation de leur situation administrative.

Les principales interventions réalisées par le programme sont les suivantes :

- Activités d'éducation à la santé incluant des ateliers de santé sexuelle et reproductive, traitant des pratiques sans risques et offrant des informations sur les MST et le VIH / SIDA.
- Assistance psycho-sociale qui prévoit l'orientation et l'accompagnement vers les services du réseau social.
- Distribution de brochures et de matériel préventif.
- Activités d'autonomisation incluant des ateliers de sexe sans risques, de nutrition, de négociation dans l'usage du préservatif ainsi que des ateliers touchant à l'estime personnelle et à l'auto-assistance.
- Formation et intégration dans le programme d'éducatrices se trouvant dans la même situation que ces femmes.
- Participation aux réseaux nationaux et internationaux de lutte pour le droit des prostituées.
- Élaboration de diagnostics.

Résultats

Au cours de l'année 2005, Médecins du Monde a mené 25 992 opérations d'assistance (dont 15 701 d'ordre sanitaire, 9 818 d'ordre social et 403 concernant la santé mentale).

En tout, 8 091 personnes exerçant la prostitution, dont 88,48 % sont des femmes, 7,05 % des transsexuels et 4,47 % des hommes, ont été aidées et ont reçu 1 092 863 de préservatifs. Par rapport aux années précédentes, la présence dominante de femmes étrangères se maintient, représentant 84,5 %.

Sources

- <http://www.mujaeresdevidaalegre.org/>
- <http://www.observatorioviolencia.org/bbpps.php>
- <http://www.medicosdelmundo.org/>

Contact

Médicos del Mundo España
Conde de Vilches 15, 28028 Madrid, Espagne
Téléphone 91 543 60 33 / Télécopieur 91 543 79 23
Courriel : informacion@medicosdelmundo.org

Programme de prévention et de sensibilisation à la violence contre les femmes « El patio de mi casa »

Federación de Mujeres Progresistas (Fédération des femmes progressistes), Madrid, *Espagne*

La *Federación de Mujeres Progresistas* (FMP) est une des ONG espagnole possédant le plus d'expérience dans le traitement intégral des victimes de violence de genre. Depuis 1999, elle aborde avec des femmes de tout âge la prévention et l'assistance pour mauvais traitements sous tous ses aspects : psychologique, juridique, policier, médical, au travail, soutien aux mineurs, etc.

La FMP prit part activement à la constitution du « Réseau féministe contre la violence de genre » (*Red Feminista contra la Violencia de Género*) et réclama une loi spécifique concernant ce maux de société, qui produit environ une centaine de victimes mortelles chaque année.

En 2007, quelques jours après avoir refusé d'épouser son compagnon lors d'une émission de télévision, une habitante d'Alicante en Espagne fut assassinée par celui-ci. Au moment de ces faits, le nombre de féminicides à l'échelle nationale avait déjà dépassé celui comptabilisé pour l'ensemble de l'année 2006, atteignant le chiffre de 69 femmes assassinées.

Ces statistiques incitèrent la FMP à lancer une campagne visant à rassembler à la fois les personnes concernées que le reste de la société. Le but était de sensibiliser et de faire réagir l'entourage des victimes de violence. Ainsi est née la campagne « El patio de mi casa » (*La cour de ma maison*).



Objectifs

- L'objectif principal est de briser l'idée reçue voulant que les mauvais traitements relèvent du domaine privé, alors qu'il s'agit plutôt d'un problème social concernant l'ensemble de la société, hommes et femmes confondus ;
- Le soutien social et la complicité avec les victimes s'avèrent fondamentaux. On incite la société non seulement à plaindre les femmes victimes de violence de genre, mais également à les aider.

À l'occasion des célébrations de la « Journée internationale pour l'éradication de la violence de genre », la Fédération mis à profit dans un *spot* une chanson populaire dont les paroles exhortent à éviter que les témoins de violence de genre ne se transforment en complices. Le *spot* distribué aux médias reproduit une scène de violence de genre dans un quartier relativement aisé, où les voisins sont témoins de mauvais traitements. L'un d'eux décide alors de communiquer avec la police afin de dénoncer les faits.

Cette reconstitution, tirée d'une scène de *Fenêtre sur cour* d'Alfred Hitchcock, est accompagnée d'un chœur de fillettes entonnant l'air célèbre « *El patio de mi casa no es particular, cuando pega se enteran todos los demás. Denúnciale, y vuelve a denunciar, con los maltratadores tenemos que acabar* », puis : « *h, i, j, k, l, m, ñ, o, que si él no la quiere otro amor encontrará* » (« La cour de ma maison n'est pas privée, quand ça frappe, tout le monde le sait. Porte plainte encore et encore, finissons-en avec les agresseurs », puis « h, i, j, k, l, m, n, o, s'il ne l'aime pas, elle trouvera bien un autre amour »).

La sensibilisation s'adresse à tous ceux qui, pour différentes raisons, sont témoins de violences mais qui trop souvent demeurent passifs et n'entreprennent aucune initiative particulière pour empêcher ou arrêter la situation de violence.

La FMP espère qu'avec cette campagne, le nombre de plaintes concernant la violence à l'encontre des femmes augmentera, ce qui ne se produira probablement pas par l'intermédiaire des victimes elles-mêmes mais bien par les personnes de leur entourage pouvant contribuer à restreindre ce phénomène.

La campagne cherche également à conscientiser les gens au fait qu'en ne dénonçant pas les actes de violence, ils en deviennent complices.

La chanson du *spot* énonce aussi les femmes qui sont conscientes qu'elles taisent bien souvent elles-mêmes ces situations de violence « par amour » pour leur agresseur, en vivant avec l'espoir de le voir un jour changer de comportement.

La campagne promeut une prise de conscience en faveur de l'indépendance des femmes et de leur autonomie à défendre elles-mêmes leurs droits, en se valorisant en tant qu'êtres humains et en ne permettant plus la perpétration d'actes violents contre leur intégrité physique ou psychologique. Après tout, « s'il ne l'aime pas, elle trouvera bien un autre amour ».

Source

- Federación Mujeres Progresistas <http://www.fmujeresprogresistas.org/>

Contact

Federación de Mujeres Progresistas
Ribera de Curtidores, 3 28005 Madrid, Espagne
Téléphone : (34 – 91) 539 02 38

National Latino Alliance for the Elimination of Domestic Violence (Alianza)

New York, *États-Unis*

La *National Latino Alliance for the Elimination of Domestic Violence (Alianza)*, créée en 1997, croit que, dans les communautés latino-américaines, la prévention de la violence conjugale doit passer par une participation tant des hommes que des femmes. Le travail d'Alianza auprès des hommes et des garçons est essentiel pour mettre un terme au cycle qui, de génération en génération, perpétue la violence faite aux femmes. L'organisme voit les époux violents comme des personnes qui ont besoin de services et de programmes pour changer leur vie et chez qui il entend encourager un comportement non-violent en les impliquant dans la lutte contre la violence faite aux femmes. Ses interventions ciblent quatre domaines clé : conscientisation du public sur la violence conjugale dans les communautés hispaniques, développement de politiques publiques, recherches, formation et mise en pratique.



Objectifs

- Promouvoir la compréhension mutuelle ;
- Initier et soutenir le dialogue ;
- Générer des solutions qui mènent à l'élimination de la violence conjugale affectant les communautés hispaniques.

En collaborant avec les agences et organisations fédérales, Alianza utilise une approche intégrée pour développer ses programmes de prévention de la violence domestique. Alianza s'assure ainsi que les programmes offerts ciblent tout spécialement les communautés hispaniques, puisque, contrairement à l'idée généralement perçue, un programme universel ne peut pas convenir à tout le monde. Alianza a joué, au niveau national, un rôle central en matière de prévention de la violence faite aux femmes, grâce à ses sessions de formation, ses recherches, ses directives et son implication dans l'éducation communautaire.

Alianza intervient auprès des hommes tant au niveau de l'intervention de crise que de la prévention de la violence. Les ateliers Alianza partent du principe que la violence faite aux femmes est totalement inacceptable. Une formation aux habiletés sociales et une trousse d'outils faisant la promotion de la non-violence sont fournies à chaque homme participant. L'intervention d'Alianza auprès des jeunes Latinos est une étape importante dans l'élimination de la violence conjugale au sein des communautés hispaniques. Grâce à ses ateliers et sessions de formation, Alianza s'assure que les hommes adultes sont bien au fait de ce que la jeune génération pense de la violence faite aux femmes et qu'elle les soutient dans leurs efforts de prévention. Alianza est actuellement à la recherche de locaux où elle pourra fournir aux jeunes gens une occasion de discuter des moyens de prévenir la violence dans leur vie, comme dans celle des autres, et de comment faire pour contribuer au développement de solutions créatives.

En 2002, deux membres d'Alianza ont créé le *Programs for Men Who Batter: Intervention and Prevention Strategies in a Diverse Society*, un guide de formation spécialisée en intervention permettant de s'occuper des hommes violents tout en protégeant les victimes de violence conjugale. Le guide offre 10 programmes d'intervention conçus pour travailler auprès de différents groupes d'hommes violents, ainsi qu'une présentation approfondie des problèmes clé que doivent affronter les professionnels sur le terrain. Ce guide de formation souligne à quel point il est important que les créateurs des programmes d'intervention tiennent les contrevenants responsables de leurs propres actions et coordonnent leurs programmes avec les services des groupes communautaires d'intervention en violence conjugale.

Résultats et outils

Lors de la réunion de la Coalition nationale contre la violence conjugale, du 18 au 23 juillet 2008, à Washington, Alianza a présenté une contribution intitulée *Working with Men and Boys to End Domestic Violence* qui a mis en lumière le travail de l'organisme en matière de prévention de la violence faite aux femmes.

Le 26 avril 2005, plus de 100 hommes et femmes ont participé, à New York, à l'événement *Alianza's Men Speak Out Against Domestic Violence*, qui a donné l'opportunité aux hommes de la communauté hispanique de dénoncer publiquement la violence conjugale.

En août 2008, deux leaders d'Alianza ont publié *Family Violence and Men of Colour: Healing the Wounded Male Spirit* (Violence familiale et hommes de couleur : guérir l'esprit blessé des mâles). Ce livre présente des méthodes de traitement et des approches spécialisées en prévention de la violence faite aux femmes, afin de développer les habiletés et compétences des professionnels et des étudiants qui ont à travailler avec la violence masculine dans les communautés dites « visibles », telles les communautés maories, afro-américaines et hispaniques.

L'organisme a mis au point plusieurs documents sur les programmes d'intervention s'adressant aux « hommes violents » latino-américains et ciblant les jeunes garçons. Ces publications sont disponibles sur le site d'Alianza sous diverses formes : fiches d'information, rapports, dépliants, matériel didactique et guides divers. La plupart sont également offertes en version espagnole.

Source

- National Latino Alliance for the Elimination of Domestic Violence, site officiel : <http://www.dvalianza.org/>, 5 septembre 2008.

Contact

National Latino Alliance for the Elimination of Domestic Violence
P.O. Box 672, Triborough Station
New York, NY 10035, USA
Courriel : inquiry@dvalianza.org
Téléphone : 646-672-1404/1-800-342-9908 /
Télécopieur : 646-672-0360/1-800-216-2404

Fondation ESZTER

Hongrie

La Fondation ESZTER, créée en 1991, est une ONG sans but lucratif. Fondé en 1994, le Centre ESZTER est, pour sa part, la première et la seule organisation en son genre en Hongrie, créée en conformité à l'engagement de la Hongrie par rapport à la Déclaration des Nations Unies pour répondre aux besoins des victimes. Les services du Centre ESZTER sont gratuits pour les victimes de violence et d'abus sexuels. Le Centre ne se limite pas aux victimes de viol, mais sont ouverts aux victimes de tous types d'agression sexuelle, incluant les hommes victimes de violence sexuelle ou victimes d'abus sexuel au cours de leur enfance.²³

Outre ses services de soutien, ESZTER travaille à sensibiliser le public sur ces questions afin d'empêcher une perpétuation de la violence. Le nom ESZTER n'est pas seulement une version hongroise du prénom féminin *Ester*, c'est aussi un acronyme de Réhabilitation des Victimes d'Aggressions et de Violence Sexuelles - **Erőszakos Szexuális Támadást Elszennvedettek Rehabilitációja**.



Objectifs

- Fournir des conseils téléphoniques en intervention de crise ;
- Offrir des rencontres confidentielles de consultation privée ;
- Fournir des psychothérapies à long terme, individuelles et de groupe, aux victimes d'abus ou de violence sexuelle.

Résultats

Le Centre ESZTER sert de clinique externe, offrant de la consultation et des traitements en psychothérapie aux survivants d'abus ou de violence sexuelle durant l'enfance. Les employés du Centre ont reçu une formation spécialisée et peuvent offrir une gamme de services, tels l'intervention en temps de crise, l'assistance et la psychothérapie à long terme.

Consciente de ce que la violence sexuelle est grossièrement sous-estimée parce que rarement rapportée en Hongrie, du fait entre autres de la façon dont les victimes sont traitées par la police et les services judiciaires, ESZTER a établi des protocoles à l'usage des organismes gouvernementaux et des ONG pour faciliter leur collaboration lors des interventions auprès des victimes de violence sexuelle. Ces protocoles définissent les procédures à suivre et tentent de sensibiliser les intervenants aux besoins particuliers des victimes. Il est à espérer que ces changements de protocoles, de coopération et d'interaction mèneront à une augmentation des plaintes et, éventuellement, à la prévention des abus. Aujourd'hui, la Fondation ESZTER et le Service d'aide aux victimes de Budapest, sous l'égide du Ministère de la Justice, travaillent régulièrement ensemble et s'assurent de maximiser les soins et le soutien aux victimes de violence conjugale et sexuelle.

ESZTER œuvre à la prévention de la violence via des campagnes de sensibilisation et la formation de professionnels oeuvrant dans des domaines connexes. Par exemple, en 2003/2004, ESZTER a lancé une campagne d'un an visant à combattre et prévenir la violence conjugale. Toute une série de projets se sont retrouvés sous le parapluie de cette campagne. Plus spécifiquement, ESZTER a dispensé une formation aux psychologues et aux psychiatres appelés à traiter les victimes de violence conjugale. Une conférence interprofessionnelle de deux jours a permis d'échanger expériences et apprentissages. L'événement a rassemblé plus de 500 personnes travaillant dans le

23. <http://www.eszteralapitvany.hu/htmleng/index.php>

domaine, dont des professionnels, des bénévoles et des experts. Finalement, une campagne de conscientisation à objectif double a été déclenchée. Tout d'abord, il y eut la campagne «BTL» qui, utilisant différents médias, tels que posters et dépliants, visait à atteindre les victimes de violence conjugale et les personnes à risque. Cette campagne «silencieuse» fut complétée par une campagne plus «bruyante» (médias alternatifs et actions de rue) qui rejoignit la population générale via différents médias tels panneaux d'affichage, affiches sur réverbères, annonces dans les journaux et les magazines, ainsi que des spots publicitaires à la télévision publique et sur un canal commercial de grande écoute.

Et puis, en 2007, la Fondation ESZTER a ouvert un service d'assistance légale à tous ceux et celles qui utilisent leurs services.

Sources

- Amnesty International, *Health Professional Action Rape and sexual violence in the home : Hungary*, <http://asiapacific.amnesty.org/library/Index/ENGEUR270072007?open&of=ENG-HUN>, 23 juillet 2008
- Site Internet officiel de ESZTER : www.eszteralapitvany.hu/htmleng/index.php, 23 juillet 2008
- Correspondance personnelle avec le Dr. György Virág (Directeur de l'Institut national de criminologie, Budapest ; et Directeur du Service de consultation externe en psychothérapie, pour les survivants d'abus et d'agression sexuelle, de la Fondation ESZTER), 7 juillet 2008

Contact

ESZTER Alapítvány
1525 Budapest, pf. 41
Téléphone : (+36) 1.466.9672
www.eszteralapitvany.hu

JAGORI, Safe Delhi – Make your city safe for women

New Delhi, *Inde*

JAGORI est un centre pour les femmes, fondé en 1984, pour offrir formation, documentation, communication et ressources. Partant d'une perspective féministe, JAGORI, qui signifie « femme éveillée », a pour mission d'éduquer et de faire prendre conscience des problèmes auxquels les femmes sont confrontées afin de prévenir la violence et la discrimination contre celles-ci. On y retrouve, entre autre, une bibliothèque complète offrant une variété de documents : livres, rapports, journaux, articles, affiches, films et matériel audio faisant la promotion des droits des femmes, des problèmes des femmes et de leur sécurité.



Objectifs

- Conscientiser et sensibiliser à la sécurité des femmes, aux droits des femmes et aux autres aspects essentiels au renforcement des capacités des femmes ;
- Produire et distribuer une documentation originale incluant des publications et des trousseaux de communication sur toutes sortes de sujets pour différents groupes ;
- Établir un centre de documentation et de ressources qui vise à répondre aux besoins d'information et d'analyse des groupes de femmes, des ONG et du secteur du développement ;
- Défendre les droits des femmes et l'égalité des sexes ;
- Contribuer au Mouvement des femmes indiennes en enrichissant les sources d'information existantes sur le statut des femmes en Inde.

JAGORI offre une variété d'ateliers et de sessions de formation à travers l'Asie du Sud, avec comme objectif global d'éduquer et de conscientiser plusieurs groupes sur les questions de genre et sur le renforcement des capacités des femmes. D'autres ateliers se penchent sur des questions plus pointues comme la violence faite aux femmes, les droits légaux des femmes et leurs modes de subsistance *Wenlido*, une forme d'autodéfense féministe, la sensibilisation à l'approche de genre pour les fonctionnaires et les intervenants en développement et la promotion du leadership local. Il offre aussi un nombre étendu de services dans les communautés rurales pour maximiser la portée de son impact, incluant une ferme biologique modèle et des programmes de formation sur l'agriculture durable, un centre de ressources pour les femmes et un programme d'études supérieures pour les jeunes femmes.

La campagne JAGORI *Safe Delhi Campaign* a été lancée en 2005 et poursuit ses efforts pour assurer la sécurité des femmes dans les endroits publics en mobilisant à la fois la communauté et l'État. Dans le cadre de cette campagne, le groupe a entrepris une série de marches exploratoires permettant ainsi aux citoyens de participer à la création d'un environnement sécuritaire pour eux-mêmes et pour tous les groupes marginalisés. L'information sur la sécurité des femmes et sur la campagne rejoint la communauté via plusieurs publications promotionnelles, dont le bulletin JAGORI, *Hum Sabla*. Le Centre a aussi été fortement impliqué dans plusieurs campagnes nationales relatives aux droits des femmes et à leur sécurité.

Le Centre fait de la recherche appliquée sur des questions qui touchent les femmes, s'assurant que les résultats conduisent à la défense des droits ou à de nouveaux projets. La recherche vise à présenter une perspective féminine aux décideurs. JAGORI a également collaboré à une recherche internationale sur les problèmes mondiaux qui menacent la sécurité des femmes, en particulier le trafic des personnes, la migration et la prostitution. JAGORI étudie actuellement « la situation des travailleuses migrantes dans l'économie informelle urbaine », exposant la situation désespérée des

travailleuses saisonnières de la Colonie de réinsertion Bawana et leur quête de droits en qualité de citoyens de Delhi. Une autre étude tente de démontrer les intérêts économiques et sociaux à la base de la chasse aux sorcières dans le district de Barmer, au Rajasthan. Enfin, JAGORI a joint ses forces à Kartini pour étudier la sexualité et les droits sexuels, explorant aussi les aspects de la sexualité « hors-normes » en Inde et en Indonésie.

JAGORI collabore avec les groupes et les soutient dans leur travail de promotion des droits et de la sécurité des femmes. Il offre de l'aide de premier recours aux femmes victimes de violence, incluant l'aide juridique et le « counseling » pour les femmes afin de faciliter le passage du statut de victime à celui de survivante.

Résultats et outils

Le Club Rotary de Delhi centre-ville a remis à JAGORI le prix « Distinguished Service Award 2007-2008 » dans la catégorie « Women's Empowerment » (Renforcement des capacités des femmes).

À l'automne 2007, JAGORI a offert de la formation sur l'approche de genre à plus de 3 500 chauffeurs et conducteurs d'autobus de la commission de transport de Delhi. L'objectif de la formation était de changer l'attitude et les croyances au sujet du harcèlement sexuel en le présentant dans le contexte plus vaste de la discrimination liée au genre.

JAGORI a été au premier plan de plusieurs campagnes nationales sur les questions clé des droits des femmes, dont la campagne qui mena aux lignes directrices émises par la Cour Suprême sur le harcèlement sexuel en milieu de travail et la campagne contre les contraceptifs dangereux. La brochure d'information sur le harcèlement sexuel, publiée et distribuée par la campagne JAGORI Safe Delhi Campaign, fait partie de leurs efforts pour augmenter la prise de conscience relativement à la sécurité des femmes dans les lieux publics.

JAGORI est un membre fondateur de Kartini, un réseau asiatique d'études féministes établi en 2003. JAGORI est aussi membre fondateur du South Asian Network of Gender Activists and Trainers (SANGAT) et hôte du Secrétariat de SANGAT. Le cours « Gender, Identities, Conflict and Peace in Asia » a été organisé par JAGORI, SANGAT et Kartini en avril 2005.

Source

- JAGORI, Site officiel, <http://jagori.org/>, 6 août 2008

Contact

JAGORI
B-114, Shivalik, Malviya Nagar, New Delhi 110017-12, India.
Courriel : jagori@jagori.org
Téléphone : +91 11 2669 1219, +91 11 2669 1220 / Télécopieur : +91 11 2669 1221

Raising Voices

Kampala, *Uganda*

Raising Voices travaille à la prévention de la violence en fonction du genre en se préoccupant des causes sous-jacentes à la violence faite aux femmes, comme les stéréotypes traditionnels et le patriarcat. L'organisme s'emploie à changer les attitudes et comportements qui légitiment la violence contre les femmes et soutient des programmes durables et viables de prévention de la violence. *Raising Voices* est un projet établi depuis 1999 sous l'égide du *Tides Center*.



Objectifs

- Renforcer les programmes de base en prévention de la violence ;
- Réduire la violence à l'égard des femmes ;
- Développer et diffuser des outils et du matériel pour venir en aide aux autres organisations en matière de prévention de la violence faite aux femmes.

Raising Voices compte parmi ses partenaires une grande variété d'organismes de tous les milieux, ONG communautaires, gouvernements, instances internationales, avec qui il travaille à accroître l'efficacité et la portée des stratégies en prévention de la violence. *Raising Voices* veut aussi augmenter le nombre d'organismes poursuivant ce même objectif. Pour ce faire, le projet triennal *Partners in Prevention*, auquel collaborent 10 organisations de la Corne, de l'Est et du Sud de l'Afrique, a été lancé en 2008. Exhaustif, le projet compte quatre composantes : formation pour 10 organismes ; matériel de soutien technique et de soutien à l'implantation pour 8 organismes ; mise sur pied d'au moins 5 centres d'apprentissage enseignant l'application des programmes de prévention de la violence faite aux femmes et le transfert des savoirs et connaissances ; diffusion des études de cas qui mettent en lumière les leçons à tirer et les recommandations pour la région.

Renforcer la prévention de la violence faite aux femmes : *Raising Voices* et le *Centre for Domestic Violence Prevention (CEDOVIP)* (Centre de prévention de la violence conjugale) collaborent actuellement à l'implantation d'un modèle national de formation particulièrement innovateur afin de renforcer la qualité et l'efficacité des dix organismes communautaires qui travaillent à la prévention de la violence en Ouganda. Ce modèle, issu de l'outil *Mobilizing Communities to Prevent Domestic Violence* développé par *Raising Voices*, offre, sur une période de 18 mois, du soutien et une série d'ateliers de formation.

Constatant que le VIH/Sida est à la fois cause et conséquence de la violence faite aux femmes, *Raising Voices* a publié, en 2008, *Sasa! An Activist Kit to Prevent Violence against Women, HIV and AIDS* (Trousse de prévention de la violence faite aux femmes et du VIH/Sida). *SASA!* fournit aux organismes qui travaillent déjà en prévention du VIH/Sida ou de la violence faite aux femmes des outils leur permettant d'identifier le lien entre les deux phénomènes afin de pouvoir prévenir systématiquement et simultanément l'un et l'autre. *Sasa!* signifie « Maintenant ! » en langue kiswahili et représente aussi l'acronyme du nom anglais des quatre sections de la trousse multimédia : « *Start*, ou comment débiter le travail ; *Awareness*, conscientisation, éducation et information sur cette interaction ; *Support*, émettre des suggestions et fournir une plate-forme de discussions visant à établir des relations individuelles et communautaires plus aidantes ; et *Action* pour la mise en action des idées pratiques sur comment tout le monde peut contribuer à la prévention de la violence faite aux femmes et du VIH/Sida »²⁴.

24. <http://www.raisingvoices.org/sasa/index.php>

Raising Voices fournit régulièrement du soutien technique sur place ou à distance aux organismes qui œuvrent en prévention de la violence faite aux femmes, dont quelque 120 organisations du Réseau de prévention GBV.

Résultats et Outils

Raising Voices et deux de ses outils les plus connus : *Mobilising Communities to Prevent Domestic Violence : A Resource Guide for Organisations in East and Southern Africa* et *Rethinking Domestic Violence : A Training Process for Community Activists*, ont fait l'objet d'une évaluation externe. Dans tous les cas, les résultats de l'évaluation ont extraordinairement mis en lumière l'irremplaçable travail accompli par l'organisation, la pertinence, la souplesse d'adaptation et la facilité d'utilisation de ces outils. De fait, 67,7 % des répondants ont indiqué avoir partagé ou recommandé le Guide Ressource à leurs partenaires et 58 % ont partagé le Processus de formation²⁵.

Raising Voices a mis au point plusieurs moyens de communication visant à attirer l'attention sur la violence faite aux femmes, tels des affiches, jeux, murales, expositions et fiches d'information. Ils ont également réalisé une vidéo de formation destinée aux organismes œuvrant en prévention de la violence faite aux femmes. En 2002, *Raising Voices* et le Centre de prévention de la violence conjugale ont jeté les bases du réseau *Gender-Based Violence Prevention Network* qui compte actuellement plus de 120 membres. Ils ont aussi créé un Centre d'apprentissage (www.preventGBVAfrica.org) pour les personnes ou les organisations qui se consacrent à la lutte contre la violence faite aux femmes. Des visites organisées sont définies sur mesure pour rencontrer les besoins du client et peuvent se dérouler sur 2 ou 3 jours ou sur plusieurs semaines. Plus de 120 personnes provenant de tous les coins du monde ont pu profiter des visites très personnalisées du Centre d'apprentissage qui agit également comme ressource en ligne pour les gens intervenant dans le domaine.

Les autres outils développés par *Raising Voices* sont : *The Approach in Action : A Training Video for Organisations using the Resource Guide* ; *SASA ! An Activist Kit to Prevent Violence Against Women, HIV and AIDS* ; *SASA ! Film* ; et *Good School Toolkit*.

Aujourd'hui, près de 2 500 outils du programme *Raising Voices* ont été traduits en 10 langues et sont diffusés, sur demande, dans 65 pays.

Sources

- *Raising Voices*, site officiel : <http://www.raisingvoices.org/>, 4 août 2008
- Ruff, Simone (pour *Raising Voices*, (2005) Evaluation Report : *Raising Voices Program Tools*, <http://www.raisingvoices.org/files/RVProgramToolsEvaluation.pdf>
- Tides Centre, site officiel, Études de cas et Projets – *Raising Voices*, <http://www.tidescenter.org/projects-impact/casestudies/raising-voices/index.html>. 4 août 2008

Contact

www.raisingvoices.org

25. Evaluation Report: *Raising Voices Program Tools*, p. 5

DAMPA (Damayan ng Maralitang Pilipinong Api Inc.)

Quezon City, *Philippines*

DAMPA met l'accent sur le développement communautaire dans les secteurs urbains pauvres, le développement économique des familles pauvres et la fin de la violence faite aux femmes et aux enfants, en utilisant des approches d'autonomie et d'entraide dans la communauté. L'adoption de ce type d'approches signifie que DAMPA implique activement les membres de la communauté dans l'identification des besoins en services essentiels et continue de travailler avec la communauté pour combler ces besoins en faisant appel aux ressources locales pour déclencher une action. DAMPA reconnaît le besoin de mettre sur pied un programme d'approche de genre basé sur le rôle des femmes comme vecteur principal du développement de la communauté locale. DAMPA travaille aussi pour renforcer les capacités collectives de la communauté en fournissant des services d'alphabétisation et de développement des moyens d'existence.

DAMPA est activement engagé dans des partenariats avec les agences gouvernementales qui sont prêtes à interagir directement avec les organisations locales, et utilise des stratégies créatives d'incitation à l'engagement, comme la mobilisation et le dialogue avec le gouvernement. Parmi les partenaires de DAMPA, on compte la Région de la capitale nationale (NCR) et le Bureau ministériel du Bien-être social et du Développement (DSWD). Le ministère a traité 100 % des renvois provenant de DAMPA. DAMPA a aussi établi des partenariats avec des ONG et des institutions privées.



Objectifs

- Lier les problèmes communautaires de base aux questions de genre et de développement ;
- Élargir la portée des projets communautaires afin d'y inclure des réponses spécifiques aux questions de genre et aux problèmes des enfants et des familles.

DAMPA croit à « l'utilisation d'une approche d'envergure à stratégies multiples et regroupant une grande variété d'acteurs du milieu, qui inclue l'organisation de la communauté en fonction de ses enjeux particuliers, des projets d'autonomie, une politique de défense des droits, du réseautage et du partenariat, une participation à la gouvernance locale, la maximisation des programmes gouvernementaux, le renforcement des capacités, de la formation et des programmes conçus pour répondre aux problèmes communautaires de base, qui tous sont des vecteurs éprouvés de communication sur les questions de genre et de développement, permettant de promouvoir des façons simples et efficaces le travail avec le gouvernement, les ONG et les *People's Organizations* »²⁶. Bon exemple de cette approche privilégiée par DAMPA, la création de Pharmacies communautaires dont la mise de fonds initiale pour les médicaments et les trousseaux d'urgence a été assumée par les femmes. De son côté, la communauté a assumé les coûts d'installation et de consommation mensuelle d'électricité, après avoir installé des lampadaires pour que les rues soient bien éclairées et sécuritaires.

DAMPA prend une part active aux campagnes de défense des droits et d'information sur l'approche de genre, contre la violence faite aux femmes et aux enfants (VAWC) et le harcèlement sexuel, sur les droits à la propriété et au financement de l'hébergement, et sur l'éducation sur la santé et le contrôle des naissances. DAMPA travaille de pair avec les autorités locales dans plusieurs communautés pour aider les victimes. Elle offre de la formation aux leaders locaux et soutient des groupes issus des communautés pour répondre immédiatement aux besoins des victimes de violence, offrant premiers secours, assistance légale et traitements médicaux. DAMPA soutient également les victimes en les référant à la police et au ministère du Bien-être social pour des interventions immédiates et à long terme. DAMPA participe aussi aux réseaux qui réclament des soins de santé

26. <http://www.huairou.org/assets/download/PhilPartner.doc>, p.4.

pour les femmes. Grâce à leur travail, un minimum de cinq leaders par communauté ont reçu une formation et les leaders VAWC expérimentés ont eu la chance de partager leurs expériences, interventions et connaissances des services de base en défense des droits, droits à la propriété et au logement, ainsi que leurs négociations avec les agences gouvernementale ou les propriétaires terriens.

L'engagement de DAMPA dans la défense des droits pour des communautés plus sécuritaires est le résultat des expériences de ses leaders et de ses membres dans leurs propres communautés. Ces expériences font état du manque flagrant de services de base, du manque de sécurité quant à la jouissance de la propriété ou du logement, et du besoin d'institutions légitimes qui appliqueront les lois relatives aux droits des femmes et des enfants. La réunion de leaders DAMPA et l'échange d'expériences qui en résulte, leur permet de s'inspirer les uns des autres, ce qui se traduit par la reproduction des bonnes pratiques par d'autres organisations. Les leçons tirées des interventions, tant réussies qu'infructueuses, guident DAMPA dans ses multiples interventions dans la communauté.

Résultats

Le travail de DAMPA a conduit à la création de pharmacies communautaires, de coopératives et d'autres projets de micro-prêts de même que des projets de santé reproductive. Ils ont également inspiré la création de réseaux de santé reproductive et la promotion d'une participation active des organismes locaux dans la planification du développement et de la gouvernance locale au village de *Barangay*.

Sources

- *From Dialogue to Engagement, from Programs to Policies : Grassroots Initiatives on Women, Children, and Development in Poor Communities in the Philippines : The DAMPA Experience*, document présenté au Grassroots Women's International Academy (GWIA) du 7 au 11 septembre 2004, à Barcelone, en Espagne, peut être téléchargé à partir du site : <http://www.huairou.org/assets/download/PhilPartner.doc>
- Correspondance personnelle avec Erica Reade, Commission Huairou, 17 septembre 2008

Materská centra - Réseau des Centres pour les mères de la République tchèque

République *tchèque*

Le premier Centre pour les Mères (MC) a vu le jour en République tchèque en 1992. Les Centres sont gérés par les usagères et offrent un environnement stimulant et sécuritaire pour le soin des enfants. Ils sont ouverts aux femmes de tous âges, races, classes sociales et aux personnes à mobilité restreinte, réfugiées et autres, travaillant de ce fait à la prévention de la xénophobie. Les Centres offrent des programmes de renforcement des capacités des femmes et des services d'orientation professionnelle visant la réinsertion au marché du travail. Ceci permet aux enfants de voir leurs mères dans des rôles différents. Les Centres fonctionnent sur la base de l'autogestion, du soutien des pairs et de l'autonomie familiale, procurant un environnement à même de développer le sens de la communauté et de la solidarité. Plusieurs Centres cherchent actuellement à développer des activités génératrices de revenus qui leur permettront d'être autonomes et indépendants.

À ce jour, près de 150 Centres ont été établis dans le pays, dont plusieurs dans les petites villes et les villages. En 2001, le Réseau des Centres pour les Mères en République tchèque fut créé pour soutenir la croissance des Centres et élargir le champ de leurs activités. Le bureau chef du Réseau dispense la coordination, les programmes de renforcement des capacités, les ressources aux Centres existants ou émergents et consulte régulièrement ses membres. Les Centres pour les Mères œuvrent dans 15 pays.



Objectifs

- Parrainer la croissance des Centres pour les Mères initiés localement en apportant soutien et conseils méthodologiques aux nouveaux MC ;
- Établir des partenariats avec les différents gouvernements et les organismes partenaires à l'étranger ;
- Favoriser la réinsertion des femmes au marché du travail ;
- Enseigner les techniques de résolution de conflits afin de prévenir leur occurrence.

Les Centres pour les Mères s'emploient à fournir aux femmes les moyens pour prévenir et résoudre les problèmes et les conflits. En suivant l'exemple fourni par leurs consœurs, les mères sont amenées à identifier les problèmes potentiels avant qu'ils ne s'aggravent et à chercher des solutions qui en empêchent l'escalade. Les Centres proposent plusieurs projets aux mères, aux parents et aux enfants, tels que des programmes créatifs, éducatifs ou sportifs. En aidant les familles à utiliser leurs temps libres d'une façon productive et positive, les Centres espèrent voir diminuer le niveau de criminalité. Dans les cas où des familles ou des individus semblent à risque, le Centre fournit des services de consultation et de « role-modeling ».

En fournissant un endroit propice aux rencontres, aux nouvelles amitiés et à l'échange d'expériences, les Centres collaborent à solidifier la confiance chez les femmes. Ils agissent comme forum pour identifier les intérêts et les problèmes communs et fournissent la structure et l'interface permettant de faire face aux problèmes des familles et de la communauté. Des services de type **counseling** par des paires sont également offerts. Les Centres organisent des rencontres particulières pour les gens « différemment égaux », visant à enseigner la tolérance dans un environnement sécuritaire et propice à la libre expression, au soutien des pairs et au renforcement de la confiance.

Le Réseau de Centres pour les Mères en République tchèque offre du soutien et des conseils aux leaders locaux qui désirent mettre sur pied leur propre Centre. Il renseigne les femmes sur les lois concernées et donne son aide méthodologique pour l'établissement de nouveaux Centres. Le

Réseau agit comme pivot des différents Centres et réunit ses responsables en conférence annuelle afin qu'ils échangent leurs expériences et apprennent les unes des autres. Le Réseau produit également des comptes-rendus des expériences des Centres.

Puisque le Réseau regroupe la totalité des Centres tchèques pour les Mères, il a plus de poids quand vient le temps d'établir des partenariats avec les gouvernements locaux et nationaux, ainsi qu'avec les organismes internationaux. Le Réseau est membre de la Commission Huairou et de GROOTS International.

Résultats

En 1993, tout juste un an après l'ouverture du premier Centre en République tchèque, ses responsables ont participé au Congrès fédéral des Centres, à Munich. Ils ont également participé, en 1996, au Congrès fédéral des Centres pour les Mères, à Stuttgart, en Allemagne.

En 1995 et 1998, les Centres pour les Mères de la République tchèque ont organisé les séminaires *How to Start* (Comment commencer?), qui ont subséquemment donné le jour aux quelque 150 Centres du pays.

En 1997, les responsables des Centres de tout le pays se sont rencontrés lors de la tenue du premier Congrès des Centres pour les Mères de République tchèque.

En 2003, Rut Kolínská, fondatrice et leader des Centres pour les Mères de la République tchèque, a remporté le prix « Women of Europe Award », à Copenhague au Danemark, soulignant son importante contribution au développement de la société civile tchèque.

Sources

- Bernard van de Leer Foundation, *Network of Mother Centres in Czech Republic*, au : www.bernardvanleer.org/partners/europe/czech_rep_-_mothers_center, 13 août 2008
- GROOTS International, Site officiel, *Network of Mother Centres in Czech Republic*, au : <http://www.groots.org/members/czech.htm>, 13 août 2008
- Site Internet officiel de Materská Centra : <http://www.materskacentra.cz/>, 13 août 2008

Contact

Work Group Prague Mothers for Mother Centers
MC YMCA, RUT Kolinska, Na Porici #12, Praha 1 Czech Republic
Téléphone : 420-2-248-73238 / Télécopieur : 420-2-248-75402
<http://www.materskacentra.cz>

Women's Design Service

Royaume-Uni

En 1987, des femmes architectes, designers et urbanistes se sont regroupées pour mettre sur pied le Women's Design Service (WDS), se donnant pour mission de renforcer les capacités des groupes de femmes à améliorer l'environnement urbain afin de le rendre plus sécuritaire pour les femmes et, donc, pour tout le monde. En travaillant avec des groupes très différents, WDS a noté des points de convergence quant aux éléments « essentiels à la création d'environnements réussis du point de vue des femmes, c'est-à-dire : des toilettes, des tables à langer, des haltes-garderies, des édifices, des parcs, des rues et des trottoirs sécuritaires, ainsi que des facilités de transport ».

Une fois ces grands thèmes identifiés, Women's Design Service a mené des recherches et entrepris la publication de différents guides devant permettre aux designers et décideurs politiques d'aménager des espaces qui soient plus sécuritaires et mieux adaptés aux femmes. Depuis, l'organisme a rajusté son tir et consacre désormais ses efforts à des projets de restauration qui traduisent les recherches menées avec les groupes de femmes en action concrète de décideurs et de designers



Objectifs

- Être une organisation centrée sur les femmes, dirigée par des femmes et travaillant à l'accès des femmes à l'égalité ;
- Promouvoir des concepts et des aménagements inclusifs qui répondent aux besoins des femmes, tout spécialement celles qui sont traditionnellement marginalisées ;
- Être une organisation éthique agissant avec engagement, responsabilité et intégrité ;
- Être une organisation respectueuse des droits, célébrant la diversité et faisant la promotion de l'égalité ;
- Promouvoir le renforcement des capacités, la participation et le partenariat ;
- Créer une organisation ouverte, honnête, transparente et engagée ;
- Agir de façon professionnelle en tout temps ;
- Créer une organisation efficace, efficiente et influente ;
- Être une organisation de savoir et d'apprentissage encourageant la créativité, la souplesse d'adaptation et l'échange des connaissances ;
- Réduire tout impact environnemental négatif et promouvoir le développement durable de tous nos projets et de toutes nos pratiques professionnelles.

À la fin des années 90, WDS a lancé le projet *Making Safer Places* qui visait à trouver des moyens de modifier l'environnement bâti pour le rendre plus sécuritaire pour les femmes et, ce faisant, de permettre aux femmes de « retrouver le droit à utiliser les espaces publics comme et quand elles le souhaitent ». WDS a adapté le déjà célèbre marche exploratoire à ses besoins spécifiques et l'a développé en sept étapes : Discussion, repérage sur carte (mapping), observation, enregistrement/prise de notes, analyse, présentation et mise en œuvre.

Puis, au cours des mois qui suivirent, WDS mena plusieurs marches exploratoires dans des espaces publics désignés et se vit octroyer une bourse de trois ans pour soutenir cette initiative sur 6 sites pilotes. Dans tous ces sites, les améliorations recommandées ont été apportées.

En 2007, Women's Design Service s'est penchée sur l'état des parcs urbains via le projet *What to do about Women's Safety in Parks*. Plusieurs recommandations ont été appliquées.

Résultats et Outils²⁷

Gendersite : Une initiative de Women's Design Service qui agit ici comme centre de ressources en ligne grâce auquel les décideurs et les designers peuvent acquérir une meilleure compréhension de l'interaction entre l'égalité des sexes et l'environnement bâti. Plusieurs études de cas y sont présentées, de même que de nombreux documents de référence, incluant, entre autres, livres, bibliographies, émissions télévisées, comptes-rendus de conférences, journaux, rapports, thèses de doctorat inédites.

What to Do About Women's Safety in Parks : Cette publication fait le compte des éléments et concepts d'aménagement qui contribuent au sentiment de sécurité tant réel que perçu des femmes dans les parcs. Elle propose une série de fiches pratiques « What to Do... » traitant d'un vaste éventail d'aspects liés à la sécurité.

Re-Moving the Goalposts - Perspectives on Women and Regeneration : Ce guide est un bel outil qui, s'adressant à tous les acteurs impliqués dans la restauration et la rénovation urbaines, fait la promotion de l'inclusion sociale et renforce les capacités et connaissances du milieu tout au long du processus de restauration et de revitalisation. Il met en lumière certains des défis auxquels font face les femmes habitant une zone de revitalisation et suggère quelques stratégies pour surmonter ces obstacles. Le guide propose enfin des listes de contrôle pour évaluer le degré d'inclusivité du processus.

Sources

- Women's Design Service, site officiel : <http://www.wds.org.uk/>
- Gendersite : Gender and the Built Environment, *Safety in Public Urban Space : The Work of Women's Design Service*, accessible en ligne : http://www.gendersite.org/pages/safety_in_public_urban_space_the_work_of_womens_design_service.html, 21 juillet 2008

Contact

Women's Design Service
Third Floor, Tindlemans, 52-54, Featherstone Street
London EC1Y 8RT
Courriel : info@wds.org.uk
Téléphone : 020 7490 5210

27. Ce ne sont là que quelques exemples des réalisations de Women's Design Service. Veuillez consulter le site pour une liste plus exhaustive.

The Information Centre of the Independent Women's Forum (ICIWF)

Moscou, *Russie*

Le Centre d'information du Forum indépendant des femmes (ICIWF), fondé en 1994, est une ONG sans but lucratif. L'ICIWF est un centre de ressources, de documentation et de conseils pour les groupes de femmes et le grand public. Au tout début, l'organisation s'intéressait principalement la promotion de l'égalité des femmes dans la société, la culture et l'économie. Plus récemment, l'organisme a élargi ses activités afin de soutenir l'inclusion des femmes dans le développement de la gouvernance locale et des communautés, en établissant des partenariats et en faisant la promotion des droits des femmes au sein des politiques municipales et locales. L'ICIWF apporte son soutien aux initiatives régionales des femmes qui visent l'aménagement plus sécuritaire des espaces publics, en mettant surtout l'emphase sur l'amélioration des infrastructures urbaines dégradées et la prévention de l'usage des drogues et de l'alcool sur la place publique.



Objectifs

- Soutenir les initiatives régionales des femmes ;
- Développer des programmes de formation pour les femmes ;
- Faciliter l'échange d'information entre les groupes de femmes ;
- Institutionnaliser le mouvement des femmes.

L'ICIWF a mis de l'avant un bon nombre de programmes visant à l'avancement des droits et de la sécurité des femmes, dont des approches pour le renforcement des capacités, pour la promotion et la participation des femmes dans les politiques urbaines et locales et pour le développement des ressources, de concert avec les agences internationales. L'ICIWF est à développer des pratiques novatrices de promotion de l'éducation des femmes et du renforcement de leurs capacités. L'organisme organise régulièrement des séminaires sur l'importance de la participation des femmes aux activités sociales au sein de leurs organisations locales, de leurs voisinages et de leurs communautés. L'ICIWF consolide sa position en créant et en renforçant les relations entre les citoyens et les agences municipales autogérées. Ces partenariats jouent un rôle primordial dans l'engagement de l'ICIWF dans la réforme des services de logement et des services publics, ainsi que dans la gouvernance locale. L'implication des femmes dans de tels projets est vitale à la conception de stratégies qui répondent à leurs besoins et améliorent leurs conditions de vie.

En 1994, en collaboration avec la communauté de Petrozavodsk, l'ICIWF a lancé le projet Petrozavodsk. Cette initiative intègre l'approche de genre face aux questions de criminalité et d'aménagement urbain sécuritaire et renforce les capacités des femmes à assurer la sécurité de leurs foyers et leurs quartiers. Les résultats ne se firent pas attendre : l'ouverture d'un refuge pour les femmes et les enfants victimes de violence familiale, la première étude des données criminelles en fonction du genre, l'organisation de comités de voisins menés par des femmes et des liens renforcés entre les groupes de femmes, la police et l'administration municipale. Le projet a connu d'excellents résultats dans la communauté, améliorant notamment la sécurité à la maison et la réduction de l'incidence de la criminalité dans les immeubles.

L'ICIWF a joué un rôle essentiel dans la politique municipale de 2001-2002. L'ICIWF a promu la participation des femmes et des groupes de femmes, en proposant, au plan local, une politique qui rencontre les besoins spéciaux en éducation. De plus, l'ICIWF croit que seule une approche intégrée peut aboutir à l'égalité des sexes. La création de cette politique municipale a donc fait appel à la collaboration de professionnels des secteurs de la santé, de l'éducation et des services sociaux.

L'ICIWF est actuellement impliqué dans le «Projet Collaboration», qui se déroule de janvier 2006 à décembre 2008. Le projet vise à renforcer la structure de la société civile en Russie et à faciliter l'intégration de la Russie à l'Europe. Ce projet permet à l'ICIWF de développer ses activités pour soutenir le progrès des femmes dans la société.

L'ICIWF a étendu son réseau en devenant membre des organismes internationaux suivants : la Coalition KARAT (regroupement des organismes de femmes des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est) et la Commission Huairou (Réseau des groupes de femmes des États-Unis, du Canada, de l'Inde, du Costa-Rica, etc.). Il est aussi un partenaire stratégique du Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (Habitat) et il fait parti du réseau «Stockholm Partnership for Sustainable Cities» (Partenariat de Stockholm pour des villes durables).

Résultats et outils

Le projet de l'ICIWF «Building a Safer City Together» a été choisi comme une bonne pratique internationale pour le Prix Sécurité des femmes 2004.

Le projet du ICIWF «Information Centres as New Social Institutes for the empowerment of Women and Habitat Agenda Promotion» a été classé «meilleure pratique» à la remise des Prix internationaux pour les bonnes et meilleures pratiques en 2002

Lors de la remise des prix de 2000 qui se déroulait à Dubaï, l'ICIWF a été honoré pour son statut d'agence indépendante d'information pour les femmes et il figurait sur la liste des 472 bonnes et meilleures pratiques.

ICIWF a donné naissance à une panoplie de ressources sur des sujets liés aux droits et à la sécurité des femmes. Cette information est transmise par différents moyens incluant des bulletins mensuels, portails Internet, journaux et communiqués. Le bulletin «Vestnichka» présente de l'information ponctuelle sur les activités courantes et explore les problèmes qui surviennent dans les organismes de femmes. Il diffuse aussi de l'information relative au développement de partenariats et des articles sur les responsables locaux et régionaux. Le journal «Vestnik» contient des articles de fond sur plusieurs sujets comme le mouvement des femmes, les problèmes sociaux courants, les femmes et la culture et la participation des femmes dans la politique municipale.

Source

- Le site Internet officiel du Information Centre of the Independent Women's Forum, www.owl.ru/eng/women/org001, 27 août 2008.

Contact

p/b 230, Moscou, 119019, Russie
Courriel : iciwf@okb-telecom.net
Téléphone : 7-095-3669274 / Télécopieur : 7-095-3669274

Réseau des femmes du Rwanda

Rwanda

Le Réseau des femmes du Rwanda (Rwanda Women Network - RWN) est une ONG sans but lucratif fondée en 1997 pour prendre la relève de son organisme-mère, le Church World Service (CWS), basé aux États-Unis et lancé pour deux ans dès 1994, tout de suite après le génocide. RWN tente de renforcer les capacités des femmes en les aidant à développer leurs habiletés pour atteindre une position socio-économique qui leur permettra d'assurer leurs besoins de base. Le Réseau se concentre sur trois secteurs principaux : santé, éducation et formation. RWN croit qu'il faut travailler de façon holistique pour répondre aux problèmes auxquels font face les femmes, les communautés et les projets communautaires, et reconnaît qu'une interaction à long terme est souvent requise pour aboutir à un changement concret. RWN travaille en partenariat avec les autorités locales dans toutes ses entreprises et s'associe à bon nombre de décideurs locaux afin d'assurer la distribution cohérente des services et de maximiser son impact. Parmi ses partenaires, notons : la police et particulièrement le « gender desk » (section sur la violence fondée sur le genre), les ONG, les ministères nationaux, les services légaux Haguruka et les leaders de la communauté. RWN affirme que les femmes leaders doivent s'engager pour que le programme soit un succès. C'est en travaillant ensemble que les femmes pourront bâtir une société juste et égalitaire. RWN offre des ateliers de formation aux femmes leaders, incluant les maires adjointes, les conseillères municipales et les leaders des communautés.



Objectifs

- Améliorer la position socio-économique des femmes au Rwanda ;
- Encourager la croissance économique et sociale ;
- Promouvoir la paix et la réconciliation.

L'indépendance économique étant fondamentale pour la sécurité, la prospérité et l'autonomie des femmes, elle se retrouve au cœur des programmes de RWN. Après le génocide, les obstacles qui entravaient l'autonomie des femmes, tels que l'analphabétisme et le manque de compétences à valeur marchande, sont devenus très apparents. Afin de surmonter ces difficultés, RWN offre aux femmes un accès au crédit pour développer des activités lucratives, ainsi que des activités de renforcement des capacités, comme une formation en affaires ou en gestion.

On a construit des refuges et réhabilité des logements pour accueillir les survivants du génocide et les rapatriés au Rwanda, incluant les veuves, les familles dirigées par des enfants et les orphelins, dans un effort pour favoriser leur autosuffisance. Cet aspect très important du processus de paix s'est développé dans les faits au lieu désormais connu sous le nom de Village de la paix (Village of Hope).

La Polyclinique de l'Espoir (The Polyclinic of Hope - POH) a été fondée en 1995 pour fournir soins et soutien aux femmes rwandaises. Grâce à la clinique, RWN travaille avec des survivantes de violence sexuelle ou liée au genre, en tenant compte de l'impact particulier qu'a eu le génocide de 1994 sur les femmes et les enfants. La POH offre aux femmes une gamme de services de santé, dont des services de dépistage et de traitement du VIH/SIDA pour celles qui ont contracté le virus durant les viols massifs de 1994, ce qui correspond à 50 % de leur clientèle. Elle fournit également des services médicaux gratuits, du soutien et des conseils psychologiques, de la consultation post-traumatique et un service de référencement, de même que de la formation sur les problèmes de santé, la santé reproductive et la nutrition. L'approche holistique a été documentée dans des manuels et des bulletins à photocopier. Cette information est complétée par une formation aux membres de RWN sur l'utilisation efficace du guide.

RWN travaille à conscientiser les femmes sur les questions relatives aux droits humains et aux procédures juridiques et légales. Cette prise de conscience est considérée comme « fondamentale à la pleine participation dans tous les aspects de la vie quotidienne »²⁸, d'autant plus que plusieurs femmes ne connaissent pas leurs droits et continuent de consentir aux violations de ces droits. Les femmes doivent être informées des nouvelles lois sur le mariage et sur l'héritage si elles veulent se protéger. Par exemple, RWN prévoit une formation pour les veuves pour les préparer aux démarches judiciaires en vue de récupérer les biens laissés par leurs maris. La formation sur le système judiciaire prépare les femmes aux procédures de la Cour Gacaca (à participation communautaire). La plupart des femmes n'ont pas encore rapporté les crimes commis contre elles, RWN a donc développé le programme *Outreach* pour fournir des conseils aux survivantes et soutenir leurs proches.

La violence sexuelle dont elles ont été victimes durant le génocide a conduit à la propagation du VIH/SIDA chez les femmes rwandaises. Dans un effort pour contenir cette propagation, on ouvre des ateliers de conscientisation sur le VIH/SIDA, abordant des questions comme la prévention, le soutien et le traitement, ce qui a amené encore plus de femmes à accepter d'être testées. Par le biais de la POH, RWN prodigue des soins à domicile pour les personnes infectées et, tenant compte de leur approche holistique, elle offre à leur famille et à la communauté une formation sur les soins à domicile aux personnes infectées.

Dans le cadre de la préparation en cas d'urgence, une formation supplémentaire sur des sujets aussi variés que : la gestion de l'eau, la nourriture, l'hygiène publique, le VIH/SIDA, la santé reproductive, les droits humains et les droits juridiques, le viol et la violence faite aux femmes / la violence liée au genre et les traumatismes est offerte. RWN a également été impliquée dans des campagnes d'aide aux victimes.

Résultats

- Le Village de l'Espoir de RWN a été finaliste du *Red Ribbon Awards Contest : Celebrating Community Leadership and Action on AIDS*, à la conférence internationale sur le VIH/SIDA à Toronto en 2006 ;
- La construction de refuges a permis d'accueillir 750 personnes et la reconstruction domiciliaire a bénéficié à 110 familles de femmes victimes de viol ;
- La formation de 200 femmes sur les droits humains et juridiques et les procédures ;
- La publication du manuel de formation, *A Guide To A Holistic Approach in Trauma Counseling In Rwanda : The Polyclinic of Hope Experience*.

Sources

- Commission Huairou : <http://www.huairou.org/knowledge/News/2006/08-06-Toronto.html>
- International Refugee Rights Initiative : www.refugee-rights.org/NGODirectory/RWN-Rwanda.htm
- Rwanda Women Network : www.rwandawomennetwork.org

Contact

www.rwandawomennetwork.org

28. www.rwandawomennetwork.org

Samasevaya

Sri Lanka

Samasevaya a vu le jour en 1958 et, de ce fait, se trouve être l'une des plus anciennes organisations de la société civile au Sri Lanka. L'organisme, agréé par le gouvernement, travaille à l'avancée du droit des femmes et à la promotion de la paix, de la démocratie et des droits humains par la voie du développement. Il coopère avec toutes les communautés Sri lankais, dont les communautés les plus en difficultés. Samasevaya croit au principe de la participation dans la bonne gouvernance et la justice sociale, espérant y trouver le ferment d'une mobilisation collective pour la paix.

Samasevaya entretient des relations de proximité avec la police locale et en particulier avec la Section femmes et enfants du poste de police de quartier Anuradhapura, le ministère provincial de la Condition féminine, le département provincial « Probation and Childcare », tout comme avec huit autres organismes non-gouvernementaux qui interviennent également dans la défense des droits des femmes.

Samasevaya travaille à la réduction de la pauvreté, la protection de l'environnement, le développement des enfants, la surveillance des scrutins électoraux, à l'organisation d'activités jeunesse, et la mise en œuvre de projets « Civil Society for Peace » (Société civile pour la Paix). L'organisme vise à une participation égalitaire des femmes à la vie civile, aux prises de décision et à l'administration.

Samasevaya offre de la formation et des programmes de renforcement des capacités aux Sri lankais et de l'aide psychosociale pour les réfugiées. Convaincu du droit des femmes, l'organisme croit que les hommes et les femmes ont un rôle très important à jouer dans la transformation de la situation socio-économique des femmes. Samasevaya aide à raffermir le processus de paix au Sri Lanka, œuvre à ce que le droit des peuples à la paix et au développement soit largement reconnu, et travaille à renforcer la contribution de la société civile à la résolution des conflits. Grâce à ses programmes, l'organisme a pu unir les gens pour qu'ils travaillent ensemble à la paix et fassent entendre leurs voix.



Objectifs

- Participation égale des femmes à la vie civique et politique, aux prises de décisions et à l'administration ;
- Avancée des droits des femmes et de la paix au Sri Lanka ;
- Réduction et prévention de la violence faite aux femmes ;
- Conscientisation des femmes et des filles à leurs droits.

Via de nombreux projets, Samasevaya tente de réduire la violence faite aux femmes et aux filles en les conscientisant à leurs propres droits humains. De plus, l'organisme combat la violence sociale et politique afin de créer les conditions nécessaires et propices à la paix.

Samasevaya emprunte plusieurs voies pour atteindre ses objectifs. Ainsi, un de ses projets vise à l'accroissement de la participation et de la représentation des femmes tant au Parlement que dans les instances décisionnelles locales, puisqu'il faut constater qu'elles y sont à la fois quasi-absentes et sous-représentées. Samasevaya est persuadé qu'une augmentation de la représentation des femmes parmi les décideurs et les élus se traduirait par un renforcement de la sécurité des femmes au Sri Lanka.

Samasevaya soutient aussi les efforts qui visent à améliorer la situation socio-économique des femmes et leur autonomie financière en leur consentant des prêts. Les femmes ont également accès aux formations et aux savoirs permettant l'implantation d'activités génératrices de revenus, qu'elles soient agricoles ou autres.

Samasevaya accueille plusieurs autres projets visant à promouvoir la paix, dont une campagne d'éducation sur l'harmonie nationale intitulée *Groupe culturel pour la paix* (Sama Sanskruthika Parshadaya). Dans ce groupe, les jeunes de différents groupes ethniques écrivent, jouent devant public et enregistrent des chansons et musiques pour la paix. Le but est de populariser le processus de paix au Sri Lanka et d'amener différentes ethnies à travailler ensemble. Une autre approche cible le même objectif via des programmes d'échanges facilitant la visite des Singhalais en zone tamoule et vice-versa, afin de provoquer l'acceptation réciproque, la compréhension et un sentiment d'unité entre ces deux groupes ethniques.

Les programmes pour la paix veulent démontrer aux politiciens que les bénéfices de la paix sont infiniment plus grands que les profits de la guerre, et leur faire comprendre que toute action menant à une résolution de conflits leur vaudrait beaucoup plus de votes que celles qui le prolongent.

Résultats

En 2005, à l'occasion de la Journée mondiale de la femme rurale, Samasevaya a lancé une grande campagne de nettoyage des débris auprès des femmes rurales habitant les zones affectées par le tsunami. Les femmes musulmanes srilankaises qui ne sont normalement pas autorisées à travailler aux côtés des hommes, ont reçu la permission de la mosquée et ont pu participer aux travaux et être rémunérées.

Sources

- Insight on Conflict, *Samasevaya*, <http://www.insightonconflict.org/samasevaya/>
- Wiser Earth, NGO Profile, *Samasevaya*.
<http://www.wiserearth.org/organization/view/ed94c1d856cf095c92125740a82555fe>
- The Religion and Peace Making Database, *Samasevaya*,
<http://rpd.crinfo.org/action/search-profile.jsp?key=133221&type=org>
- Fondation Sommet mondial des femmes, 2005 *Global Network Impact Report*,
<http://www.woman.ch/women/files/ImpactReport2005-1.doc>

Contact

Mr. Samson Jayasinghe,
Samasevaya National Secretariat,
Anuradhapura Rd, Talawa, 50230. N.C.P. Sri Lanka
Téléphone : 0094 25 2276266 / Télécopieur : 0094 25 2276266
Courriel : samasevaya@slt.net.lk

Kivulini Women's Rights Organisation

Mwanza, *Tanzanie*

Kivulini est un OSBL tanzanien de défense des droits des femmes, né en 1999 d'une approche communautaire innovatrice visant à prévenir la violence conjugale à Mwanza en appliquant les recommandations du document « *Mobilizing Communities to Prevent Domestic Violence, A Resource Guide* » (Mobiliser les communautés pour prévenir la violence conjugale : un guide ressource) développé par l'ONG *Raising Voices*, basée à Kampala, en Ouganda. Kivulini défend les droits des femmes et des fillettes tanzaniennes en mettant l'accent sur la prévention de la violence familiale dont elles sont victimes.

Le terme Kivulini signifie « à l'ombre » en langue kiswahili. Cela évoque un lieu sûr, sous un arbre ou autre abri, où les gens se rencontrent pour discuter et se soutenir les uns les autres. Kivulini a été mis sur pied pour créer de multiples occasions de rencontre entre gens de la communauté pour qu'ils puissent se parler, s'organiser, travailler ensemble à la prévention de la violence, afin que les filles et femmes adultes puissent jouir de tous leurs droits, tel que le stipulent la Constitution de la République tanzanienne, la Charte africaine et différentes conventions internationales sur les droits humains.

Le programme d'approche stratégique de Kivulini s'appuie sur le constat que la violence ne surgit pas de nulle part et qu'elle est ancrée dans les normes et pratiques sociétales. Ses activités s'orientent davantage vers la prévention de la violence conjugale que vers la prestation de services, contribuant à la sensibilisation du public quant aux causes et conséquences de cette violence qui afflige les communautés de Mwanza. Elles soulignent le lien de causalité entre le statut d'inégalité des femmes, leur vulnérabilité à la contamination au VIH et la violence qui leur est faite. Parmi les stratégies adoptées par Kivulini, notons la mobilisation communautaire, le renforcement des capacités des leaders et des organismes communautaires et l'activisme pour le changement des lois. Kivulini implique activement les leaders religieux et traditionnels qui sont partie prenante dès le tout début des projets.



Objectifs

- Catalyser les forces des communautés et intervenir à la base pour changer les attitudes et comportements qui perpétuent la violence faite aux femmes ;
- Faire pression pour changer les structures communautaires existantes afin de créer un milieu qui soutienne les droits des femmes et reconnaisse leurs priorités, dont, au premier chef, la sécurité ;
- Renforcer les capacités des leaders de la communauté à comprendre l'impact de la violence ;
- Améliorer le statut socioéconomique des femmes par l'assistance légale, le counseling et la formation aux habiletés sociales ;
- Accroître la sensibilisation au lien causal entre HIV/SIDA et violence faite aux femmes, et remettre en question les attitudes actuelles en matière de pratiques sexuelles afin de réduire les risques de transmission du HIV.

Les membres de Kivulini travaillent donc sur le terrain et s'engagent à mettre gratuitement temps et énergie pour organiser des sessions de sensibilisation et de formation communautaire sur la violence conjugale. Les bénévoles de la communauté amènent leurs concitoyennes et concitoyens à remettre en question les normes traditionnelles et les coutumes qui légitiment la violence faite aux

femmes. Ils offrent également du soutien et des conseils aux victimes de violence et les réfèrent à des organismes de défense des droits, à des hôpitaux, aux cours de justice et aux tribunaux de district.

Kivulini s'est donné pour mission d'atteindre ces objectifs en facilitant l'émergence d'un environnement social, économique et légal qui garantisse aux femmes et aux filles le droit de vivre dans des communautés exemptes de violence, par le renforcement des capacités, la défense des droits et la création d'un mouvement d'action sociale luttant pour le changement. Kivulini reconnaît que le renforcement du pouvoir économique des femmes est la clé qui leur permettra d'échapper à la violence conjugale. Suivant ce raisonnement, l'organisme gère le *Kivulini Stationary Shop and Secretarial Services* et le *Kivulini Kitchen*, deux entreprises n'employant que des femmes et, de ce fait, leur donnant l'occasion de devenir financièrement autonomes. L'organisme reconnaît également que l'implication des femmes dans la gouvernance locale et les processus de prise de décision est tout aussi essentielle à la modification des attitudes et comportements qui sont porteurs de violence faite aux femmes. Enfin, Kivulini travaille à assurer aux filles et aux femmes un accès libre à l'éducation.

Le *Programme Kivulini de mobilisation communautaire* œuvre à la prévention de la violence conjugale en impliquant tant les hommes que les femmes de la communauté dans diverses activités. Ce programme-phare de Kivulini concentre ses efforts de prévention au plan local et, tout particulièrement, dans les districts d'Ilemela et Nyamagana où la violence domestique est considérée comme un fléau.

Kivulini accroît la sensibilisation au problème de violence conjugale via une stratégie de communication efficace basée sur une large diffusion de documents d'information. Une formation, liée au module de renforcement des capacités, est offerte aux gens travaillant dans les domaines concernés, ce qui permet aux membres de la communauté et aux professionnels des différents secteurs d'approfondir leur compréhension du phénomène et les habiletés requises pour prévenir cette violence. L'activisme local s'en trouve, dès lors, renforcé.

Kivulini se consacre à la défense des droits, exigeant qu'on accorde une attention toute spéciale aux besoins des femmes et soutenant les changements positifs, surtout en matière de politiques de prévention de la violence faite aux femmes.

Sources

- Kivulini, Site officiel, <http://www.kivulini.org/>, 25 août 2008
- Raising Voices, Site officiel, www.raisingvoices.org/kivulini.php, 25 août 2008
- Preventing Gender-based Violence, <http://staging.unchsh.org/programmes/safercities/documents/preventgbv.pdf>, 25 août 2008

Contact

Kivulini Women's Rights Organization
Baganda Street, Near New Park Hotel
Mlango Moja Area, PO Box 11348, Mwanza, Tanzania
Courriel : admin@kivulini.org / Site : www.kivulini.org

Trinidad & Tobago Coalition against Domestic Violence

Trinidad et Tobago

La *Trinidad & Tobago Coalition against Domestic Violence* (Coalition de Trinidad et Tobago contre la violence conjugale - T&TCADV) a été mise sur pied en 1998 afin de centraliser les efforts déployés à Trinidad et Tobago pour prévenir et éradiquer la violence conjugale et toutes autres formes de violence faite aux femmes. La Coalition regroupe 30 organisations et individus qui fournissent une très large gamme de services pour atteindre leurs objectifs.



Objectifs

- Le soutien réciproque ;
- L'échange d'information sur les activités auxquelles chaque groupe participe ;
- Le lobbying politique et la défense effective des droits humains ;
- L'offre de différents types de soutien direct aux femmes victimes de violence ;
- La recherche, l'éducation du public et l'aide psychosociale ;
- Le soutien aux témoins et l'assistance judiciaire (lorsqu'elle ne peut être obtenue autrement) ;
- Les programmes de prévention.

Le programme *Peace, Love and Understanding in Schools* (PLUS) (Paix, amour et compréhension à l'école) est un programme de prévention de la violence à l'école. Il veut renforcer les capacités qu'ont les enseignants à exercer une influence positive sur la vie de leurs étudiants et, pour ce faire, a organisé l'atelier *Alternative Strategies for Building Classrooms of Peace*. De plus, un programme pilote pour les écoles primaires a été mis sur pied comme moyen d'enseigner aux enfants les stratégies de résolution de conflit qui mettent l'accent sur le respect de soi et des autres.

T&TCADV dispense gratuitement des services de consultation aux victimes et aux auteurs de violence conjugale, incluant les couples adolescents. Les consultations peuvent être individuelles ou de couple. Le Centre d'aide contre le viol possède deux centres d'intervention et offre une ligne d'urgence 24/7 gratuite. Il organise également des ateliers pour la communauté, mettant l'accent sur la prévention plutôt que sur la consultation après les faits. L'éducation et la sensibilisation populaires sont au cœur même du travail de prévention du Centre qui aide les gens à comprendre toute la complexité des questions sous-jacentes à la violence conjugale et leur enseigne les habiletés utiles à la résolution pacifique des conflits. C'est d'ailleurs devenu un modèle dans les Caraïbes. Étant donné le lien existant entre violence conjugale, faible estime de soi et dépendance financière des femmes, le Centre travaille à renforcer le pouvoir des femmes, leur permettant d'acquérir des talents et compétences qui ont une vraie valeur marchande, afin qu'elles puissent briser ce lien et, donc, prévenir l'abus.

T&TCADV a mis sur pied deux autres lignes d'urgence et d'écoute gratuites : ChildLine qui « a pour objectif d'assurer aux enfants de Trinidad et Tobago, qu'ils pourront vivre dans un environnement libre de toute violence physique, émotionnelle, sexuelle et psychologique »²⁹ et *Stop Elder Abuse Now* qui agit comme service de signalement, de référence et de consultation pour les cas de violence faite aux personnes âgées. La Coalition gère également une Clinique juridique qui offre de l'assistance légale aux personnes victimes d'abus et de violence conjugale.

29. *Ibid.*

Le *Fonds pour l'éducation des enfants* fournit aux enfants affectés par la violence conjugale les outils nécessaires pour qu'ils puissent poursuivre leurs études (par exemple, uniformes, livres, transport). Le programme Témoin/Victime est une nouvelle initiative qui soutient les victimes de violence conjugale ou d'agression sexuelle engagées dans des procédures judiciaires contre leur agresseur.

T&TCADV coopère régulièrement avec les services de police et leur fournit de la formation sur la façon de traiter les cas de violence conjugale et d'agression sexuelle, d'interpréter les lois qui sanctionnent ces comportements et de porter assistance légale aux auteurs d'abus. Les policiers ont reçu la formation *Anger Management and Behaviour Modification* (Gestion de la colère et modification comportementale) et un *Refuge de la police communautaire* a été mise sur pied. Un service de consultation psychosociale a été offert aux agents qui risquaient eux-mêmes de faire usage de violence au foyer.

Résultats

T&TCADV a appris aux forces policières et au milieu judiciaire à être plus sensible à la question du genre lors de leur prestation de service, via une série d'ateliers qui, grâce à plusieurs études de cas, ont mis en évidence les distinctions à faire entre genre et sexe, éclairé les causes profondes de la violence conjugale et discuté du cadre légal de leur intervention dans des cas de cette nature. Les ateliers, financés par la Inter-American Development Bank, ont été couronnés d'un tel succès que l'expérience sera reproduite au niveau régional et embrassera tout le milieu judiciaire caribéen.

La formation *Anger Management and Behaviour Modification* a été suivie, en 2000, par 300 officiers et recrues de la police.

En 2001, les femmes policières ont participé à l'atelier « Interviewing Child Victims of Sexual Abuse » (Interroger une victime d'agression sexuelle), financé par le Fonds Canadien pour la promotion de l'égalité des sexes. Il a été suivi par un « Atelier de Rappel », organisé en 2002 pour mesurer l'impact du premier atelier.

Sources

- National Judicial Institute, *Approaches to Domestic and Gender-Based Violence in Trinidad and Tobago*, http://www.nji.ca/nji/internationalforum/flatters_full.pdf, 22 July 2008
- Correspondance personnelle avec Deborah McFee, Outreach & Research Officer, Centre for Gender & Development Studies, The University of the West Indies, 22 juillet 2008
- Trinidad & Tobago Coalition against Domestic Violence, <http://www.ttcadv.net/>, 21 juillet 2008

Contact

Trinidad & Tobago Coalition against Domestic Violence,
#1 Robinsonville, Belmont, Port of Spain, Trinidad
Courriel : cadv@ttcadv.net, Site : <http://www.ttcadv.net/>

The Women's Institute for Alternative Development

Trinidad et Tobago

Le *Women's Institute for Alternative Development* (WINAD) (Institut des femmes pour le développement alternatif) a été fondé en 1999. WINAD intervient dans trois champs d'activités 1) Genre, Sécurité et Justice 2) Leadership et Jeunesse 3) VIH/Sida. Tous les aspects de son intervention reposent sur les principes de l'approche différenciée selon les sexes. Les membres sont formés à l'analyse différenciée et les projets d'assistance sont conçus nommément pour initier ou accroître l'usage de l'analyse différenciée dans l'appréciation d'une situation.



Objectifs

- Construire la solidarité entre femmes ;
- Promouvoir la participation des femmes à tous les processus décisionnels ;
- Promouvoir le respect des droits humains des femmes et la justice entre les sexes ;
- Promouvoir les projets qui éliminent toutes formes de violence à l'égard des femmes ;
- Promouvoir les projets qui encouragent l'action militante et collective des femmes ;
- Promouvoir les projets visant la transformation sociale et politique de la société ;
- Collaborer avec l'État et les acteurs non-gouvernementaux à l'édification d'une société juste ;
- Développer des institutions d'enseignement et d'intervention sociale alternatives.

Résultats

En 2001, WINAD a initié des discussions sur le problème des armes légères dans les Caraïbes à la suite d'une recrudescence de la violence armée à Trinidad et Tobago. Il a réussi à convaincre les États et les ONG d'utiliser une approche de genre pour bien saisir toutes les dimensions du problème et d'appliquer une analyse différenciée tant à la recherche qu'à l'intervention policière. En 2002, WINAD a réuni les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux pour étudier les causes et conséquences de la violence armée à Trinidad et Tobago. S'en est rapidement suivie une rencontre régionale où les représentants de 10 pays se sont entendus pour poursuivre la recherche sur le plan régional. En 2003, WINAD a coprésidé une table ronde des ONG caribéens visant à construire un plan d'action portant sur la coopération régionale. Il a également mobilisé les femmes de Laventille, une communauté dévastée par la violence armée, pour discuter de l'impact de cette violence sur la vie des femmes.

En 2006, les partenaires communautaires régionaux de WINAD se sont réunis pour deux jours de discussions et d'analyses qui ont donné naissance à la « Caribbean Coalition of Civil Society Organisations » (Coalition caribéenne des organismes de la société civile). La Coalition regroupe des représentants d'Antigua et Barbuda, de la Barbade, de la Guyane, d'Haïti, de la Jamaïque, de Puerto Rico, de St Vincent et les Grenadines et de Trinidad et Tobago.

La Coalition fait pression auprès des gouvernements de la CARICOM pour qu'ils adhèrent à la Résolution sur le Traité portant sur la vente d'armes (Arms Trade Treaty (ATT) adopté par le Premier Comité des Nations Unies en octobre 2006. Six des gouvernements de la CARICOM ont co-parrainé la résolution : Trinidad et Tobago, Haïti, St Vincent et Grenadines, St Kitts et Nevis, Sainte Lucie et Belize, et tous les membres de la CARICOM l'ont soutenu.

Parmi les autres projets, notons :

- 2004 - la campagne « No Guns for Christmas » ;
- 2005 - le « Gang/Community Leaders Meeting » ;
- 2006 - *A Human Security Concern : The Traffick, Use and Misuse of Small Arms and Light Weapons in the Caribbean* ;
- 2007 - Le projet scolaire « Youth, Peace and Justice » ;
- 2007 - *Caribbean Dynamics Related to Agreeing and Implementing Global Principles for Small Arms Transfers* ;
- 2008 - *Small Arms Proliferation and Misuse : Towards a Caribbean Plan of Action*.

WINAD a mené des activités de sensibilisation auprès de ses partenaires communautaires quant à l'impact social de la violence armée. Il a également collaboré au développement de stratégies d'intervention. En juin 2008, lors d'un atelier organisé par le WINAD à l'école secondaire locale, des adolescents particulièrement inspirés ont décidé de désigner des zones libres de toute violence et ont, avec l'aide de WINAD, établi une Zone de Paix dans leur école.

Outre son intervention sur la question des armes de poing, WINAD a lancé son programme « Inter-Generational Women's Leadership Programme » (Programme trans-générationnel de leadership des femmes) qui vise à renforcer le leadership des femmes ; à développer un leadership axé sur le changement pour Trinidad et Tobago ; à créer une solidarité et assurer la planification de la relève pour le Mouvement des femmes dans le pays.

De nombreux ateliers abordant des questions, telles la globalisation, la conscience de soi, la santé sexuelle et reproductive, le VIH/Sida, la participation politique, la violence, les finances, les droits humains, les théories féministes, les médias, la défense des droits, la spiritualité et l'environnement sont offerts et dirigés par les membres et les associés de WINAD.

En juillet 2001, WINAD initia le projet « Hazel Medina Young Women's Leadership Training Programme » conçu pour former les jeunes femmes en matière de droits humains, de leadership des femmes, de l'incidence du genre sur le développement, via des méthodologies de recherche féministes. Il soutient en effet l'approche féministe en recherche comme outil privilégié d'analyse des questions liées aux femmes et aux phénomènes sociaux.

Sources

- Correspondance personnelle avec Deborah McFee, Outreach & Research Officer, Centre for Gender & Development Studies, The University of the West Indies
- The Advocacy Project, Site officiel, Profil d'ONG : *Women's Institute for Alternative Development*, <http://advocacynet.org/page/winad>, et *Women on the March as Global Action Week Targets Gun Violence*, juin 6, 2008, <http://advocacynet.org/resource/1169>, 31 juillet 2008.
- International Action Network on Small Arms (IANSA), Site officiel, Profil d'ONG : *Women's Institute for Alternative Development*, www.iansa.org/women/bulletin2/ngo_profile.htm

Contact

Courriel : winad@desarme.org, Site : <http://www.winad.org/>

4.

Stratégies...

...NATIONALES



Victim Empowerment Program

Afrique du Sud

En 1998, le gouvernement sud-africain a lancé le programme *Victim Empowerment* dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention du crime de 1996, remplacée en 1999 par la Stratégie en matière de Justice et de prévention du crime. Élaboré par les ministères du Développement social, de la Santé, de la Justice et du Développement constitutionnel, de l'Éducation, les Services de police sud-africains (SAPS) et des organismes de la société civile, ce programme veut modifier les procédures judiciaires sud-africaines pour les rendre plus accueillantes aux victimes et faire la promotion d'une approche de prévention du crime plus centrée sur la victime. Le programme entend développer, renforcer et tester les politiques, programmes et services de renforcement des capacités et du pouvoir des victimes, en s'appuyant sur des partenariats stratégiques entre différents ministères des gouvernements nationaux, provinciaux et régionaux, des organismes de la société civile, des bénévoles, des gens d'affaires et des institutions de recherche. Ce regroupement forme, au niveau national, le *National Victim Empowerment Management Team*. Chaque institution a pour mission d'assurer l'implantation d'un des aspects du programme.



Objectif

- Développer, renforcer et tester les politiques, programmes et services de renforcement des capacités et du pouvoir des victimes en s'appuyant sur des partenariats stratégiques.

Puisque les différentes catégories de victimes exigent des services différents pour répondre à des besoins différents, la violence faite aux femmes, la violence conjugale et les agressions sexuelles sont au nombre des priorités définies par le Programme. L'emphase est surtout mise sur le soutien et le renforcement des capacités des victimes. Les politiques sous-tendues par le *Victim Empowerment Program* sont entérinées par plusieurs cadres législatifs dont le *Domestic Violence Act* de 1998, le *Sexual Offences Act* de 1957 et la Constitution sud-africaine.

Le plan stratégique des Services de police d'Afrique du Sud (SAPS) pour 2005-2010, cible tout particulièrement les crimes contre les femmes et les enfants. Cette stratégie est centrée sur la réduction de la criminalité et l'accroissement de la qualité des enquêtes menées. Parmi ses outils stratégiques prioritaires, notons la Stratégie Anti-Viol, l'application de la Loi sur la violence conjugale de 1998 et le *Victim Empowerment Program*. Dans le cadre de ce programme, quelque 33 693 membres des forces de l'ordre ont été formés au renforcement des capacités des victimes.

Résultats

Développements des lois et programmes depuis le lancement du *Victims Empowerment Program* :

- *Service Charter for Victims of Crime 2004* (Charte des services aux victimes de crime) : Élabore et renforce les droits et obligations relatifs à la prestation de services aux victimes de crime en Afrique du Sud.
- *Anti-Rape Strategy 2003* (Stratégie Anti-Viol) : S'appuie sur 5 piliers : prévention, intervention, soutien, coordination et communication.
- *Policy framework and strategy for shelters for victims of domestic violence 2002* (Cadre législatif et stratégique des refuges pour victimes de violence conjugale) : Assure la création de refuges sécuritaires pour les victimes, tente de prévenir une seconde offense et de briser le cycle de la violence et fournit protection et sécurité aux victimes.

- *Strategy for the engagement of men and boys in prevention of gender-based violence* (Stratégie de mobilisation des hommes et des garçons pour la prévention de la violence faite aux femmes) : Quatre *One Stop Centres* (Centres de services intégrés) pour les victimes de crime et de violence ont été mis sur pied et fournissent des services multidisciplinaires aux victimes.
- *Establishment of Shelters for Abused Women and their Children* (Création de refuges pour les femmes battues et leurs enfants) : 39 refuges ont été créés en 2001, chiffre qui a été porté à 89 depuis.
- *Saartjie Baartman Centre for Women and Children* (Centre Saartjie Baartman pour femmes et enfants) : Un refuge portant assistance aux femmes et aux enfants victimes de violence à caractère sexiste et fournit une gamme de services, tels l'hébergement d'urgence, les soins à domicile, la sensibilisation à la violence faite aux femmes et la promotion des droits des femmes. Il offre également des sessions de formation sur le renforcement des capacités des femmes, des conseils légaux sur les lois de la famille, de l'aide à l'embauche et de la consultation. Son but est de former et de renforcer le pouvoir des femmes et des enfants qui ont été victimes de crime et d'abus.

Parmi les autres initiatives, notons : *Training of Professionals in Victim Empowerment and Trauma Support* (Formation aux professionnels en soutien post-traumatique et en renforcement des capacités des victimes) ; *365 days of programme of action to end gender-based violence* (365 jours d'action pour mettre fin à la violence faite aux femmes) ; et la campagne onusienne *16 Jours d'Activisme contre la violence faite aux femmes*.

Sources

- *Saartjie Baartman Centre for Women and for Children*, <http://www.saartjiebaartmancentre.org.za/>
- Informations sur le *Victim Empowerment Programme* (VEP), <http://www.dsd.gov.za/dynamic/dynamic.aspx?pageid=464&id=1162>
- *Fourth draft – Integrated Victim Empowerment Policy*, publié par le ministère du Développement social, Mai 2007, Pretoria, Afrique du Sud
- *Strategic plan for the South African Police Service (2005-2010)*, Bureau de gestion stratégique du SAPS

Contact

Ministry of Social Development – Republic of South Africa
Téléphone : (012) 312 7500

Plan Nacional de Capacitación, Asistencia Técnica y Sensibilización en el tema de la Violencia Contra la Mujer

Argentine

En novembre 1996, suite à des accords signés avec les Nations Unies, le Plan national de formation, assistance technique et sensibilisation (*Plan Nacional de Capacitación, Asistencia Técnica y Sensibilización*) démarra. Ce projet est axé sur la thématique principale de la violence faite aux femmes.



Objectif

- Promouvoir, au sein de l'État, des représentations provinciales et municipales d'*Áreas Mujer* (Secteurs Femme) ainsi que des organisations de la société civile, la création de stratégies pour la création et/ou le renforcement de services destinés à la prévention et à l'assistance des femmes qui ont fait l'objet de violence.

Initiatives au niveau national

Le Conseil national de la femme a élaboré une stratégie visant à fournir des outils méthodologiques d'intervention, tant aux intervenants gouvernementaux que non gouvernementaux. Les bénéficiaires de ces outils travaillent notamment sur la prévention de la violence intrafamiliale faite aux femmes. Par conséquent, une section intitulée « La violence contre les femmes dans le cadre des relations familiales » (*La violencia contra las mujeres en el ámbito de las relaciones familiares*) a été réalisée. Nous y retrouvons différents matériels en relation avec la thématique établie.

L'un de ces matériels est un manuel dont les objectifs principaux sont les suivants : Élaborer des axes théoriques permettant d'aborder les situations de violence faite aux femmes, présenter de la documentation sur les aspects légaux de la question, faire connaître les différentes orientations méthodologiques, fournir des axes théoriques qui fixent l'implantation de stratégies d'intervention, tant pour la prévention que pour l'assistance, proposer des orientations théoriques et méthodologiques. Les thèmes suivants y sont développés : Émergence de la violence contre la femme comme problème social ; la violence dans le cadre des relations familiales ; les méthodologies d'intervention au niveau local ; modalités d'intervention : prévention et assistance.

Reconnaissant l'importance de la production d'information systématique et fiable dans l'approfondissement de la connaissance, de la recherche et de la diffusion de la problématique, le CNM a mis en marche un *Système d'information et de surveillance de la violence familiale contre la femme*. Cet instrument a été mis en place de façon à pouvoir évaluer la prééminence et l'incidence de la demande institutionnelle, à savoir les cas pris en charge par ces services. Cette évaluation est rendue possible grâce au regroupement de données sur le profil sociodémographique de la population qui a eu recours, les antécédents familiaux, les raisons de la consultation, la nature de la relation avec l'agresseur, les antécédents de mauvais traitements, les réseaux sociaux, etc.

Présentement, plus de 40 services à travers le pays ont été formés sur l'utilisation et l'application de ces instruments. Nombreux ont commencé à réunir des informations sur les populations déjà investiguées.

S'inspirant d'information en cours d'élaboration, le CNM confectionnera différents matériels de diffusion dont le but primordial est de faire connaître la situation des femmes victimes de violence, particulièrement les usagères des services spécialisés. Suivant leur provenance géographique,

on espère en tirer une évaluation comparative des services et des caractéristiques des femmes qui y ont eu recours. Différentes brochures informatives ont également été distribuées afin de faire connaître les initiatives et les nouvelles dispositions légales.

Initiatives au niveau régional, communal et à l'échelle du quartier

Manuel : Cette assistance technique et cette formation sont accordées conjointement par l'organisme requérant et par le CNM en fonction des nécessités locales et/ou régionales. Une seconde possibilité serait de renforcer certains bureaux spécialisés, déjà en service. Soucieux de mettre à profit des ressources propres et/ou des politiques d'intervention transversales, ces bureaux travailleront en collaboration avec d'autres secteurs du même gouvernement provincial ou local.

L'une des priorités de ce programme est de stimuler la constitution de réseaux entre les gouvernements provinciaux et/ou municipaux et les organisations d'assistance aux femmes victimes de violence, issues de la société civile.

La présentation et remise des matériels aux formateurs ainsi qu'aux *Áreas Mujer* de l'ensemble du territoire a bien eu lieu. Des ateliers de formation ont par ailleurs été effectués dans les provinces de Santa Cruz, Corrientes, Jujuy, La Pampa et La Rioja.

Législation

- Droits de la femme dans la Constitution nationale : rapport sur la normative concernant les droits des femmes intégrée à la réforme de la constitution de 1994 (*Derechos de la mujer en la Constitución Nacional : Informe sobre la normativa relacionada con los derechos de la mujer que se incorporó a la Constitución Nacional en la reforma de 1994*).
- Décret 2 385/93 sur le harcèlement sexuel dans l'administration publique nationale (*decreto 2.385/93 sobre acoso sexual en la Administración Pública Nacional*).
- Loi 24 417 de Protection contre la violence familiale (*Ley 24.417 de Protección contra la Violencia Familiar*).
- Loi 24 632 de ratification de la Convention interaméricaine pour prévenir, sanctionner et éradiquer la violence contre la femme, Convention de Belem do Para (*Ley 24.632 de aprobación de la Convención Interamericana para Prevenir, Sancionar y Erradicar la Violencia contra la Mujer, Convención de Belem Do Para*).

Contact

Alejandro Rupnik
Director de Gestión, Administración y Programas Especiales, Consejo
Nacional de la Mujer
Paseo Colón 275, Piso 5. CP : C1063ACC. Buenos Aires – Argentine
Téléphone : (5411) 4345-7384

National Plan to Reduce Violence Against Women and Children

Australie

Selon le Bureau australien de la statistique, une Australienne sur trois fait l'expérience de la violence au cours de sa vie et les femmes aborigènes sont 40 fois plus exposées que leurs consœurs à être victimes de violence familiale. Au regard de ces chiffres, le gouvernement australien a saisi toute l'importance d'un un plan national cohérent et efficace et soutenu par des ressources adéquates, qui puisse garantir protection et bien-être aux femmes australiennes. Ce plan sera soumis à une surveillance et une évaluation continues afin qu'il rencontre avec succès son objectif principal : assurer la sécurité des femmes.

En mai 2008, le gouvernement fédéral australien a mis sur pied le *National Council on Violence against Women and Children* (Conseil national de lutte contre la violence faite aux femmes et aux enfants) qui doit concevoir un Plan national de réduction de la violence faite aux femmes et aux enfants, et porter assistance au gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce plan national.



Objectifs

- Promouvoir des activités de sensibilisation à la violence conjugale dans tout le pays et tout particulièrement dans les communautés rurales et régionales ;
- Éduquer les étudiants du cycle secondaire sur ces questions ;
- Prôner des lois plus coercitives et des pratiques en matière de prévention de la violence conjugale et des agressions sexuelles. ;
- Rechercher parmi les bonnes pratiques internationales celles qui peuvent s'appliquer dans le contexte d'intervention australien auprès des auteurs de violence.

Le Plan national bénéficie d'un budget de 1 million \$AUS pour faire la promotion des activités organisées par la Fondation White Ribbon qui se consacre à l'élimination de la violence envers les femmes en mettant l'accent sur un changement culturel. Dans les lycées on entend prévenir les comportements violents et la violence envers les femmes en misant sur l'implantation d'un système de visites par des figures significatives de la communauté qui feront la promotion de relations respectueuses entre les personnes et le rejet de toute forme de violence.

Le gouvernement australien prévoit d'augmenter le financement du programme *National Homicide Monitoring* de l'Institut australien de criminologie qui permet d'identifier les caractéristiques propres aux contrevenants, aux victimes et aux contextes des homicides. Cette base de données servira de tremplin à l'implantation de nouvelles politiques de prévention de la violence conjugale et des agressions sexuelles. Le Parti travailliste³⁰ entend collaborer avec les États et Territoires à l'harmonisation de toutes les lois et au développement de nouveaux moyens de prévention.

Un certain nombre de structures ont été créées pour soutenir la mise en œuvre du Plan.

En mai 2008, *The National Council on Violence Against Women and Children* a été créé par le gouvernement fédéral. Le Conseil a pour mandat de fournir son expertise-conseil au gouvernement quant aux méthodes permettant de réduire la violence familiale et les agressions sexuelles contre

30. Parti travailliste australien : <http://www.alp.org.au/media/1107/mswom180.php>
National Council to Reduce Violence Against Women and Children:
http://www.ofw.fahcsia.gov.au/womens_safety_agenda/national_council_reduce_violence.htm

les femmes et les enfants. Les membres du Conseil national ont été choisis parmi des universitaires, des représentants des forces de police et d'agences gouvernementales, des victimes de violence domestique et d'agression sexuelle et des fournisseurs de services d'urgence. Le Conseil a pour mission de :

- Offrir ses conseils dans la consolidation des bonnes pratiques et le développement de politiques de prévention des crimes commis contre les femmes et les enfants.
- Identifier et recommander les actions nationales prioritaires à mener dans le cadre du Plan.
- Soutenir et planifier les occasions de collaboration entre les États et Territoires australiens et les États membres du Commonwealth.
- Superviser les progrès de toutes les agences et de tous les départements et ministères du gouvernement.
- Soutenir et promouvoir la diffusion et l'échange de l'information sur la prévention de la violence familiale et des agressions sexuelles.
- Évaluer, superviser l'implantation du Plan national et sa mise à jour.
- Faire rapport des progrès du Conseil au ministère responsable du Statut des Femmes.³¹

Basé à Canberra, le *Women's Service Network* (WESNET) a été créé en 1992. WESNET est un Service national de défense des droits qui fait la promotion des solutions permettant d'assurer la sécurité des femmes et des enfants et de leur donner plus de pouvoir sur leur vie. Elle entend exercer un leadership national en matière de prévention de la violence conjugale et des agressions sexuelles, s'impliquer dans le développement et la supervision des lois et programmes touchant la sécurité des femmes et des enfants, promouvoir la sensibilisation du public à ces questions et assurer l'égalité d'accès à tous les services offerts aux femmes et à leurs enfants.³²

The National Association of Services Against Sexual Violence (NASASV) est une agence d'intervention de crise qui a pour mission de soutenir les victimes d'agression sexuelle. Ses principaux objectifs sont de participer et de collaborer avec le gouvernement au développement de politiques visant la création de communautés plus sûres, de favoriser la compréhension du phénomène de l'agression sexuelle par une analyse des rapports de pouvoir entre les sexes, d'éveiller les consciences et de promouvoir la cueillette et la diffusion des données sur les conséquences de violence sexuelle³³.

Sources et contacts

- Parti travailliste australien, *Prevention And Protection : Federal Labor's National Plan To Reduce Violence Against Women And Children* : www.alp.org.au/media/1107/mswom180.php
- National Council to Reduce Violence Against Women and Children : www.ofw.fahcsia.gov.au/womens_safety_agenda/national_council_reduce_violence.htm
- The National Association of Services Against Sexual Violence : <http://www.nasasv.org.au>
- The Women's Service Network (WESNET) : <http://www.wesnet.org.au/>

31. National Council to Reduce Violence Against Women and Children : http://www.ofw.fahcsia.gov.au/womens_safety_agenda/national_council_reduce_violence.htm

32. The Women's Service Network : <http://www.wesnet.org.au/>

33. The National Association of Services Against Sexual Violence (NASASV) : <http://www.nasasv.org.au>

Plan national d'action contre le trafic des personnes (Nationaler Aktionsplan gegen Menschenhandel)

Autriche

L'Autriche est un pays de transit tout autant qu'une destination du trafic des femmes, pour fins de prostitution ou de travail forcé, en provenance des pays d'Europe centrale et orientale. Le nombre de cas continuant d'augmenter, le Conseil des ministres a mis sur pied, en 2004, le Groupe de travail sur le trafic des personnes (*Task Force Menschenhandel*) qui, sous la supervision du Ministère autrichien des Affaires étrangères, tente de définir, coordonner et intensifier les mesures nationales de prévention et d'éradication de ce trafic. Des réunions régulières ont lieu entre le Groupe de travail, tous les ministères qui interviennent sur les questions reliées à ce trafic humain, les institutions assurant la protection des victimes et les ONG concernées.

En mars 2007, le gouvernement autrichien a lancé le Plan national d'action contre le trafic des personnes, considéré comme plus important résultat des efforts du Groupe de travail. Le Plan fait appel à une approche intégrée pour combattre le trafic des personnes et comporte des mesures de coordination nationale, de prévention, de protection des victimes, de poursuites judiciaires et de coopération internationale.



Objectifs

- Coordonner, au niveau national, les efforts pour lutter contre le trafic des personnes et pour assurer une bonne coopération internationale ;
- Faire obstacle au trafic des personnes ;
- Protéger les victimes de trafic et leur octroyer une indemnisation ;
- Poursuivre les auteurs de trafic des personnes ;
- Assurer la supervision et l'évaluation continues de toutes les actions entreprises en fonction du Plan.

Ce Plan compte 7 segments qui reflètent les objectifs devant être atteints dans le cadre des lois statutaires applicables en Autriche. Le Plan est financé à hauteur de 3,4M d'euros par le gouvernement autrichien qui soutient également des projets internationaux d'amélioration de la formation du personnel policier et judiciaire en matière de trafic humain. Jusqu'en mars 2008, un Coordonnateur national de la lutte contre le trafic des personnes était responsable du suivi de la mise en œuvre du Plan.

Le Plan comporte plusieurs mesures de prévention. La sensibilisation du public et les activités de conscientisation y sont reconnues comme essentielles pour rejoindre un plus large auditoire. En 2007, le ministère des Affaires sociales et de la protection des consommateurs a financé le projet *W.E.S.T.-Info III*, mené par l'association « Montagne sans limite ». Le projet visait à diffuser de l'information dans la région de Basse-Autriche et à conscientiser les représentants des municipalités et des médias, le grand public et les fonctionnaires travaillant dans les domaines des affaires sociales, de la condition féminine et de la migration des populations.

La sécurité des victimes, femmes, jeunes et enfants, est au cœur même du Plan qui cherche avec elles des alternatives à leurs conditions de vie et de travail et favorise ainsi leur réintégration à la société civile. Une ligne d'urgence nationale offre également des services de consultation et de références aux victimes de trafic humain.

En ce qui a trait aux poursuites criminelles, le Plan national a implanté un projet-pilote et désigné un Responsable au trafic humain au sein du Bureau du Procureur général de Vienne (*Staatsanwaltschaft Wien*).

Un segment du Plan d'action cible particulièrement la coopération internationale, en concentrant ses efforts sur les activités et programmes mis sur pied à l'étranger pour améliorer les conditions de vie dans les pays d'où proviennent les victimes, et tout spécialement dans le sud-est de l'Europe. La conscientisation du public, les événements servant à la diffusion d'information et les campagnes de sensibilisation sont de toute première importance pour le travail qui s'accomplit au niveau international. De plus, le Plan soutient la mise au point d'activités propres à améliorer le statut et l'autonomie économique des populations à risque, dont les femmes et les filles des zones rurales, les orphelins, les enfants adoptifs et les groupes minoritaires tels les Roms.

Résultats

La collecte de données, la supervision et l'évaluation des actions menées, qui doivent assurer que les mesures développées et implantées dans le cadre du plan sont durables, viables et orientées sur les résultats, sont encore en cours. Pour le moment, l'un des premiers résultats de ces procédures est le *Rapport autrichien sur la lutte contre le trafic humain*, couvrant la période de mars 2007 à fin mai 2008.

Sources

- Ministère autrichien des Affaires étrangères
- <http://www.bmeia.gv.at/en/foreign-ministry/foreign-policy/human-rights/main-human-rights-issues/combating-human-trafficking.html>, 28 août 2008
- Ministère fédéral de l'Intérieur, *Plus forts contre le trafic des personnes*, www.bmi.gv.at/oeffentlsicherheit/2007/09_10/MENSCHENHANDEL.pdf, 28 août 2008
- Premier rapport autrichien sur la lutte contre le trafic humain www.bmeia.gv.at/fileadmin/user_upload/bmeia/First_Austrian_Report_in_THB_080730.pdf

Contact

Gesandter Mag. Peter Launsky-Tiefenthal (responsable des relations de presse)
Bundesministerium für europäische und internationale Angelegenheiten Minoritenplatz 8
A-1014 Wien, Austria
Téléphone : + 43 (0) 5 01150 – 3418
Courriel : peter.launsky@bmeia.gv.at
Site : <http://www.bmeia.gv.at>

Politique nationale de lutte contre la violence faite aux femmes

Brazil

Jusqu'en 2002, la base du Programme national de lutte contre la violence à l'encontre des femmes de la *Sous-direction du Secrétariat d'État aux droits de la femme du gouvernement central (Subgerencia de la Secretaría de Estado de Derechos de la Mujer del Gobierno General)* était consacrée à la construction de maisons d'accueil et de délégations spécialisées dans l'assistance aux femmes. L'année 2003 a marqué le début de la formulation d'une politique intégrale de concert avec la création du Secrétariat spécial aux politiques pour les femmes (SPM).



Objectifs

- Créer une politique nationale intégrée, couvrant les thèmes liés à la violence faite aux femmes ;
- Réunir les institutions publiques travaillant sur la problématique pour une gestion efficace des ressources et pour l'accroissement des services ;
- Englober les différentes formes de violences faites aux femmes ;
- Réduire et éliminer la violence conjugale contre la femme, ce qui inclut la violence physique, psychologique, sexuelle, morale et patrimoniale ;
- Réduire et éliminer la violence exercée dans la communauté, ce qui implique notamment les cas de viols ou abus sexuels, la torture, le trafic de femmes, la prostitution forcée, les enlèvements et le harcèlement sexuel ;
- Réduire et éliminer la violence institutionnelle, notamment la discrimination.

Par le biais de la SPM, le gouvernement fédéral coordonne des initiatives avec chacun des États de la Fédération, qui à leur tour appliquent les différents programmes en fonction des réalités spécifiques à chaque commune. L'ensemble de ses initiatives s'appuie sur les intervenants des services publics, sur l'apport de la société et sur l'aide des entités privées, particulièrement au niveau local.

Initiatives au niveau national : Le gouvernement fédéral du Brésil établit les directives et les objectifs de l'administration publique pour la mise en place de programmes et d'interventions. Durant les 5 années de vie du Secrétariat aux Politiques pour les femmes, il a consolidé par son intermédiaire, la politique nationale de lutte contre la violence faite aux femmes. Les principales initiatives sont les suivantes :

1. *Loi Maria da Penha* : législation moderne qui porte sur la lutte contre la violence domestique et familiale à l'encontre des femmes.
2. *Création de l'Observatoire Maria da Penha* dont le but est de contrôler la mise en application de cette législation.
3. *Élargissement des services spécialisés d'assistance aux femmes* : formation de professionnels du réseau d'assistance, formation de juges, d'instigateurs, de policiers et de différents professionnels du secteur.
4. *Création de délégations spécialisées* dont leur rôle est de prêter assistance aux femmes victimes de violence. Parmi les participants, nous y comptons le SPM et le Ministère de la Justice.

-
5. *Renforcement de la centrale téléphonique d'assistance aux femmes* (numéro 180) qui est une porte d'entrée vers le réseau d'assistance.
 6. Construction d'une *banque de données* avec des informations actualisées mensuellement sur l'offre de services spécialisés.

Initiatives interinstitutionnelles : Consolidation de plusieurs pactes fédératifs entre les États ou les villes et le SPM, afin de promouvoir des initiatives diverses dont : la prévention du VIH sida, la réduction de la mortalité maternelle, la politique nationale sur les droits sexuels et reproductifs, etc.

Médiateur du SPM : espace consacré à une écoute menée par des professionnels qui tentent d'agir par l'orchestration simultanée de l'ensemble des services du pays en aiguillant les cas qui se présentent vers les organes compétents au niveau fédéral, étatique ou municipal.

Législation :

- Loi N° 11 340 de 2006, contre la violence domestique et familiale à l'encontre des femmes.
- Loi N° 10 224 de 2001, sur le harcèlement sexuel
- Décret législatif 107 de 1995, qui donne force de loi à la *Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme (Convention de Belém do Para) (Convención Interamericana para Prevenir, Sancionar y Erradicar la Violencia contra la Mujer, Convention de Belem do Para)*.

Défis 2008 – 2011 (*Desafíos 2008 – 2011*) : La consolidation de la démocratie implique la participation de tous les segments de la société. C'est la raison pour laquelle, le gouvernement se concentre sur le développement d'une orientation stratégique pour l'élaboration du « plan pluriannuel 2008 – 2011 » (*Plano Plurianual 2008 – 2011*). Parmi ses objectifs figure le renforcement de la démocratie par le biais de l'égalité des genres, de race et d'ethnie. De plus, il encourage la transparence et le dialogue social, autant que le respect des droits humains.

La structure fédérative propose comme seule et unique logique administrative, une exécution décentralisée des politiques. Il s'agit ici de garantir la mise en place d'initiatives multiples par l'implantation de programmes. Ces derniers incluent tant les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif que les organisations de la société civile.

On espère que le gouvernement fédéral pourra signer des protocoles d'accord avec chacun des États. Les objectifs visés pour les prochaines années sont les suivants : L'établissement d'un réseau d'assistance pour femmes en situation de détresse, dans chacun des territoires, l'implantation de programmes de prévention en cherchant à interférer dans les facteurs déclencheurs de la violence contre les femmes.

Source

- *Secretaría Especial de Políticas para las Mujeres de la Presidencia de la República*
www.presidencia.gov.br/spmulheres

Contact

Me. Nilcéa Freire, Ministre.
Secretaría Especial de Políticas para las Mujeres de la Presidencia de la República
Adresse : Esplanada dos Ministerios - Bloco "L" Ed. Sede - Sala 200 - Brasília – DF
Téléphone : (61) 2104 9377/ 2104 9381
Courriel : spmulheres@spmulheres.gov.br

Initiative de lutte contre la violence familiale

Canada

En 1988, le gouvernement du Canada a lancé l'*Initiative de lutte contre la violence familiale*, visant à prévenir la violence au sein des familles canadiennes. Quelque 40 millions \$ CAD ont été investis pour assurer la disponibilité de refuges pour les femmes agressées et leurs enfants, et pour développer une approche fédérale à long terme en matière de prévention de la violence familiale. L'ILVF a pris de l'ampleur, en 1991, pour accroître la sensibilisation du public sur cette question et améliorer les services de soutien aux femmes et aux enfants. En 1996, s'est ajouté aux budgets de l'ILVF un financement annuel de 7 millions \$ CAD, qui appuie également les activités en prévention de la violence de 15 ministères canadiens et organismes partenaires, dont le ministère canadien de Justice, Condition féminine Canada et Statistique Canada.



Objectifs

- Réduire la fréquence de la violence familiale dans la société canadienne ;
- Promouvoir la sensibilisation aux facteurs de risque de violence familiale, et la nécessité de l'engagement du public à contrer ce problème ;
- Renforcer les capacités du système de justice criminelle et des réseaux d'hébergement à répondre à la demande ;
- Appuyer les efforts de collecte de données, de recherche et d'évaluation visant à identifier des interventions efficaces.

Le ILVF entend résoudre le problème de la violence familiale grâce à une approche intergouvernementale, multi-niveaux et intersectorielle. L'Initiative travaille également aux niveaux provincial et territorial avec de nombreux acteurs du milieu. Les problèmes de violence familiale sont abordés via les programmes et activités qui existent déjà dans différents ministères dont, Affaires indiennes et du Nord canadien, Ressources humaines et développement social Canada, Citoyenneté et Immigration Canada et la Défense nationale. Le ILVF renforce aussi les habiletés et les capacités de réponse des systèmes de justice criminelle, de santé et d'hébergement.

Le ILVF propose une multitude d'activités propres à conscientiser le public à la violence faite aux femmes et autant de moyens pour y remédier. Le plan vise à reconnaître les méthodes d'intervention les plus efficaces en matière de violence familiale en soutenant la collecte de données, la recherche et l'évaluation continue de ses activités. Ainsi, la question de la violence familiale a été intégrée à différents programmes d'un grand nombre de ministères.

L'Agence de santé publique du Canada est responsable de la coordination du Centre national d'information sur la violence dans la famille (CNIVF) qui relève du ILVF. Le CNIVF est un centre de ressources sur la violence familiale qui offre de l'information sur un large éventail de sujets, dont la protection des victimes et le traitement de tous les aspects de cette violence. Le CNIVF s'élargit aux banques de données nationales et internationales des 15 ministères fédéraux partenaires de ILVF en matière de violence familiale.

En 2002, les résultats d'un sondage national sur la conscientisation du public à la violence familiale révélaient que les Canadiens sont préoccupés par cette question. Quelque 75 % des répondants estiment que la violence familiale doit être une priorité pour les gouvernements et les communautés.

Les ressources et services du CNIVF sont disponibles en français et en anglais, et offrent un certain nombre de publications (rapports, manuels) et un service de référence qui favorise les relations avec les ressources et organismes pertinents, des vidéos et des ouvrages de référence.

Résultats et outils

Un rapport d'évaluation mené sur cinq ans, couvrant les activités du ILVF d'avril 1997 à mars 2002, a été publié en 2002. Le rapport indique que ILVF a effectivement rencontré les standards spécifiques de performance qui lui avaient été fixés. Il souligne l'amélioration de la coordination et de la collaboration interministérielle qui en résulte en matière de prévention de la violence familiale. Le ILVF est soumis à une évaluation pour s'assurer que l'objectif de prévention de la violence dans la famille est bien atteint et pour identifier tant les priorités que les failles éventuelles des activités menées par l'organisme. Un des principaux défis pour les programmes spécialisés est de répondre aux besoins de toutes les communautés présentes au Canada. ILVF a donc favorisé le développement de programmes communautaires durables et viables en matière de violence familiale et vise à développer encore davantage sa gestion « horizontale » en faisant la promotion d'activités au niveau des collectivités. De plus, ILVF entend accroître l'action interdépartementale sur une multitude de comités de coordination et de collaboration afin de s'assurer que chaque projet aborde la violence familiale dans tous ses aspects.

Source

- Agence de santé publique du Canada, site officiel : http://www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/violencefamiliale/initiative_f.html, 22 septembre 2008.

Contact

Centre national d'information sur la violence dans la famille
Santé Canada
Division de la santé des collectivités, Centre pour la promotion de la santé
7^e étage, Immeuble Jeanne Mance, Pré Tunney
Ottawa Ontario K1A 1B4, Canada
Courriel : National_Clearinghouse@hc-sc.gc.ca
Téléphone : (613) 957-2938/1-800-267-1291 / Télécopieur : (613) 941-8930

Programme national de prévention de la violence intrafamiliale Servicio Nacional de la Mujer (Service national de la femme), SERNAM

Chili

Le Programme national de prévention de la violence intrafamiliale (VIF) a incorporé en 2001 le *Numéro d'assistance aux victimes de Violence Intrafamiliale* destiné aux hommes et femmes de tout âge, grâce à la création de *Centres d'assistance intégrale et de prévention de la VIF* (Centros de Atención Integral y Prevención de la VIF). En 2003 il focalisa son attention sur les femmes victimes de VIF d'une gravité plus relative, en particulier celle exercée dans le cadre d'une relation de couple.

En 2007, le programme ajouta le *Numéro de protection* pour les femmes en danger de mort à cause de la VIF avec la mise en place d'un système de protection dans lequel SERNAM installa des *Maisons d'accueil* offrant une assistance intégrale aux femmes ainsi qu'à leurs enfants.



Objectifs

- Contribuer à la baisse de l'incidence de la VIF contre la femme, particulièrement celle qui se produit dans le cadre d'une relation de couple ;
- Contribuer à l'augmentation à l'amélioration de l'efficacité des services d'assistance et de protection destinés aux femmes victimes de violence intrafamiliale ainsi qu'à agrandir leur couverture.

Initiatives au niveau national

Pour atteindre ses objectifs, le programme met en place les axes suivants :

- Axe de prévention qui encourage le changement culturel, génère un contrôle social et fait connaître le travail des Centres.
- Axe de formation, qui cherche à renforcer la capacité de réaction chez les femmes violentées.
- Axe d'assistance destinée en particulier aux femmes majeures de 18 ans qui subissent une violence de faible intensité au sein de leur couple.
- Axe de protection dans les *Maisons d'accueil* où les femmes disposent de protection et d'une offre de services qui inclut l'assistance réparatrice psycho-sociale et légale en vue de leur réinsertion. Il y a présentement 16 *Maisons d'accueil* au Chili.

Le Programme dispose de deux types d'unités exécutrices, en l'occurrence : *Les Centres de la femme* (Centros de la Mujer) qui exécutent les axes de Prévention, Formation et Assistance, et les *Maisons d'accueil* qui exécutent l'axe de Protection.

Le numéro « Fonofamilia 149 » (« téléphone *famille 149* ») : sert à recevoir les plaintes, à informer et orienter les victimes de violence intrafamiliale.

On compte 31 Centres de la femme dans l'ensemble du pays. Ils reçoivent des femmes victimes de violence et disposent de professionnels spécialisés pour :

- Apporter une assistance psychologique et sociale à des femmes victimes de violence.
- Fournir une assistance légale.

-
- Générer et renforcer des réseaux locaux pour la prévention de la VIF.
 - Former pour la prévention, la détection et l'orientation de cas de VIF.

Initiatives au niveau municipal

Les municipalités du pays disposent de services permettant une orientation des personnes qui en ont besoin vers les centres d'assistance ou vers des maisons d'accueil. Les municipalités et la police sont des alliés stratégiques de ce programme dans la mesure où ce sont les institutions les plus proches de la communauté et celles qui sont au courant des problèmes. Elles possèdent également des renseignements utiles pour une orientation opportune et efficace vers les services correspondants.

Résultats et outils

- 8 420 femmes ont été admises aux Centres pour y recevoir une assistance psychosociale et légale, ce qui suppose une augmentation de la couverture de 20 % par rapport à 2006.
- 24 696 personnes ont participé à des ateliers de prévention.
- 17 406 personnes ont participé à des ateliers de formation.
- Les 16 Maisons d'accueil ont offert une protection à plus de 400 femmes en danger de mort et à 600 enfant et plus.
- Grâce à la coordination établie entre les Maisons et les différents intervenants institutionnels qui constituent le système de protection, 48 % des femmes reçues dans les Maisons ont rejoint un programme de formation professionnelle, 39 % ont intégré le marché du travail et 71 % ont amélioré leurs réseaux de protection.
- De nouveaux Centres de la femme et de nouvelles Maisons d'accueil sont en cours de création cette année. Le but pour est d'arriver à 58 Centres et à 25 Maisons distribuées dans les 15 régions du pays d'ici la fin de l'année.
- Selon les prévisions, les Centres devraient offrir assistance à entre 12 500 et 14 000 femmes, alors que les Maisons devraient fournir de la protection et assistance réparatrice à au moins 900 femmes en danger de mort et à 1 800 enfants.

Sources

- « *Intervención del Servicio Nacional de la Mujer, de Chile, en el abordaje de la problemática de la Violencia contra las mujeres* ». Santiago, Chile, juin 2008.

Contact

Chistián García Bustamante
Jefe de la Unidad de Prevención de Violencia Intrafamiliar
Servicio Nacional de la Mujer (SERNAM)
Adresse : Agustinas 1389, Santiago, Chili
Téléphone : (56 2) 549 62 26
Courriel : cgarcia@sernam.cl

Politique nationale de construction de la paix et de la cohabitation familiale Haz Paz

Colombie

La *Política Nacional de Construcción de Paz y Convivencia Familiar* (Politique Nationale de Construction de la Paix et de la Cohabitation Familiale) *Haz Paz* a été élaborée dans le but de prévenir et de se consacrer à la violence intrafamiliale, à l'aide d'une stratégie visant à soutenir les personnes, les familles et les communautés dans leur mission de coexistence et de transmission des principes et des valeurs démocratiques.



Objectifs

- Prévenir les relations violentes au sein des familles, qui ont une incidence sur les valeurs, les comportements et les attitudes qui contribuent à perpétuer le comportement violent ;
- Garantir l'action opportune des institutions publiques et/ou privées face aux facteurs entraînant la violence intrafamiliale, ainsi qu'une détection précoce et un service de prévention ;
- Développer des modèles pour la réhabilitation psycho-sociale des agresseurs, en particulier des mineurs, et des auteurs de violences conjugales.

Instituto Colombiano de Bienestar Familiar – ICBF (L'Institut Colombien du bien-être familial), employé à la protection intégrale de la famille et en particulier de l'enfance, a constaté qu'il était très important d'inclure à cette protection la notion de sexospécificité et ce, non seulement en raison de son caractère obligatoire, mais également dans la poursuite de sa mission de sauvegarde des droits humains des garçons, fillettes et adolescents.

L'ICBF aborde cette thématique de la protection de la famille par le biais de la *Politique Nationale de Cohabitation Familiale Haz Paz*, en mettant l'accent sur les programmes de prévention de la violence intrafamiliale, l'abus sexuel, l'exploitation sexuelle commerciale et la traite de personnes. Ces problématiques présentent toutes un lien avec l'inégalité entre les sexes et les populations qui en sont les plus victimes sont les femmes, les garçons, les fillettes et les adolescentes.

La *Politique Haz Paz* est mise en place par le biais de quatre composantes :

1. *Prévention* : elle comprend plusieurs lignes d'action : le changement culturel, institutionnel et social permettant de maximiser le potentiel de résolution des conflits et favorisant la coexistence pacifique ; le renforcement de facteurs protecteurs de la famille et du conjoint ; le renforcement de facteurs protecteurs dans les communautés, permettant d'élargir la participation sociale et les espaces de dialogue, par le biais de stratégies de contrôle social et de soutien communautaire.
2. *Détection précoce et surveillance* : elle propose de mettre de l'avant des dispositifs de surveillance en matière de santé publique, de détection précoce et de services de prévention auprès des individus et/ou des familles susceptibles d'être sujets ou agents de violence. La *Politique Haz Paz* est mise sur pied par le biais de la conception et de la création d'un système de surveillance intersectoriel de la violence intrafamiliale (VIF) ; de la détection précoce de victimes ou de situations de VIF. Conception et instauration de mécanismes de détection précoce et de services de prévention pour les individus et les familles susceptibles de VIF.

-
3. *Services* : Cette composante se charge de façon éthique, efficace, immédiate, intégrale et soutenue dans le temps, aussi bien de la victime et de sa famille que de l'agresseur, en particulier lorsqu'il s'agit d'un mineur ou d'un agresseur en situation de violence conjugale.
 4. *Transformation institutionnelle* : Cette composante développe les dispositions de soutien et de mobilisation des institutions engagées dans cette politique, dans le but d'améliorer leur capacité de réponse face aux exigences imposées par leur implication.

Actuellement l'ICBF est partie de deux accords : un avec le Fonds des Nations Unies pour la population – UNFPA et l'autre avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés – UNHCR, qui soutiennent la mise en place d'actions de coopération contribuant au renforcement des capacités techniques de l'ICBF en matière de Droits sexuels et de reproduction, d'égalité des genres, de prévention du VIH-SIDA et de la violence, dans le cadre de la Politique nationale en matière de santé sexuelle et de reproduction et de la loi 1098 de 2006.

Législation

- Loi 679 de 2001 : Statut pour prévenir et prendre en charge l'exploitation sexuelle d'enfants, la pornographie et le tourisme sexuel avec des mineurs.
- Lois 294 de 1996 et 575 de 2000 : Prévenir, traiter et sanctionner la violence intrafamiliale.
- Loi 1146 de 2007 : Violence sexuelle.
- Loi 1142 de 2007 : Violence intrafamiliale

Contact

Carlos Raúl Jiménez Fandiño
Avenida 68 No.64C - 75 Bogotá, Colombia.
Téléphone : (57 + 1) 437 7630 Ext. 2151
Courriel : carlos.jimenez@icbf.gov.co

Douze objectifs pour combattre la violence faites aux femmes Deuxième plan global triennal (2008-2010)

France

En 2007, le gouvernement français a adopté un deuxième plan global triennal (2008-2010) « Douze objectifs pour combattre la violence faites aux femmes ». Ce plan a pour objectif de renforcer le premier plan triennal 2005-2007, « 10 mesures pour l'autonomie des femmes » destiné à permettre aux femmes victimes de violence de regagner leur autonomie.



Objectifs

- Mesurer pour briser les tabous
- Prévenir les violences
- Coordonner tous les acteurs et relais de l'action
- Protéger les femmes victimes et leurs enfants en tous points du territoire

Mesurer pour briser les tabous

1. *Compléter les connaissances statistiques* : Mieux identifier et quantifier les actes de violence contre les femmes pour obtenir plus d'informations et une plus grande compréhension sur les origines et l'impact de ces violences.
2. *Améliorer la compréhension du phénomène pour garantir une réponse adaptée* : Identifier les circonstances dans lesquelles interviennent les violences et examiner le rôle éventuel de la dépendance à l'alcool et aux drogues, augmenter le recueil d'informations relatives aux violences faites aux femmes et harmoniser les données entre les différents ministères et départements gouvernementaux.

Prévenir ces violences inacceptables

3. *Respect de l'image de la femme dans les médias* : Les médias continus de projeter une image sexiste de la femme qui est un facteur de violence. Établir un bilan de la situation actuelle, promouvoir de nouvelles recommandations ainsi que mettre en œuvre une campagne de sensibilisation et de communication seront les étapes prescrites pour combattre les stéréotypes reliés à l'image de la femme.
4. *Accroître l'effort de sensibilisation de la société, pour mieux combattre et prévenir les violences* : Encourager une prise de conscience collective pour combattre les stéréotypes associés aux femmes, surtout parmi les jeunes en utilisant différentes mesures et supports de communication. Éduquer les femmes sur leurs droits et les dispositifs en place pour leur venir en aide. En plus, le développement d'un recensement des violences subies par les filles dans les établissements scolaires sera entrepris et un plan de prévention préparé par le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté comportera un volet de prévention des violences envers les jeunes filles.
5. *Prévenir la récurrence des violences conjugales par un dispositif global d'intervention auprès des auteurs de violences* : Faire le suivi des auteurs de violence une fois mis en liberté et assurer des dispositifs d'accompagnements et de soutiens au sein du couple à travers des groupes de paroles et des associations qui incluent les hommes violents.

Coordonner tous les acteurs et relais de l'action

6. *S'assurer du maillage du territoire pour apporter, dans la durée une réponse globale aux femmes victimes de violences* : Il est primordial de répondre aux besoins des femmes victimes de violence pour les aider à reprendre leur autonomie. Le recensement ainsi que le développement de dispositifs et associations de soutiens et d'aides aux victimes à travers la France est donc assuré.
7. *Développer et renforcer une politique partenariale par une coordination nationale et locale* : La « Commission nationale contre les violences envers les femmes » sera soutenue et renforcer dans sa fonction d'observatoire national et est poussée à aborder les sujets tels que la traite des êtres humains, le proxénétisme, la prostitution, les mariages forcés et les mutilations sexuelles féminines, et à collaborer avec l'Observatoire National de la Délinquance. Le ministère de l'Intérieur et le ministère en charge de la Solidarité vont demander à tous les conseils départementaux de traiter la problématique des violences faites aux femmes et d'assurer la collaboration de tous les acteurs concernés ainsi que de mobiliser tout les fonds dont ils disposent à cet effet.
8. *Intensifier et étendre la formation des professionnels concernés par la problématique des violences faites aux femmes* : Ces intervenants doivent être mieux formé au repérage et à la prise en charge de ces femmes victimes de violence. Le gouvernement prend des mesures pour sensibiliser et former les policiers, gendarmes et magistrats et à intégrer ce sujet dans la formation des étudiants en médecine, de travailleurs sociales et des techniciens d'intervention sociale.
9. *Mobiliser les professionnels sur le repérage des violences faites aux femmes* : Assurer une meilleure prise en charge de la victime par la diffusion d'outils de sensibilisation à destination de l'ensemble des professionnels concernés par la violence conjugale et le renforcement de la coordination entre les différents services de santé.

Protéger les femmes victimes et leurs enfants en tous points du territoire

10. *Renforcer la protection des femmes victimes de violences en faisant évoluer le cadre juridique* : Un meilleur recensement des violences subies par les femmes ainsi que des difficultés juridiques auxquelles elles sont confrontées est essentiel et le gouvernement prévoit d'étudier la pertinence d'introduire une définition des violences psychologiques dans le code pénal et de rechercher des solutions adaptées et équilibrées.
11. *Conforter les dispositifs d'accompagnements : écouter, accueillir, héberger, loger* : Les victimes ont besoin d'être soutenues pour qu'elles puissent surmonter le traumatisme et regagner leur autonomie. Le développement d'un meilleur système de soutien tel que le renforcement de la plateforme téléphonique du numéro d'appel national « violence conjugal info », et une évaluation des lieux d'accueils de jour et d'un développement d'hébergements de nuit est donc prévu.
12. *Prendre en compte l'impact des violences conjugales sur les enfants qui y sont confrontés* : Les enfants sont directement affectés par les violences conjugales qui à des effets destructeurs sur leur développement. Il faut donc mieux mesurer l'effet de leur exposition à la violence au sein d'un couple, de mieux sensibiliser les acteurs concernés par cette problématique ainsi que s'assurer de la sécurité personnelle de l'enfant.

Source

- Ministère du Travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité
http://www.travail.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_VL.pdf

Contact

Monsieur le ministre du Travail, des relations sociales et de la solidarité
127, rue de Grenelle, 75007 PARIS 07 SP, France

Programme national pour une vie sans violence

Mexique

Le Programme national pour une vie sans violence a été divisé en sept lignes stratégiques (sous-systèmes de travail) :

- La prévention s'adresse à la violence familiale et la violence contre les femmes, et cherche à coordonner les plans et les programmes déjà existants pour prévenir et réduire les indices de violence.
- L'assistance s'occupe (physiquement ou psychologiquement) de la victime de l'agression et de l'agresseur, ainsi que de ceux qui ont été victimes par le simple fait d'avoir été témoins d'actes violents.
- La détection précoce de la violence, liée à la prévention.
- La communication et lien institutionnel cherche à relier et coordonner de la meilleure façon possible les organismes institutionnels qui contribuent à la prévention.
- Le normativisme cherche à régulariser toutes les actions qui sont actuellement ambiguës ou inexistantes dans la législation en vigueur.
- La coordination et le lien avec la société civile, parallèlement à la coordination institutionnelle.
- L'information et l'évaluation : informer les institutions et la société civile est fondamental, ainsi qu'évaluer le travail réalisé et remettre les résultats à tous les intervenants.



Objectif

- Coordonner les activités et les programmes de différents ministères de l'Administration Publique Fédérale, dans la lutte contre la violence familiale et contre la femme

Les sous-systèmes ont programmé des actions qui ont été conçues et qui seront réalisées en collaboration avec les organismes membres de la *Table Institutionnelle pour la Coordination des Actions pour Prévenir et s'occuper de la violence familiale et de la violence contre les femmes* qui est le mécanisme pour unifier les critères, les stratégies et les actions du gouvernement.

Dans le cadre d'une offre institutionnelle de *Inmujeres*, l'espoir est que chacun des états pourra composer sa propre *Table institutionnelle pour la coordination des actions pour prévenir et s'occuper de la violence familiale et de la violence contre les femmes*, dans le but de leur permettre de coordonner et mettre en place les actions propres au programme et conformes aux besoins spécifiques des femmes de chaque entité fédératrice.

Pour officiellement mettre en marche chacun des sous-systèmes, des réunions de coordination à travers lesquelles il sera possible de planifier et d'évaluer les actions conjointes entre les membres de la *Table Institutionnelle* sont organisé régulièrement.

Le système d'orientation et de canalisation téléphonique vers les femmes et fillettes en situation de violence. « Vie sans violence », dont l'objectif est de donner les outils et de faire fonctionner, en soutien aux politiques de l'*Institut National de la Femme*, un service téléphonique national et gratuit d'orientation, d'information et de canalisation, destiné aux femmes et fillettes en situation de violence. Cette ressource est la principale responsable de s'occuper des demandes des femmes et de les orienter pour les diriger en fonction des besoins spécifiques de leur cas de façon opportune et efficace.

Propositions pour une cohabitation démocratique dans la famille, est un projet réalisé conjointement par *Inmujeres* et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui cherche à contribuer à la transition démocratique du Mexique en incorporant dans les programmes de gouvernement qui travaillent avec des politiques sociales, une culture d'égalité des genres et la démocratisation de la famille.

On cherche à mettre à profit les projets communautaires, économiques, sociaux et productifs des entités fédératrices (Basse Californie Sud, District Fédéral, Guanajuato, Nouveau León, Puebla, Querétaro, Sinaloa, Sonora, Veracruz et Yucatán) qui ont une certaine avance dans leur législation pour prévenir et sanctionner la VIF et qui ont développé des programmes de prévention pour se charger de cette violence.

Dans cette lutte pour combattre la violence de genre, *Inmujeres* considère indispensable et incontournable de sensibiliser et de former les responsables d'accorder et de procurer la justice, c'est pour cela qu'en coordination avec l'UNICEF et la UAM-Azcapotzalco, *Inmujeres* a repris au mois de juin 2002 les *Ateliers pour l'application au Mexique de la Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme (Convention de Belém do Pará)*, réalisés de 1998 à 2001 à l'échelle nationale.

Les ateliers ont été réalisés dans les installations des tribunaux supérieurs de justice des états de Coahuila, Basse Californie Sud et Sinaloa, avec la participation d'environ 150 juges et magistrats. Dans les trois états siège il a été possible de compter avec la précieuse collaboration des instituts de l'État pour la femme, ainsi qu'avec celle du Pouvoir Judiciaire de l'État.

Législation pertinente :

- Loi générale pour l'égalité des femmes et des hommes. 02 août 2006
- Loi générale d'accès pour les femmes à une vie sans violence. 1^{er} février 2007
- Décret approuvant le Plan National de Développement 2007 – 2012.

Source

- Site Internet de l'*Instituto Nacional de las Mujeres de México* : www.inmujeres.gob.mx

Contact

Rocío García
Présidente de l'*Instituto Nacional de las Mujeres, México*
Alfonso Esparza Ateo 119 col. Guadalupe Inn, delegación Álvaro Obregón, Mexico, DF
Téléphone : (1 + 55) 5322 4200
Courriel : contacto@inmujeres.gob.mx

Te Rito – Stratégie de prévention contre la violence familiale

Nouvelle-Zélande

Le terme maori *Te Rito* désigne le centre, le cœur du plant de lin (*harekeke*). Si le *Te Rito* est endommagé, la plante s'étiole et meurt. S'il est nourri, la plante grandit et prospère. Ainsi, la famille est vue comme le cœur de la société néo-zélandaise. Pour ceux qui sont touchés par la violence familiale, le cœur est affaibli, compromis, comme l'est aussi la société.

La *Te Rito : Stratégie néo-zélandaise de prévention de la violence familiale* a été lancée en mars 2002, développée par un Comité directeur national regroupant des agences gouvernementales et non-gouvernementales travaillant en partenariat et coordonnée par le ministère du Développement social. Le Comité national est également responsable de superviser sa mise en œuvre et s'assure que les principes et objectifs de *Te Rito* sont bien au cœur de l'engagement de tout le secteur de la prévention de la violence familiale. *Te Rito* a formulé les priorités, les objectifs et les principes directeurs du gouvernement néo-zélandais en cette matière et a conçu un plan quinquennal d'application des stratégies touchant 18 domaines d'intervention et visant à réaliser le rêve des familles (*whanau*) de vivre enfin libres de toute violence.

Le but premier de *Te Rito* est d'améliorer la sécurité et le bien-être des femmes, particulièrement sur les plans de la violence de l'époux/amant, de l'agression/négligence envers les enfants et les personnes âgées, via l'implantation continue et les comptes rendus des progrès du projet *Te Rito*.



Objectifs

- Changer les comportements en encourageant l'intolérance face à la violence et accroître la sensibilisation et la participation de la société à la prévention de la violence familiale ;
- Assurer des solutions efficaces, intégrées et coordonnées aux situations de violence familiale et garantir la qualité et l'accessibilité des services ;
- Prévenir la violence via l'éducation, le soutien et le dépistage précoce ;
- Développer des approches préventives qui soient culturellement pertinentes ;
- Assurer un engagement cohérent et continu envers la prévention de la violence familiale.

Résultats et Outils

En juin 2005, le Groupe de travail *Action on Violence* était mis sur pied pour conseiller l'*Équipe ministérielle contre la violence familiale* quant aux meilleurs moyens d'améliorer les pratiques d'intervention en matière de violence familiale et d'éradiquer la violence familiale en Nouvelle-Zélande. Le Groupe de travail est formé de directeurs généraux, de décideurs des secteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux, de la magistrature et des agences de la Couronne. Le président du groupe est le directeur général du ministère du Développement social, alors que la vice-présidence est assurée par le directeur général du ministère de la Condition féminine.

En 2006, le budget gouvernemental a octroyé un financement de 11 millions \$ sur quatre ans pour la mise sur pied d'une campagne nationale visant à modifier l'attitude de la communauté envers la violence familiale. La *Families Commission* a ajouté un autre 3 millions \$ à cette campagne, pour un total de 14 millions \$. En 2007, « *Family violence is not okay* », une campagne quadriennale d'action contre la violence familiale, a été lancée sous l'égide de la *Families Commission*, du ministère du Développement social et avec le soutien de la Société d'indemnisation des accidents, du ministère

de la Santé et de la Police néo-zélandaise. Cette campagne est partie prenante d'un vaste mouvement communautaire mené par des individus et des organismes de tout le pays qui travaillent ensemble à la prévention de la violence familiale. Elle fournit de la documentation, des ressources et du soutien en vue de créer une société qui peut affirmer que « *family violence is never ok* » (la violence familiale n'est jamais acceptable).

Les outils de la campagne :

- *Publicité télévisée* : met de l'avant le message « It's not ok »
- *Ligne 0800 d'information sur la violence familiale* : fournit de l'information de base et réfère, si nécessaire, aux services appropriés
- *Le site de la campagne* : outil de communication pour les organismes communautaires et les membres du public (<http://www.areyouok.org.nz/>)
- *Community action toolkit* (Trousse d'action communautaire) : donne des conseils pratiques sur la façon de mettre sur pied une action communautaire contre la violence familiale
- *Community action fund* (Fonds d'action communautaire) : offre du soutien financier aux activités communautaires de lutte à la violence familiale. Avril 2008 : 62 projets reçoivent du financement

Le Centre néo-zélandais d'information sur la violence familiale, créé à Aotearoa en 2005 dans le sillage de *Te Rito*, est un organisme national consacré à la cueillette et à la diffusion d'information sur la violence familiale. Sa mission est de donner accès à une information de grande qualité à une vaste gamme d'utilisateurs, dont les intervenants en matière de prévention et d'éradication de la violence familiale.

Dans le cadre de la Stratégie de prévention *Te Rito*, une Cour de justice spécialisée en violence familiale a vu le jour, afin de garantir plus de protection et de sécurité aux victimes et d'offrir des solutions rapidement applicables en matière de violence familiale. Cela réduit les risques de récidive en attendant de procès. De plus, la Cour s'assure que les contrevenants, tout en étant tenus responsables de leurs actes, puissent avoir accès au soutien et aux programmes d'aide adéquats afin d'apprendre à vivre sans violence. Les Cours de violence familiale sont présidées par plusieurs intervenants particulièrement dévoués, dont des magistrats, des procureurs de la police, des agents de probation, des conseillers des victimes et du personnel judiciaire.

Sources

- Ministry of Social Development. www.msd.govt.nz/, 26 août 2008
- « Family Violence is not okay », www.areyouok.org.nz, 26 août 2008
- New Zealand Government, www.beehive.govt.nz/?q=node/28553, 26 août 2008

Contact

Ministry of Social Development - National Office,
P O Box 1556, Wellington, New Zealand
Courriel : information@msd.govt.nz

Philippine Plan for Gender Responsive Development for 1995-2025 (PPDG)

Philippines

Les Philippines possèdent les modèles d'intégration de l'approche de genre les plus développés en Asie et applique l'approche différenciée selon les sexes à la planification du développement depuis deux décennies. La première stratégie implantée fut le *Philippine Development Plan for Women 1989-1992*. Par la suite, le *National Commission on the Role of Filipino Women (NCRFW)* a reconnu le besoin de renforcer les politiques et stratégies nationales pour accroître le rôle des femmes dans la société. Enfin, le *Plan philippin pour un développement sensible au genre 1995-2025 (PPDG)* a été mis sur pied et approuvé le 8 septembre 1995. Il s'agit d'une stratégie sur 30 ans qui a pour but de renforcer le pouvoir des femmes et de promouvoir l'égalité des sexes aux Philippines.



Objectifs

- Égalité des sexes ;
- Renforcement des capacités et du pouvoir des femmes ;
- Développement durable et viable ;
- Paix et Justice sociale ;
- Réalisation du potentiel humain au-delà de la satisfaction des besoins primaires ;
- Participation démocratique ;
- Autodétermination à tous les niveaux ;
- Respect des droits humains.

Le principe à la base de la gouvernance sensible au genre des Philippines est que les femmes doivent participer activement et de façon significative à tous les niveaux de décision et s'assurer d'une plus grande transparence et de l'imputabilité du gouvernement. De plus, les femmes doivent s'impliquer activement à transformer la culture politique et la gouvernance des Philippines afin que le pays soit plus ouvert aux principes participatifs et au pluralisme, aux initiatives de paix et aux formes non-violentes de résolution de conflit. Le PPDG 1995-2025 désigne les activités nationales qui sont requises pour atteindre les objectifs spécifiques essentiels à la participation active des femmes dans le développement du pays. Le PPDG a été choisi comme vecteur national principal de la mise en application de la Déclaration de Beijing de 1995 et de sa Plate-forme adoptée la même année lors de la 4^e Conférence mondiale sur les femmes des Nations Unies. Le NCRFW travaille en partenariat avec le *National Economic and Development Authority (NEDA)* pour superviser l'application du Plan qui est évalué tous les 6 ans.

Le gouvernement a indiqué que toutes les agences gouvernementales et non-gouvernementales, les ministères, bureaux et corporations, sur le plan national et local doivent soutenir le NCRFW afin de s'assurer que les stratégies et activités prévues dans le PPDG 1995-2025 soient effectivement mises en œuvre. Les organismes doivent tout particulièrement s'engager à intégrer les questions de genre et de développement dans l'élaboration, l'évaluation et la mise à jour de leurs stratégies et contributions annuelles d'intervention, en regard de leur plan d'action à court et long termes et en préparation des rapports sectoriels de performance et de projets d'investissements publics et autres documents connexes. De plus, les organismes doivent intégrer et mettre en lumière leurs préoccupations en matière d'approche de genre et de développement. Cela peut être démontré dans les documents suivants : les contrats de réalisation des activités des agences indiquant les principaux résultats attendus, le rapport annuel de performances destiné au Président, les propositions budgétaires et les plans d'action des agences.

Le Plan identifie six secteurs sensibles à l'égalité des sexes, soit : le cadre de développement, le secteur de développement humain (éducation, santé, contrôle des naissances, aide sociale, médias, justice et emploi), le secteur économique et industriel (agriculture, pêcheries, industrie, commerce, tourisme et environnement), l'infrastructure et le support technologique, les questions particulières (migration, prostitution, violence faite aux femmes, femmes chef de famille) et le secteur administratif du développement. Le plan définit les politiques, les programmes, les objectifs à atteindre et les agences qui seront responsables de l'implantation dans chaque secteur identifié. Il met en lumière l'importance d'atteindre les cibles en renforçant l'action du gouvernement et en créant de nouveaux liens entre les organismes publics, le secteur privé et la société civile.

Résultats et outils

Le 15 avril 2008, le NCRFW a lancé, en collaboration avec le ministère du Commerce et de l'Industrie, le projet *Gender Responsive Economic Actions for the Transformation of Women* (GREAT Women). Des comptes-rendus de femmes micro-entrepreneures en zone sinistrée ont été présentés ce qui a permis d'améliorer les politiques nationales qui avaient été mises sur pied pour venir en aide à ces femmes.

Le *Framework Plan for Women 2001-2004* a été élaboré pour compléter les objectifs du PPGD 1995-2025. Il met l'accent sur trois secteurs : la promotion du renforcement des capacités économiques des femmes, la protection et le plein exercice des droits humains des femmes, ainsi que la promotion d'une gouvernance sensible au genre.

Suivant le lancement du PPGD 1995-2025, le NCRFW a travaillé en collaboration avec le UNFPA pour développer le projet *Strengthening Institutional Mechanisms to Mainstream Gender in Reproductive Health, Population, and Anti-Violence Against Women Programs*.

Sources

- National Commission of the Role of Filipino Women, site officiel, http://www.ncrfw.gov.ph/inside_pages/downloads/publications/ncrfw_fpw.pdf, 19 septembre 2008.
- Sources additionnelles :
<http://www.ilo.org/public/english/employment/gems/eeo//guide/philip/aware.htm>
<http://www.humanrights.gov.ph/index.php?categoryid=35>

Contact

National Commission of the Role of Filipino Women (NCRFW)
1145 J.P. Laurel St.
San Miguel, Manila, 1005 Philippines
Courriel : ird@ncrfw.gov.ph
Téléphone : (632) 735-8509

Commission pour la Citoyenneté et l'Égalité des Sexes (CIG)

Portugal

Le Portugal poursuit ses efforts pour favoriser l'accès des femmes à une égalité sociale et économique complète. En 2001, il n'y avait que 46 femmes députées sur les 230 membres d'un parlement (Bureau de la Démocratie, des Droits humains et du Travail, 2002). Ces chiffres sont en parfaite incohérence avec le nombre de femmes au sein de la population portugaise. L'an dernier, bon nombre de stratégies nationales se renforçant mutuellement ont été élaborées pour améliorer le statut des femmes portugaises en faisant progresser le respect de leurs droits et l'accès à l'égalité. Créée en 2006, la Commission pour la Citoyenneté et l'Égalité des Sexes (CIG) est un véritable ministère qui a remplacé la Commission pour l'Égalité et les Droits des femmes qui avait elle-même succédé à la Commission sur le Statut de la Femme. Le Bureau du Président du Conseil des ministres est responsable de la CIG devant la Chambre. La Commission est épaulée par un conseil consultatif constitué de représentants de plusieurs organismes gouvernementaux, des ONG, de groupes techniques et de groupes scientifiques.



Objectif

- Assurer l'application des politiques publiques en matière de citoyenneté, ainsi que la promotion et la défense de l'égalité des sexes.

Le CIG a développé, pour la période 2007-2010, des activités qui font la promotion des droits et du renforcement des capacités des femmes au Portugal, en collaborant avec plusieurs organismes d'État et de la société civile à l'application des plans suivants : le Plan national pour l'égalité citoyenne et l'égalité des sexes, le Plan national contre la violence conjugale et le Plan national contre le trafic des personnes. Les activités de promotion de l'égalité des sexes prennent plusieurs formes : formations, séminaires, ateliers, débats.

Plan national pour l'égalité citoyenne et l'égalité des sexes 2007-2010

Le Plan national pour l'égalité citoyenne et l'égalité des sexes a été adopté par le Conseil des ministres en 2007, afin de renforcer l'objectif national d'éradication des inégalités entre les sexes et de faire la promotion des droits humains. Ce plan d'action comporte quatre sections : le cadre d'intervention, les secteurs stratégiques d'intervention, l'implantation, les mécanismes et les indicateurs. Une évaluation sera menée pour s'assurer que les secteurs stratégiques identifiés ont effectivement un impact sur la problématique de l'inégalité des genres au Portugal.

Plan national contre la violence conjugale 2007-2010

La violence conjugale est très présente au Portugal. La véritable ampleur du problème reste toutefois ignorée, vu le petit nombre de victimes qui consentent à porter plainte. La tradition, sans doute, contraint les femmes à tolérer la violence plutôt qu'à la dénoncer. Le plan national oriente son action sur la prévention de cette violence familiale qui affectent les femmes et leurs enfants. Il vise également à porter l'attention du public sur la violence conjugale, le support aux victimes et la protection légale en vigueur. Pour ce faire, le CIG a mis sur pied des Centres d'aide offrant une assistance légale gratuite aux victimes de violence familiale. Le CIG s'emploie activement à diffuser de l'information sur la violence conjugale et familiale, et à organiser des sessions de formation sur ce sujet.

Plan national contre le trafic des personnes 2007-2010

Le Plan national contre le trafic des personnes 2007-2010 est le tout premier plan visant à prévenir le trafic des personnes au Portugal. Il a été élaboré pour faire face à l'intensification du trafic des Portugaises vers l'étranger et des étrangères vers le Portugal. Il fait la promotion des droits humains en utilisant une approche multidisciplinaire qui fait appel à une vaste gamme d'organismes étatiques et civils. Le CIG a mis sur pied deux groupes de soutien pour les victimes du trafic humain. Un groupe supervise la formation des travailleurs sociaux et l'autre informe les victimes de leurs droits et recours légaux.

Ressources et Outils

Le centre de documentation et la bibliothèque de référence du CIG sont ouverts au grand public. On y retrouve une foule de documents sur l'égalité des sexes, dont : monographies, périodiques, revues de presse, livres et matériel audio-visuel.

Le CIG a produit plusieurs publications couvrant une grande variété de sujets, dont : Guides d'intégration de l'approche différenciée selon les sexes (santé, coopération pour le développement, inclusion sociale), publications éducatives, études et rapports statistiques. De plus, le CIG offre gratuitement son expertise légale en matière de citoyenneté et d'égalité des sexes.

Sources

- Equinet European Network of Equality Bodies, site officiel www.equineteurope.org/infopages/2734.html, 24 septembre 2008
- Commission pour la Citoyenneté et l'Égalité des sexes, site officiel, www.cig.gov.pt, 24 septembre 2008

Contact

Commission pour la Citoyenneté et l'Égalité des sexes
Av. da Republica, 32 - 1º
1050-193 Lisbon, Portugal
Téléphone : 21 798 30 00 / Fax 21 798 30 98
Courriel : cig@cig.gov.pt

Plan opérationnel de la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes

Secrétariat d'État chargé de la famille, de l'enfance et des personnes handicapées, *Royaume du Maroc*

Le gouvernement Marocain a évalué les besoins émergents de la population cible à travers d'une enquête qualitative lors de l'élaboration de la Stratégie Nationale de la Lutte contre la Violence à l'Égard des femmes en 2002. Cette enquête a décelé des violences subies par les femmes dans le milieu rural, des violences vécues par des femmes immigrantes dans les pays occidentaux et arabes, des violences à l'encontre des femmes ouvrières ainsi que des violences au sein des institutions telles que des écoles, des hôpitaux.

Une fois les besoins de ces femmes victimes discernés, le plan opérationnel de cette Stratégie National fut mis en place en septembre 2004. Le plan opérationnel est une réponse aux préoccupations des acteurs œuvrant dans ce domaine et a donc été élaboré à travers une approche participative de tous les partenaires sectoriels, les associations ainsi que les centres d'écoutes impliqués. Ce travail collectif et de partenariat avec le Secrétariat d'État chargé de la famille, de l'enfance et des personnes handicapées a mené à l'identification de cinq domaines d'intervention prioritaires.



Objectifs

- Offrir des services aux femmes victimes de violence ;
- Formation ;
- Recherche ;
- Opérationnalisation du code de famille et élaboration des lois en instance ;
- Sensibilisation plaidoyer.

L'offre de services aux femmes victimes de violence est considérée primordiale car ce sont ces services qui permettent aux femmes victimes de regagner leur autonomie. Plusieurs types de services se sont avérés nécessaires pour répondre à cet objectif : les centres d'écoute, d'orientation juridique et de soutien psychologique, les unités d'accueil, de soutien médical ainsi que les centres d'hébergements. Pour appuyer cette initiative, une consolidation et un élargissement de ces services sont nécessaires dans les espaces tels que les bureaux et les établissements scolaires.

La formation dans ce domaine de la violence faite aux femmes est indispensable et marche main en main avec l'offre des services. En effet, pour assurer la qualité des services offerts, tous les acteurs impliqués dans cette lutte contre la violence à l'égard des femmes doivent bénéficier d'une formation adéquate. Le gouvernement marocain évoque deux types de formation. Une formation initiale ou continue pour les professionnels tels que les policiers, gendarmes, assistants sociaux et infirmiers et une formation dite continue ponctuelle et adaptée qui est dispensée aux professionnels de la santé, de la justice et aux acteurs impliqués de la société civile.

Un autre point d'importance soulevé par le plan opérationnel de la stratégie est la recherche et la collecte de données. En effet, pour pouvoir répondre de manière efficace aux besoins des femmes victimes et pour réussir à établir un système de prévention il est nécessaire de prioriser ce champ. L'idée est de documenter les pratiques de violences à l'égard des femmes et de les approcher par des études et des recherches-actions. La recherche doit être entreprise à l'échelle nationale à travers une systématisation de la collecte d'information au niveau des espaces d'accueil tels que les hôpitaux, tribunaux et commissariats pour ensuite effectuer des projets de recherches à visée stratégique préventive.

La consolidation du domaine juridique consiste en l'opérationnalisation du Code de la Famille, l'élaboration des lois et l'élimination des lois discriminatoires. Une révision du statut juridique des assistantes sociales fut proposée comme action préliminaire, car leur statut au moment de l'élaboration de ce plan ne leur permettait pas d'exercer leurs fonctions selon des prérogatives codifiées et instituées légalement, en particulier au niveau de travail de terrain. De plus, une révision de la taille des effectifs de ces professionnels ainsi que de leur formation a été jugée primordiale.

L'objectif de sensibilisation est mis en place pour créer un changement positif relatif aux attitudes, comportements et mentalités discriminantes à l'égard des femmes, mais également à générer une prise de conscience de l'impact de la violence faite aux femmes. Cette mesure de prévention est entreprise à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation ainsi que l'établissement de partenariats avec les médias pour travailler sur la valorisation de l'image de la femme. Plusieurs activités telles que des ateliers annuels sur l'éducation au civisme et au respect des droits de la personne ont été prévues. De plus, comme les médias jouent un rôle important dans l'image de la femme, un comité de « contrôle » et de suivi d'images stéréotypées discriminantes des femmes fut institué. L'objectif de ce comité est de rendre un rapport analytique sur les contenus publicitaires ainsi que les différents supports qui publient des images de la femme.

Pour toucher les décideurs politiques et toute autre personne qui occupent des positions de prise de décision, des activités de plaidoyer ont été prévus. L'élaboration d'un mémorandum plaidoyer à diffuser auprès des décideurs politiques, du gouvernement et des chefs de groupes parlementaires ou de partis politiques a pour but d'obtenir les fonds nécessaires à la mise en œuvre du Plan opérationnel de la Stratégie Nationale. Pour arriver à des résultats positifs, il est nécessaire d'obtenir la participation de la majorité des départements gouvernementaux et de réussir d'établir des partenariats solides entre eux pour lutter contre la violence à l'égard des femmes.

Source

Plan opérationnel de la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes – Juin 2005, Royaume du Maroc – Secrétariat d'État Chargé de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Handicapées

Contact

Le Secrétariat d'État Chargé de la Famille, de l'Enfance et Personnes Handicapées
31, Avenue Al Abtal, Agdal – Rabat 1000 Maroc
Tel: (212) 37 77 16 86
www.sefsas.gov.ma
sefsas@sefsas.gov.ma

The Cross Government Action Plan on Sexual Violence and Abuse 2007

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, 21 % des jeunes filles ont été victimes d'agression sexuelle et 23 % des femmes ont été violées. Il est impératif que le soutien aux victimes soit amélioré, considérant que 40 % des adultes victimes de viol n'en ont parlé à personne et que 31 % des enfants victimes d'abus atteignent l'âge adulte sans s'être confiés.³⁴ Ces crimes graves causent un tort irréparable aux victimes, à leur famille et au public en général. Afin de répondre aux besoins du public, le gouvernement du Royaume-Uni a mis sur pied, en avril 2007, le *Plan d'action intergouvernemental sur l'abus et la violence sexuelle*. Ce Plan stratégique tient compte de ce que les victimes de violence sexuelle sont principalement des femmes.



Objectifs

- Maximiser la prévention de l'abus et de la violence sexuelle ;
- Rendre plus accessibles aux victimes les services de soutien et de santé ;
- Améliorer la réponse du système judiciaire aux cas d'abus et de violence sexuelle.

Le gouvernement a l'intention de s'occuper d'abus et de violence sexuelle en augmentant les activités de prévention, en améliorant les services de soutien aux victimes et en modifiant le système de justice criminelle. Dans le but de répondre aux préoccupations du public, le plan a été développé à partir de données provenant d'enquêtes du British Crime Survey - secteur recherche du ministère de l'Intérieur (Home Office) -, d'études de recherche spécifiques, des rapports d'inspection et d'autres travaux émanant d'organismes bénévoles qui soutiennent les victimes. Ce plan d'action est intimement lié aux interventions sur la violence familiale, la prostitution et le trafic des personnes, et s'ajoute à la Stratégie nationale contre le crime 2008-2011.

Ce plan est supervisé par le Groupe interministériel sur les crimes sexuels. De plus, le *National Stakeholder Advisory Group on Sexual Violence and Abuse* surveille l'impact du plan sur des groupes et sur des communautés ciblées. Ce groupe est constitué de représentants divers dont des femmes, des hommes, des enfants, des victimes présentant des difficultés d'apprentissage, des personnes impliquées dans la prostitution, des femmes noires ou issues de minorités ethniques. On attend la sortie d'un rapport d'étape en 2008.

Le Plan d'action est appuyé par un guide d'application en ligne qui précise les rôles et responsabilités des organismes et des partenaires-clé engagés dans la prévention de l'abus et la violence sexuelle, tels la police, le Bureau du Procureur de la Couronne, les Cours de Justice, le *National Offender Management Service*, les autorités locales, les ONG et les organismes communautaires, les centres de référence contre la violence sexuelle (SARC), *Primary Care Trusts*³⁵, les *External Forensic Service Providers and Forensic Practitioners* (Laboratoires de médecine légale), les partenariats *Crime Disorder Reduction Partnerships* et les *Local Criminal Justice Boards et Local Safeguarding Children Boards*.

Actions pour accroître la prévention : Le gouvernement a mis sur pied plusieurs mesures pour accroître la prévention des abus et de la violence sexuelle. De nouvelles stratégies de traitement ont été appliquées pour empêcher les récidives et les agresseurs sexuels sont pris en charge via les *Multi Agency Public Protection Arrangements*. Une procédure a été implantée pour garantir que tous

34. Statistiques citées dans : UK Home Office Website, <http://www.homeoffice.gov.uk/documents/Sexual-violence-action-plan?view=Binary> 26 août 2008.

35. Conseil local de la Santé au Pays de Galles Wales.

les intervenants auprès des enfants soient « sécuritaires ». L'intervention précoce est encouragée pour aider les enfants ayant des besoins spéciaux et le programme national de soutien en santé sexuelle et mentale, destiné aux enfants, a été intégré au programme *Écoles en Santé*.

Actions pour accroître l'accès des victimes aux services de santé et d'aide : On a amélioré l'accès à la santé et au soutien pour les victimes et augmenté le financement des organismes offrant des services aux victimes d'abus et de violence sexuelle. Le réseau de Centres de référence sur la violence sexuelle s'est élargi et est désormais plus accessible aux victimes. Actuellement, 38 comités consultatifs indépendants sur la violence sexuelle, financés par le Home Office, sont en évaluation. Le gouvernement a aussi fourni des conseils aux *Primary Care Trusts* quant à la façon d'utiliser les services provenant du secteur bénévole, et sur les mandats qu'ils peuvent octroyer en matière de services spécifiques aux enfants victimes d'abus sexuels. De plus, on a implanté des directives de service national (via le programme de prévention pour les victimes d'abus et de violence sexuelle) sur le soutien à apporter aux enfants victimes d'abus sexuel, aux adultes victimes de violence sexuelle subie dans l'enfance et aux victimes récentes.

Action pour améliorer le système judiciaire : Le gouvernement a mis sur pied un programme national de formation à l'intention des policiers qui recueillent les preuves et assurent la liaison avec les victimes d'abus sexuels. On a consolidé les capacités des procureurs et des coordonnateurs spécialistes en matière de viol et formé les avocats de la poursuite pour délits sexuels graves, afin de s'assurer de la meilleure qualité des procès. Une nouvelle structure de gestion de la performance a été mise en place pour aider les organismes de la justice pénale, de même qu'une équipe conjointe de soutien opérationnel du Home Office et de l'Association des chefs de police, pour aider les forces de l'ordre dans l'application des recommandations de l'étude sur le viol « Without Consent ». Des mesures spéciales ont été développées pour qu'il soit plus facile aux victimes vulnérables de fournir des preuves ; en outre, l'utilisation d'intermédiaires et d'interprètes est encouragée pour aider les témoins présentant des besoins spéciaux en terme de communication/compréhension (dont les enfants) lors de leur témoignage. Le réseau de centres de référence sur la violence sexuelle a été élargi et il pilote désormais le *Independent Sexual Violence Advisors* afin d'obtenir des preuves de qualité et d'offrir du soutien durant l'ensemble du processus judiciaire. Finalement, on a étendu l'utilisation des déclarations personnelles des victimes. Des dispositions ont été prises pour que les victimes puissent désormais s'exprimer devant la Commission des libérations conditionnelles lorsque celle-ci étudie la demande de remise en liberté des coupables.

Résultats

Depuis la mise en œuvre du Plan, plus de 40 centres de références contre la violence sexuelle ont été fondés en un an (soit huit fois plus qu'en 2003).

Source

- UK Home Office, <http://www.homeoffice.gov.uk/documents/Sexual-violence-action-plan?view=Binary> 26 août 2008

Contact

UK Home Office, Direct Communications Unit, 2 Marsham Street, London, SW1P 4DF, UK
Courriel : public.enquiries@homeoffice.gsi.gov.uk

Campagne de prévention de la violence à l'encontre des femmes et des fillettes « Cuenta tres »

Vénézuéla

« *Compte jusqu'à trois : toi, elle, ta famille.
Donne ce que tu as de meilleur en toi. Arrête la violence* ».

C'est le message qu'a lancé aux hommes, jeunes gens et garçons, à partir de septembre 2007, la campagne pour réduire la violence à l'encontre des femmes et des fillettes dans le pays. Cette campagne a été conçue par le Système des Nations Unies au Vénézuéla (SNU) et la Fondation BFC, Banque de Fonds Commun, avec le soutien de l'Institut National de la Femme.

Cette initiative présente la particularité de faire un appel à l'action pour que des hommes, des adolescents et des jeunes garçons réduisent la violence à l'encontre de fillettes, adolescentes et femmes adultes, et contribuent ainsi à défendre les droits humains et à atteindre l'égalité des genres. Le message invite les hommes de toutes les couches sociales à réfléchir sur le thème de la violence à l'encontre de femmes et fillettes, sans pour autant les culpabiliser.



Objectif

- Intégrer les hommes en tant qu'alliés dans la lutte contre la violence à l'encontre des femmes, en les exhortant à ne pas générer de violence et à soutenir l'effort entamé avec la promulgation de la *Loi Organique sur le droit des femmes à une vie sans violence*, promue au Vénézuéla en 2007.

Cette initiative espère aussi fournir des outils pour vaincre les stéréotypes socio-culturels légitimant la violence dans les rapports de genre, en particulier des hommes à l'encontre des femmes.

Parallèlement, il est établi que la violence dans le couple et la famille est un problème devant être résolu par le biais du dialogue et du respect mutuel, en prenant conscience que, indépendamment de l'affection qu'il puisse y avoir dans une relation, toute personne a le droit de développer une vie libre et sans discrimination. C'est ce qui justifie : « *Donne ce que tu as de meilleur en toi. Arrête la violence* ».

L'élaboration du message s'est produite dans le cadre d'un vaste processus de discussion et de consultation, dans lequel ont pris part différents secteurs de la société. Pendant ce processus, des ateliers de formation pour les publicistes de la BFC, *Banco Fondo Común* (Banque Fonds Commun) et l'entreprise Löwe-Concept Vénézuéla, qui ont travaillé sur l'esprit créatif de la campagne, ont également été réalisés.

Afin de porter le message de la campagne au plus grand nombre d'hommes possible, une stratégie de marketing a été conçue, dont la caractéristique innovatrice était de publier des annonces et des informations dans des journaux et magazines qui s'adressant essentiellement aux hommes.

Dans le but de fournir une couverture nationale à la campagne, une entente a également été passée avec différentes institutions, entreprises et médias.

Résultats

Après trois mois de diffusion, la campagne a généré un apport au débat public sur ce grave problème et a donné lieu à une forte demande d'informations dans différents secteurs de la société.

Les messages soulignent le droit de femmes et des filles à une vie sans violence, ainsi que le rôle constructif que peuvent et doivent jouer les hommes dans l'éradication de ce phénomène.

Les principaux succès de cette campagne peuvent être résumés ainsi :

- Création d'un espace pour le débat public sur la violence à l'encontre de la femme, avec la participation active des médias.
- Développement d'une méthodologie pour la conception de campagnes d'intérêt social pouvant être facilement reproduites.
- Convergence des intervenants de différents secteurs et des tendances politiques vers un seul but.
- La campagne fournit des outils de base pour surmonter les stéréotypes ayant traditionnellement justifié la violence à l'encontre de la femme.
- Articulation efficace du travail entre le *Groupe thématique de genre* (Grupo Temático de Género) et le *Groupe inter-agences de communications* (Grupo Interagencial de Comunicaciones), afin de développer conjointement des projets.
- La campagne a été reproduite au Salvador par l'équipe du Système des Nations Unies de ce pays. Elle a été considérée comme l'une des meilleures pratiques régionales.

La campagne « Compte jusqu'à 3 » a reçu le *Prix annuel de l'administrateur du PNUD (2007)* avec la mention *Innovation et créativité : Travaillant comme une seule organisation*. L'annonce a été faite le 30 janvier 2008.

L'expérience de cette campagne, ainsi que les résultats des recherches, seront systématisés dans une publication qui sera publiée en 2008 et qui servira de référence informative, à l'intérieur comme à l'extérieur du Vénézuéla, à la conception de campagnes dans le domaine de la violence basée sur le genre, ainsi que pour tout type de campagnes portant sur des thématiques sociales.

Source

- <http://www.pnud.org.ve/>

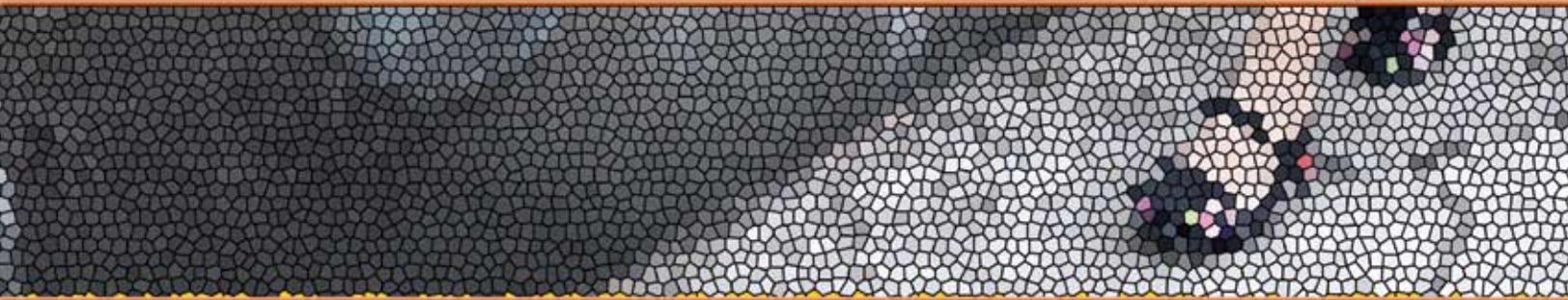
Contact

Mercedes Aguilar, Directora de Comunicación e Información del Inamujer.
Boulevard Panteón, Esquina de Jesuitas, Torre Bandagro, Pisos 1, 2, y 3, Parroquia
Altagracia. Caracas, Venezuela
Téléphone : (0212) 860-8210

5.

Outils...

...ET RESSOURCES



The Handbook of Community Safety, Gender and Violence Prevention : Practical Planning Tools

Australie

Carolyn Whitzman (phd) a récemment publié *The Handbook of Community Safety, Gender & Violence Prevention : Practical Planning Tools* (Manuel de prévention en matière de sécurité communautaire, de violence faite aux femmes : des outils pratiques pour l'aménagement). Ce livre innovateur est une ressource intéressante pour tous ceux qui œuvrent à contrer et prévenir la violence dans l'espace tant privé que public. Il s'adresse à un large public et, tout particulièrement, aux nombreux intervenants « *travaillant au niveau gouvernemental, dans les ONG, les fondations et organismes caritatifs ou dans le secteur privé, ainsi qu'aux militants et conseillers qui veulent rendre leurs communautés et leur société plus sécuritaires* »³⁶, de même qu'aux chercheurs, politiciens, décideurs et experts-conseil.



Objectifs

- Fournir un cadre aux différents intervenants œuvrant en prévention de la violence ;
- Établir le corollaire entre violence privée et violence publique ;
- Inspirer de nouvelles stratégies de prévention de la violence.

Il aborde les questions de sécurité communautaire et de prévention de la discrimination sexiste et de la violence par une approche multidisciplinaire axée sur la promotion de la santé et fournit de l'information sur « *l'état actuel des initiatives en matière de prévention de la violence (dont la plupart n'ont pas fait l'objet d'articles dans les revues universitaires)* ».³⁷ Le livre offre une grille d'intervention, des directives et des outils dont il démontre les avantages concrets par l'analyse de nombreuses études de cas internationaux.

Prévenir la violence faite aux femmes est avantageux aussi pour les hommes. L'approche différenciée en fonction du genre doit donc être intégrée à tous les efforts visant à contrer la violence, non pas pour avantager un sexe au détriment de l'autre, mais pour renforcer les actions dont peuvent bénéficier tant les hommes que les femmes. Le livre vise également à combler l'actuel fossé entre les différents types de prévention - la prévention du crime qui exclut une perspective d'approche de genre versus les stratégies qui sont exclusivement axées sur la prévention de la violence faite aux femmes - en faisant la promotion d'une « *approche partenariale de la sécurité communautaire qui fasse appel à l'analyse de genre* »³⁸.

En résumé, le *Handbook of Community Safety, Gender and Violence Prevention : Practical Planning Tools* fait la promotion des recherches interdisciplinaires et d'une approche théorique de la violence, d'approches centrées sur des partenariats permettant de travailler collectivement à prévenir la violence et d'une évaluation scrupuleuse des résultats afin d'apprendre de l'expérience et d'améliorer les futurs efforts en prévention de la violence.

36. Whitzman, Carolyn (2008) *The Handbook of Community Safety, Gender, and Violence Prevention Practical Planning Tools*, London : Earthscan, p. 1.

37. *Ibid.*, p. 2.

38. *Ibid.*, p. 9.

Résultats

Bien que ce livre ait été publié trop récemment pour qu'on puisse lui attribuer des résultats concrets, il a déjà suscité un grand intérêt et de nombreux éloges pour son côté pratico-pratique et la facilité de mise en application des informations fournies. De plus, il regorge d'études de cas, toutes aussi innovantes que bien analysées, et de méthodes et procédures, issues de longues années de recherches et d'expériences de terrain, propres à soutenir et à inspirer les intervenants dans l'implantation de nouvelles initiatives en prévention de la violence.

Sources

- Université de Melbourne, Communiqué de presse, Mercredi 4 juin 2008 : *Melbourne communities can be made safer, says author of world-first book*
http://uninews.unimelb.edu.au/articleid_5214.html
- Whitzman, Carolyn (2008) *The Handbook of Community Safety, Gender, and Violence Prevention Practical Planning Tools*, London : Earthscan, p. 1.

Contact

D^r Carolyn Whitzman
Senior Lecturer, Urban Planning
Faculty of Architecture, Building and Planning
University of Melbourne

Guide « Agir pour prévenir l'homicide de la conjointe »

Montréal, Québec, *Canada*

Le guide « Agir pour prévenir l'homicide de la conjointe » est un projet qui a débuté en 2000, dans le cadre d'études en criminologie sur les situations conjugales « à haut risque de létalité ». Il a été publié par le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, en collaboration avec la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec.

Le guide est destiné au personnel intervenant des maisons d'hébergements pour femmes violentées, en vue de l'aider à mieux réagir dans les situations de danger imminent.

Le document commence par dresser le portrait du conjoint violent, des statistiques et des théories explicatives de son comportement. Le guide propose ensuite des outils d'intervention permettant de mieux dépister et agir dans les situations à haut risque de létalité.

Une grille d'évaluation du danger a ainsi été conçue, qui, en 15 questions, vise à déterminer la gravité de la situation.

Le guide établit une typologie de la situation en trois degrés de risque croissant : le danger imminent, le danger à court ou à moyen terme et le danger persistant. Le premier degré nécessite une intervention urgente de la police, avec l'accord de la victime. Dans les autres cas, la situation reste grave mais moins immédiatement dangereuse. Elle nécessitera cependant une attention vigilante de la part de l'intervenant.

Enfin, le guide aborde la question du soutien à apporter aux intervenants comme aux victimes, puis explique le déroulement du processus judiciaire, et donne des conseils et des indications utiles quand au travail des différents intervenants tout au long du travail mené avec la victime.

Le guide « Agir pour prévenir l'homicide de la conjointe » a été élaboré avec la collaboration de plusieurs femmes violentées et de divers intervenants et universitaires.



Objectifs

- Prévenir l'homicide conjugal ;
- Former le personnel intervenant dans le domaine à dépister et évaluer le risque d'homicide conjugal.

Résultats

Suite à la publication du guide d'intervention, les auteurs ont rencontré des intervenantes dans les différentes maisons d'hébergement de la fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, afin de diffuser l'information et de faire découvrir le guide.

Au début de l'année 2007, plus de 320 intervenants ont pu recevoir cette formation, principalement dans le milieu urbain, qui est le plus touché par l'homicide conjugal.

Le guide a été financé en partie par la Stratégie Nationale de prévention du crime du gouvernement du Canada, en collaboration avec le Ministère de la Sécurité Publique du Québec : en 2004, le guide a reçu une subvention de 200 000 dollars des gouvernements fédéral et provincial.

Le guide est actuellement vendu au CRI-VIFF.

Sources

- http://www.iforum.umontreal.ca/Forum/2006-2007/20070226/R_8.html
Université de Montréal
Hebdomadaire d'information, volume 41 - numéro 22
26 FÉVRIER 2007
Sommaire de ce numéro
Archives de Forum
- Le guide dans son intégralité peut être trouvé sur :
http://www.fede.qc.ca/pdf/Guidehomicide_francais_tout.pdf

Contact

http://www.fede.qc.ca/pdf/Guidehomicide_francais_tout.pdf

Cap sur la sécurité des femmes

Sûreté du Québec, *Canada*

La Sûreté du Québec s'agit de la police nationale pour l'ensemble du territoire québécois. Elle est chargée du « maintien de la paix et de l'ordre public, à la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes ainsi qu'à la protection de leurs biens ».

En septembre 2007, la Sûreté du Québec a lancé son programme « *Cap sur la sécurité des femmes* ». Se basant sur les principes de Capacité, Action et Prévention (CAP), le programme cap, vise à renforcer la capacité des femmes pour agir sur pour promouvoir leur propre sécurité et pour prévenir des actes criminels commis à l'égard des femmes.



Objectif

- Sensibiliser les femmes à adopter des comportements et des attitudes visant à leur permettre d'être et de se sentir plus en sécurité, dans diverses situations de la vie quotidienne

En gros, le programme cap s'agit d'un outil développé à l'intention des policiers québécois, appelés à organiser et animer des conférences de sensibilisation portant sur la sécurité des femmes.

Basé sur l'approche « d'empowerment », le message véhiculé lors de ces conférences, mise sur la force et sur la capacité des femmes pour accroître leur sécurité dans diverses situations de la vie quotidienne.

Cap sur la sécurité des femmes s'adresse à toutes femmes de 15 ans et plus qui vivent dans le territoire du Québec et qui désirent savoir comment « identifier et acquérir des comportements et des attitudes visant à leur permettre d'être et de se sentir plus en sécurité ». Le programme est offert sur demande de la part d'un groupe de femmes à la Sûreté du Québec. Suite à cette demande, des policiers et policières rencontrent les groupes de femmes et leur offrent une présentation adapté aux besoins du groupes, élaborant l'ensemble du programme ou des volets du programme qui les intéressent plus précisément.

Dans cette optique, les thèmes suivants sont abordés :

- Les drogues du viol
- Seule en automobile
- Seule dans un stationnement intérieur
- Seule à vélo
- Seule à pied
- Seule au guichet automatique
- Seule en autobus
- Le retour à la maison
- Seule à la maison
- En cas d'agression

Partenaires

Cet outil a été développé par la Sûreté du Québec en collaboration avec divers partenaires gouvernementaux et associatifs, œuvrant dans le domaine de la condition féminine :

- le Conseil du statut de la femme
- le mouvement des Aînés du Québec-FADOQ
- le Mouvement des Femmes qui sortent
- le Secrétariat de la condition féminine et
- l'Office des personnes handicapées du Québec.

Résultats

Cet outil, lancé il y a près d'un an, n'a pas été évalué à ce jour. Cependant, à l'issue de deux sessions – test, plus de 80 % de participantes ont jugé la conférence de sensibilisation utile et intéressante.

Sources

- Site Internet du mouvement des Aînés du Québec-FADOQ : <http://www.fadoq.ca/accueil/affichage.asp?B=1379>, accédé le 17 juillet 2008.
- Sûreté du Québec, Communiqué : Lancement du programme Cap sur la sécurité des femmes, accédé au : http://www.suretequebec.gouv.qc.ca/Accueil/communiqués/2007/20070918_02.html, le 17 juillet 2008.

Contact

Sûreté du Québec
Service conseil et stratégies avec les communautés locales
+1 (514) 598-4650

Renforcement de la réponse de l'UE sur la question des femmes dans les conflits armés, mettant l'accent sur la politique de développement

Europe

La question des femmes et des enfants affectés par des conflits armés est une des priorités du programme tripartite couvrant les 18 mois de présidence européenne successive de l'Allemagne, du Portugal et de la Slovénie. Une première étude sur les *Enfants affectés par les conflits armés*, a été complétée en janvier 2008. Une seconde, *Femmes dans les conflits armés*, a été conjointement demandée par la Slovénie, l'Autriche et l'Allemagne en avril 2008.

L'étude *Renforcement de la réponse de l'UE sur la question des femmes dans les conflits armés, mettant l'accent sur la politique de développement*, publiée par le Centre européen de gestion des politiques de développement (CEGPD), propose une analyse de l'approche de l'Union européenne sur la question des femmes et des conflits armés, vue sous l'angle politique et opérationnel, tout particulièrement en ce qui a trait à la coopération au développement.

Bien qu'elle reconnaisse toute l'importance de l'approche différenciée dans l'élaboration de solutions pertinentes à ces questions, cette étude met l'accent sur les femmes (plutôt que sur le genre) vivant en situation de conflits armés. Elle analyse la façon dont les femmes sont affectées par le conflit mais aussi la façon dont elles affectent la situation.

L'étude offre une analyse détaillée des engagements pris par l'Union européenne et ses États membres quant aux actions à prendre pour contrer la violence tant sexuelle que sur la base du genre, ainsi qu'à la mise en branle du Programme national d'action pour la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, à la responsabilité locale du suivi de la situation des femmes en contexte de conflits armés et à l'approche régionale des problèmes qui y sont liés. Elle comporte également une importante bibliographie, une revue des guides d'intervention et une analyse comparative des différents plans nationaux relatifs à l'implantation de la résolution 1325.



Objectifs

- Identifier et examiner les approches internationales et les obligations légales en regard de l'étude Femmes dans les conflits armés ;
- Fournir une vision globale et une évaluation des réponses de l'Union européenne ;
- Fournir des conclusions et des recommandations.

Résultats et Outils

L'étude comporte de nombreuses recommandations à l'Union européenne, notamment sur l'orientation à donner au développement d'une approche globale qui soit proportionnelle à l'ampleur et à la profondeur des problèmes rencontrés par les femmes touchées lors des conflits armés. Une attention particulière devrait être portée aux aspects où le manque de compréhension et d'engagement peut sérieusement saper les efforts européens sur ces questions. On y aborde aussi le rôle des femmes en tant que participantes aux conflits armés.

De plus, les rapports recommandent aux différents secteurs (santé, éducation, société civile, justice, gouvernance) d'intégrer une vision très articulée de la question des WAC, d'exprimer clairement les objectifs à atteindre en matière d'égalité entre les sexes et de renforcement du pouvoir des femmes, tout en tenant compte des aspects prévention et protection.

Une autre proposition réclame de l'Union européenne qu'elle développe une stratégie spécifique dans le cadre d'un programme qui identifie bien les ressources et les expertises en matière de femmes en conflits armés, afin de s'assurer que la Commission européenne renforce et applique les engagements existants.

Les États membres de l'Union européenne doivent également mettre sur pied des plans d'action pour l'application de la résolution 1325, assortis de stratégies et de programmes spécifiques propres à guider leur intervention auprès des femmes en contexte de conflit armé, et qui incluent tant l'intégration de l'approche différenciée aux processus d'intervention plus généraux que la programmation d'activités spécifiques visant à soutenir ces femmes.

L'étude recommande que l'Union européenne priorise la question des WAC dans le cadre plus large de la contribution européenne au développement et aux relations internationales, par la mise au point d'un plan qui implique les responsables politiques et les hauts fonctionnaires.

Sources

- Études : *Enhancing the EU Response to Women and Armed Conflict*
<http://www.ecdpm.org>, 2 septembre 2008
- http://www.wunrn.com/news/2008/08_08/08_11_08/081108_eu.htm,
2 septembre 2008
- Site officiel de la présidence slovène de l'Union européenne 2008
http://www.eu2008.si/en/News_and_Documents/Press_Releases/April/0404MZZ_ECDPM_Pipan.html, 2 septembre 2008

Contact

The European Centre for Development Policy Management
Onze Lieve Vrouweplein 21
6221 HE Maastricht, Netherlands
Téléphone : +31 (0)43 350 29 00 / Fax. : +31 (0)43 350 29 02
Courriel : info@ecdpm.org
<http://www.ecdpm.org>

Budgétisation équitable selon le sexe (Gender Budgeting)

International

Le budgétisation équitable selon le sexe a pour but d'évaluer l'impact des prévisions budgétaires sur les femmes et les hommes et de déterminer comment ils en sont différemment affectés. Le but n'est pas de créer des budgets séparés pour les hommes et les femmes, mais plutôt des budgets qui tentent de déterminer l'impact des priorités et des dépenses gouvernementales non seulement sur les hommes et les femmes, mais sur des groupes bien particuliers d'hommes et de femmes afin de s'assurer que les besoins de chacun soient comblés. Les budgets de genre peuvent être employés à tous les niveaux, des budgets de la communauté à ceux du pays. Essentiellement, il s'agit d'analyser un budget à travers une approche différenciée. Les budgets de genre ont été initiés en Australie en 1984 et se sont rapidement répandus dans le monde, plus de 80 pays en faisaient déjà usage dès 1995.



Objectifs

- Réduire l'inégalité économique entre les hommes et les femmes ;
- Promouvoir la transparence et l'imputabilité des budgets gouvernementaux ;
- Déterminer l'efficacité des dépenses gouvernementales.

Ce type de budget doit être inclusif, impliquant à la fois les représentants des gouvernements et les membres des communautés. La surveillance, en particulier par les groupes de femmes, est recommandée pour s'assurer que ce qui a été convenu sur papier se traduise précisément dans la pratique. Ceci aide à assurer la transparence, l'imputabilité et donne aux femmes une voix dans le processus décisionnel. Il y a des raisons de croire que la pérennité est accrue lorsque les processus sont participatifs et consultatifs. Impliquer plusieurs groupes dans l'élaboration des budgets de genre provoque une prise de conscience et sensibilise davantage les élus aux besoins des femmes et à l'importance du recours à l'approche différenciée lors de la mise au point des budgets.

Concevoir les budgets selon une approche de genre renforce la capacité des femmes à participer activement au développement et à l'application des règles budgétaires, leur permettant de mieux comprendre les processus afférents. Cela permet simultanément de sensibiliser les communautés aux questions relatives au budget et de modifier les budgets en fonction des besoins et des réalités des citoyens et citoyennes concernés.

Résultats, impacts et outils

Le site Internet « Gender Responsive Budgeting » (<http://www.gender-budgets.org/>) fut créé en 2001 par le Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM), le Secrétariat du Commonwealth et le Centre de recherche pour le développement international du Canada (CRDI). Cet outil « soutient les efforts gouvernementaux, les groupes de femmes, les parlementaires et les universitaires pour assurer que la planification et la budgétisation répondent adéquatement aux objectifs d'égalité des sexes ». Le site offre une variété de ressources et de matériel didactique et agit comme centre de diffusion de l'information sur la budgétisation sensible au genre partout dans le monde et comme centre de réseautage international sur le sujet.

Sources

- Gender sensitive budget : a tool for empowering the Panchayati Raj system and transforming the state from within, Prepared by : Equity Foundation (A forum for women & child), For Eastern Region Meet of Women Power Connect, Patna, January 23-24, 2008,
<http://www.dimensionwebsoft.com/slidespdf/gendersensitive.pdf>
- Gender Responsive Budgeting : <http://www.gender-budgets.org/>

La Commission Huairou

International

La Commission Huairou est une coalition de réseaux, d'institutions et de professionnels qui crée des liens entre les femmes oeuvrant auprès d'organismes en développement communautaires et différents partenaires. Le réseau sollicite l'accès aux ressources, à l'échange d'informations et à l'espace politique, tout en associant les professionnels du développement aux expériences et pratiques de terrain. Cette approche de développement s'appuie sur une action collective, bien enracinée dans des initiatives communautaires pensées et menées par les femmes de la base. Son objectif est de renforcer les capacités des groupes de femmes à influencer les orientations de développement de leur communauté et à défendre leur vision et leurs priorités dans les instances décisionnelles clé des gouvernements locaux, nationaux et internationaux.

La Commission Huairou donne de la visibilité aux solutions apportées par les femmes de la base, en les plaçant au centre des discussions stratégiques sur les politiques et les plans d'action. Elle permet ainsi aux femmes démunies de définir leur propre ordre du jour en matière de sécurité, de préciser leurs besoins, de partager leurs bonnes pratiques et de conclure des partenariats avec leurs municipalités pour mettre de l'avant des actions concertées.

Femmes et sécurité : La Commission Huairou qui est largement impliquée dans une campagne globale liant les femmes, la sécurité et les villes, a soutenu la participation des groupes de femmes au 1^{er} Séminaire sur la sécurité des femmes, à Montréal, Canada en 2002, et a co-financé la conférence ONU-Habitat 2004 : Villes sécuritaires pour les femmes et les filles, à Bogotá, en Colombie. La Commission encourage les collaborations inter-réseaux. Parmi ses membres, on compte : GROOTS International, Femmes et villes International, ONU-Habitat, FEMUM, le Réseau Femmes et Paix, Latin American Women and Habitat Network, HIC-Women and Shelter, Information Center of the Independent Women's Forum (ICIFW), et International Council of Women.



Objectifs

- Soutenir les femmes de la base dans leur définition de la sécurité et leur contribution à des villes plus sécuritaires ;
- Promouvoir des méthodes de réseautage et de consultation participative, des processus de négociation entre les femmes de la base et des professionnels internationaux du développement, et des transferts de bonnes pratiques ;
- Prévenir le crime et la violence sur le plan local, grâce à une approche différenciée selon les sexes ;
- Prôner un aménagement urbain participatif pour des quartiers plus sécuritaires pour les femmes ;
- Renforcer le rôle actif des femmes de la base dans les prises de décision, le développement de politiques et la vie publique, afin de réduire la violence faite aux femmes tant dans la sphère privée que publique.

Résultats et Outils

- *Grassroots Academies* : promotion de l'échange et de l'analyse des savoirs et compétences locales, et élaboration de recommandations de politiques publiques pour les rencontres internationales
- *International Policy Events* : exercice du pouvoir par les femmes de la base dans l'espace politique lors des événements internationaux
- La Commission Huairou soutient les publications sur les *Bonnes pratiques sécuritaires*
- *Peer Exchanges* : mise en commun des savoirs et expériences entre femmes de la base de différents pays
- *Community Mapping* : renforcement des capacités des femmes en les plaçant au centre du travail de documentation sur les pratiques, stratégies et outils développés sur le plan local, et du travail d'analyse critique de l'état de leur communauté
- *Local to Local Dialogues* : échange et négociations en vue d'établir des partenariats à long terme avec les autorités locales
- *Accroissement de visibilité* pour la contribution des femmes de la base au développement
- *Influence des femmes de la base sur le développement des politiques*, à plusieurs niveaux
- *Partenariats avec les autorités locales*
- *Plusieurs initiatives globales* trouvent leurs racines dans les *expériences locales des femmes de la base*
- *Des villes et des communautés plus sécuritaires*, pour tous leurs habitants

Sources

- Commission Huairou, Site officiel : <http://www.huairou.org>, 2 septembre 2008

Contact

Commission Huairou
249 Manhattan Avenue, Brooklyn, NY 11211-4905 USA
Téléphone : (+1) 718-388-8915 / Télécopieur : (+1) 718-388-0285
<http://www.huairou.org>

Donner Aux Jeunes Femmes Le Pouvoir D'initier Le Changement Manuel de formation

YWCA *Mondiale*

Donner Aux Jeunes Femmes Le Pouvoir D'initier Le Changement est un manuel de formation mis au point par YWCA Monde et financé par le Fonds des Nations Unies pour la population. Le manuel a pour objectif de renforcer les capacités des jeunes femmes en développant leur conscience et leur implication dans les questions fondamentales relatives aux femmes. Le manuel a été développé par un groupe international de femmes de moins de 30 ans, directement impliquées dans des activités de défense des droits des femmes et de renforcement de leurs capacités. Ce groupe a conservé un rôle de conseiller durant toute la production du manuel. Sept questions sont apparues comme particulièrement importantes pour les jeunes femmes : le VIH/SIDA, la santé sexuelle et reproductive, l'estime de soi et l'image physique, la violence faite aux femmes, les droits humains, la justice économique et la paix. En conséquence, le manuel fournit de l'information relative à ces domaines via une large gamme d'activités.



Objectifs

- Fournir aux femmes un résumé des problèmes clé ;
- Permettre aux femmes formées de parrainer l'éducation et la mobilisation de leurs pairs afin qu'elles puissent collaborer à la résolution des sept problèmes ;
- Développer les aptitudes en défense des droits des femmes et agir concrètement sur les questions centrales.

Le manuel a d'abord été testé dans plusieurs pays, dont la Biélorussie, la Jamaïque, le Salvador, le Liban, la Zambie et les Philippines, afin de s'assurer qu'il puisse s'appliquer à des femmes de milieux culturels divers et livrer efficacement l'information aux jeunes femmes. Le manuel a été officiellement lancé lors de la Conférence internationale sur le SIDA, à Toronto, en 2006.

Pour chaque module, cet outil propose des paramètres permettant aux jeunes femmes d'organiser seules des ateliers efficaces, sans avoir besoin de recourir à des « facilitateurs professionnels ». Il favorise la flexibilité afin que chaque programme soit unique et bien adapté aux besoins spécifiques de chaque communauté. Cet outil encourage également les utilisateurs à organiser des ateliers d'une demi-journée ou d'une journée pour chacun des modules, afin de s'assurer que les questions soient abordées adéquatement. Une structure alternative suggère de combiner, sur une période de huit jours, tous les modules de formation au développement du leadership.

Le manuel identifie les principes clé permettant de travailler avec des jeunes femmes : le respect de l'autre, l'exploration des solutions aux problèmes, l'apprentissage par les pairs, l'ouverture d'esprit, la promotion de l'apprentissage par l'expérimentation et le plaisir. Le manuel a été spécifiquement conçu pour les jeunes femmes sous un angle divertissant de sorte que chaque activité soit d'un abord facile, de bout en bout. Ainsi, du nom des activités tel que : « Boom chicka » et « Tu es un oeuvre d'art ». Chaque module commence par une vue d'ensemble des questions, suivie par les activités connexes. On précise la durée de chaque activité, ainsi que ses objectifs, exigences et la préparation nécessaire. Afin de renforcer ces connaissances toutes neuves, les participantes sont encouragées à discuter en groupe des questions suggérées et des défis associés. Des activités positives et motivantes sont proposées tout au long du manuel afin de renforcer les comportements constructifs et d'encourager un véritable soutien entre participantes. Par exemple, pour briser la

glace, on suggère des activités visant à éliminer les obstacles sociaux tout en renforçant la camaraderie entre les participantes. On donne des conseils simples aux facilitateurs afin qu'ils s'assurent que les activités en atelier impliquent effectivement toutes les participantes et soient pertinentes à leurs contextes sociaux.

Plusieurs activités ont été mises de l'avant pour répondre à chaque problème ciblé. Les modules « développer le leadership » contiennent cinq activités qui permettront aux participantes d'explorer les différentes qualités de leadership, de catégoriser leur propre approche du leadership et de développer une stratégie pour affiner leur potentiel de leader. La dernière partie du manuel discute de la violence faite aux femmes et souligne le fait que les femmes sont, toute leur vie, sujettes à la violence. Il livre des comptes-rendus émouvants de femmes de différents âges qui ont subi toutes sortes de violence. On y retrouve une chronologie des abus subis par des femmes tout au long de leur vie. Les participantes sont invitées à discuter des moyens dont elles disposent pour faire progresser les droits des femmes et pour s'opposer efficacement à la violence faite aux femmes. Par exemple, on utilisera une mise en scène d'une courte histoire de violence qui saura sensibiliser le public au fait que la violence faite aux femmes a un impact négatif sur la communauté toute entière et que nous possédons le pouvoir collectif pour changer des vies pour le mieux.

Résultats et outils

En ce moment, le YWCA a rejoint environ 25 femmes et jeunes femmes dans 122 pays, formant leurs compétences de leader afin d'améliorer le sort des communautés d'une façon globale.

Ce manuel est disponible en anglais, français et espagnol.

Sources

- International Knowledge Network of Women in Politics www.iknowpolitics.org/en/node/6332
- United Nations Population Fund, site officiel, http://www.unfpa.org/upload/lib_public_file/628_filename_empowering-young-women_eng.pdf, 4 septembre 2008.

Contact

World YWCA
16 Ancienne Route, 1218 Grand Saconnex
Genève, Suisse.
Courriel : worldoffice@worldywca.org
Téléphone : +41 22 929 6040 / Télécopieur : +41 22 929 6044
http://www.worldywca.info/index.php/ywca/world_ywca/communications/resources/empowering_young_women_to_lead_change

Femmes et villes international : Un réseau d'échanges pour la participation des femmes au développement des villes et des communautés

International

Femmes et villes international (FVI) est un réseau mondial regroupant différents partenaires sur les questions relatives à l'égalité entre femmes et hommes, et sur la place des femmes dans les villes. FVI s'est donné pour mission de promouvoir les échanges internationaux qui contribuent à l'avancement des connaissances et au développement des pratiques en ce domaine. C'est tout particulièrement au niveau de la rencontre entre chercheuses et praticiennes autour de stratégies de diffusion de la connaissance, que Femmes et villes international veut combler un vide.



Objectifs

- Créer et diffuser de l'information sur les questions relatives à la sécurité des femmes et des filles, à l'égalité des sexes et au rôle des femmes dans les villes ;
- Promouvoir et organiser les activités de formation et d'échange d'expertise ;
- Agir comme consultant auprès des gouvernements et organismes dans la promotion des politiques et programmes qui intègrent l'approche de genre, encouragent une plus grande participation des femmes et accroissent l'efficacité de l'action des groupes de femmes au niveau de la communauté

Au nombre des activités en cours, notons le projet *Créer des communautés plus sécuritaires pour les femmes marginalisées et pour toute la communauté* qui vise à établir des partenariats entre les groupes de femmes travaillant sur le plan local avec les femmes marginalisées (femmes autochtones, femmes âgées, handicapées, immigrantes ou de minorité visible) et leurs municipalités en menant des marches exploratoires dans leur communauté.

On note également la mise en œuvre d'une étude comparative des marches exploratoires du point de vue des femmes, étude menée en partenariat avec le Programme Villes plus sûres d'ONU-Habitat. Le but de la recherche est 1) d'identifier ce qui fonctionne, dépendamment du contexte, et quels sont, au niveau international, les difficultés et défis afférents à l'utilisation des marches exploratoires, et 2) d'identifier quels types de résultats concrets émergent de cette utilisation, tant en matière de modification des lieux qu'en renforcement de l'implication des femmes dans l'aménagement urbain et la gouvernance locale.

Résultats / Outils

Femmes et villes international et ONU-Habitat-LAC ont été chargés par le Programme de Villes plus sûres d'ONU Habitat et par la Commission Huairou de faire une étude globale du travail et des bonnes pratiques que les organisations et les institutions, gouvernementales et non-gouvernementales, ont mis sur pied. Première étape, l'*Enquête internationale sur la sécurité des femmes - pour établir une base d'information* a été lancée afin de colliger les bonnes pratiques et les outils ayant connu du succès. Les résultats préliminaires ont été présentés à la Conférence internationale sur l'état de la sécurité dans les villes 2007 qui se tenait à Monterrey, au Mexique, du 1^{er} au 5 octobre 2007.

Subventionné par Condition féminine Canada, FVI a développé un guide favorisant la création de partenariats durables sur la question de la sécurité des femmes, cadre d'intervention mis à l'épreuve par six communautés pilotes à travers le Canada. De cette expérience est né le guide : *Bâtir des partenariats communautaires d'action locale en matière de sécurité des femmes*.

FVI a organisé quatre ateliers lors du 3^e Forum urbain mondial, à Vancouver, et un forum d'échanges en ligne en préparation de cet événement. Trois rapports ont été produits dans le cadre de cette rencontre : 1) *Partager nos connaissances pour mieux agir : un forum d'échanges en ligne sur les enjeux de l'égalité entre les sexes dans les villes* ; 2) *Sortir de la périphérie : rapport de Femmes et villes international sur les leçons tirées des sessions de réseautage tenues lors du Forum urbain mondial III* ; 3) *Pour des villes à la mesure des femmes : Des partenariats durables pour la santé et la sécurité des femmes*.

En 2004, les groupes de femmes, les organismes communautaires locaux, les gouvernements municipaux et autres organisations venant du monde entier ont participé au premier Prix Sécurité des Femmes. Tous les continents ont fourni des exemples d'approches innovatrices, de projets stimulants, de produits transférables et d'analyses pertinentes. La description d'une sélection des meilleures pratiques et un résumé de tous les projets présentés ont été regroupés dans un répertoire très largement diffusé. Le *Prix Sécurité des Femmes 2004 : Recueil des bonnes pratiques* peut être téléchargé à partir de leur site.

FVI a également publié un Répertoire des activités et ressources qui fait la promotion de la diffusion internationale et de l'échange des bonnes pratiques et connaissances en matière d'égalité des femmes et d'intégration de l'approche de genre. Le Répertoire compile les initiatives qui, touchant la sécurité des femmes, impliquent les femmes et les filles, les garçons et les hommes, la mobilisation communautaire, l'aménagement sécuritaire, etc. Les organismes sont invités à partager leurs projets en communiquant toute l'information pertinente au projet sur le site de FVI.

La toute première activité organisée par FVI fut le *1^{er} Séminaire international sur la sécurité des femmes : Tisser les liens*, qui regroupa, en 2002 à Montréal, quelque 156 participantes et participants venant de 27 pays et de 55 villes et municipalités, dont 35 participants en provenance de pays émergents ou en voie de développement. Cet événement a permis des échanges nationaux et internationaux d'informations et de ressources sur la question vitale de la sécurité des communautés. Il a également permis de développer une infrastructure assurant la pérennité du travail accompli, via la création de Femmes et villes international, et, grâce à la participation des organismes locaux ou affiliés à l'ONU, la mise en ligne d'un site d'information sur les initiatives dans ce domaine.

Ce qui mena à la tenue du *2^e Séminaire international sur la sécurité des femmes : Des villes plus sécuritaires pour les femmes et les filles*, organisé par la municipalité de Bogotá, avec la collaboration de ONU-Habitat. Les Actes du Séminaire de Montréal et la Déclaration de Montréal sur la sécurité des femmes sont accessibles sur le site de FVI.

Sources :

- Site Internet de Femmes et villes international : www.femmesetvilles.org
- Communication personnelle avec Marisa Canuto, directrice du programme, FVI

Contact

Courriel : info@femmesetvilles.org

GROOTS International

International

Lancé en 1989, GROOTS International est un réseau mondial de groupes de femmes qui a pour but de partager les informations et les savoirs, de consolider les solidarités par-delà les frontières pour faire entendre la voix des femmes et de renforcer leur position dans les débats touchant les politiques transnationales. Son objectif est de « *développer, en prenant le temps qu'il faudra, un mouvement qui donne, sur le plan local, voix et pouvoir aux femmes, à leur vision, à leurs projets, qui suscite des partenariats à long terme, crée de nouvelles politiques, qui accroît et renforce leur leadership.* »³⁹. En 1996, GROOTS a délaissé la coopération régionale pour se consacrer à la coopération interrégionale, ciblant davantage les programmes qui mettent l'emphase sur le renforcement des capacités et la consolidation des relations entre organismes. Aujourd'hui, GROOTS fait appel aux échanges de pratiques, fournit de la documentation et du soutien au leadership, favorise l'assistance technique entre groupes, diffuse de l'information au niveau régional et offre des ateliers pour faciliter le réseautage entre ses membres.



Objectifs

- Faciliter le réseautage et les échanges entre groupes de femmes ;
- Promouvoir les solutions émanant de la base pour assurer l'avancement des femmes.

Les fondatrices de GROOTS ont mis au point un plan stratégique ciblant deux conférences des Nations Unies : La 4^e Conférence mondiale des femmes : *Égalité, Développement et Paix* (Beijing, 1995) et *Habitat II : Sommet des Villes* (Istanbul, 1996). Lors de cette dernière conférence, GROOTS fut en mesure d'offrir un atelier d'échange de trois jours et d'animer une série de tables rondes portant sur des sujets spécifiques. De plus, elles ont organisé le tout premier service de garde offert dans le cadre d'une conférence onusienne et ont persuadé les responsables gouvernementaux de soutenir un Plan d'action comportant l'engagement d'inviter les groupes de femmes démunies à participer à la planification et à l'aménagement urbain.

Résultats

Selon une évaluation faite en 1996 par les membres du Comité de direction, GROOTS rencontre beaucoup de succès en aidant les groupes de femmes à gagner le respect et la reconnaissance des autorités et en regroupant toutes sortes de groupes de femmes, permettant ainsi de créer des partenariats transfrontaliers et d'établir des objectifs à long terme.

GROOTS a co-publié : *Restructuring Economic and Social Policy : Cross-Cultural Gender Insights from the Grassroots, avec the United Nations Development Program.*

Sources et Contact

GROOTS International, www.groots.org

39. www.groots.org

Les marches exploratoires

International

Les résultats préliminaires de l'Enquête internationale sur la sécurité des femmes - pour établir une base d'information⁴⁰ révèlent que, sur le plan international, les marches exploratoires sont l'outil le plus utilisé par les groupes qui travaillent à la promotion de la sécurité des femmes. Les marches exploratoires ont été initiées, en 1989, par le *Toronto Metro Action Committee on Public Violence Against Women and Children* (METRAC) (Comité d'action du Toronto métropolitain contre la violence faite aux femmes et aux enfants dans l'espace public), en réponse à l'accroissement de la peur du crime au sein de la population. L'usage s'en est rapidement répandu et s'est généralisé au Canada et à l'étranger.

Les marches exploratoires fournissent une analyse critique des espaces publics et de l'environnement urbain. Action hautement participative, elles se déroulent normalement dans un espace déjà identifié par les résidants et usagers comme non-sécuritaire. En groupe de 3 à 6, les participantes (ce sont surtout des femmes) identifient les éléments de l'environnement qui leur procurent un sentiment de sécurité et ceux qui les insécurisent. Des recommandations résultant de cette analyse sont présentées aux autorités municipales quant aux améliorations à apporter afin de rendre le cadre bâti plus sécuritaire et d'accroître la fréquentation des espaces publics.

Normalement, ces améliorations sont faites en accord avec les grands principes de la sécurité des femmes : savoir où l'on est et où l'on va ; voir et être vue ; entendre et être entendue ; pouvoir s'échapper et obtenir du secours ; et vivre dans un environnement paisible et sécuritaire. Un rapport d'enquête et ses recommandations sont alors présentés aux autorités locales responsables de leur mise en œuvre. C'est aussi un bon moyen de renforcer le pouvoir des femmes, de leur donner voix au chapitre et de les faire participer à leur propre sécurité, tout en favorisant les partenariats avec la municipalité.



Objectifs

- Permettre aux femmes d'identifier les éléments qui fondent leur sentiment de sécurité ou d'insécurité ;
- Impliquer les femmes dans l'amélioration de leur propre sécurité ;
- Établir des partenariats entre les citoyennes et leur municipalité ;
- Améliorer la sécurité des femmes et de tout le monde.

Les marches exploratoires sont un processus, pas un événement ponctuel. Elles exigent du temps pour la recherche préliminaire, pour la mise sur pied de partenariats entre les acteurs locaux et les municipalités, pour la planification de l'événement, le développement de l'argumentaire destiné aux autorités et, éventuellement, la surveillance de l'application des recommandations.

Selon l'hypothèse qui sous-tend les marches exploratoires les femmes et les personnes qui utilisent quotidiennement un espace donné, sont les vraies expertes de cet espace et de leur propre sens de sécurité. Ces dernières sont les plus à même d'évaluer et de suggérer des améliorations. Ce sont également elles qui ont le plus à gagner de la mise en œuvre de ces améliorations,

40. L'Enquête internationale a identifié et contacté des organismes qui, partout au monde, travaillent sur les questions relatives à la sécurité des femmes, afin de s'informer sur le type d'intervention qu'ils pratiquent. Actuellement en cours, l'Enquête internationale est menée en collaboration avec la Commission Huairou, le Programme Ville plus sûres d'OUN Habitat, Red Mujer y Habitat, et Femmes et ville internationale. Les résultats préliminaires sont accessibles en ligne au : www.huairou.org/campaigns/governance/activities.html.

dont, entre autres, un accroissement de la fréquentation de l'espace public. Il est particulièrement recommandé d'impliquer les membres les plus vulnérables de la communauté, dont les aînés, les personnes handicapées, les jeunes ou les nouveaux arrivants au processus des marches exploratoires, puisqu'une communauté sécuritaire pour les plus vulnérables l'est nécessairement pour tous les autres résidants.

Parmi les grands avantages des marches exploratoires, notons qu'elles sont faciles à réaliser et adaptables à tous les besoins, quel que soit l'environnement ou la population concernée. Les participantes sont munies d'une carte détaillée du secteur et d'un guide (safety audit guide) qui orientera leur enquête et les incitera à évaluer plusieurs facteurs, tels l'éclairage ou la signalisation, afin d'identifier ceux qui les rassurent et ceux qui les insécurisent. Il est important, pour être significatif, que le guide soit adapté au contexte. Par exemple, certains critères d'évaluation ne sont pas pertinents dans certains quartiers ou le langage utilisé a des connotations différentes d'un pays à l'autre. Si tel est le cas, on peut ajouter, modifier ou éliminer des questions.

Résultats⁴¹

Sur le plan international, les marches exploratoires ont permis d'atteindre un nombre étonnant de résultats pragmatiques. Parmi les améliorations apportées, notons le réaménagement substantiel d'espaces urbains à Montréal, de réseaux de métro au Canada ou de tunnels piétonniers en Angleterre. Les marches ont également entraîné des changements de lois et des campagnes de sensibilisation sur la sécurité des femmes dans l'espace public. De plus, les femmes ont vu leurs capacités et leur pouvoir renforcés par ce processus. Pour plusieurs, c'était la toute première fois qu'on leur demandait de participer aux décisions affectant leur propre sécurité. On note aussi un changement des attitudes et comportements qui ont conduit à une plus grande fréquentation des espaces publics par une population plus diversifiée et à différents moments de la journée.

Sources

- Centre international pour la prévention de la criminalité, Site officiel : www.crime-prevention.intl.org
- Tools : Safety Audits, METRAC, Toronto, Canada, www.crime-prevention-intl.org/tools_view.php?tool_bin_id=30&tool_id=2
- Toronto Metro Action Committee on Public Violence Against Women and Children : www.metrac.org, 21 août 2008
- Femmes et villes international, site officiel : www.femmesetvilles.org
- Guide d'aménagement de la Ville de Montréal http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=3217,3793226&_dad=portal&_schema=PORTAL
- Politique pour un environnement paisible et sécuritaire à Montréal. Site officiel : ville.montreal.qc.ca/environnementpaisibleetsecuritaire

41. Une étude sur l'utilisation et l'adaptation des marches exploratoires à l'échelle internationale a été effectuée par Femmes et villes international et sera bientôt publiée par le Programme ville plus sûres d'ONU-HABITAT. Lambrick, Melanie and Travers, Kathryn (à paraître) *Women's Safety Audits: What Works and Where?*, publié par ONU-Habitat

Réseau des Femmes du Réseau d'action international contre les armes légères (RAIAL / IANSA)

International

Le Réseau des Femmes du RAIAL (IANSA WN), soutient d'une part, la lutte contre les agressions armées menée au sein de leurs communautés par les organismes s'occupant de prévenir la violence faite aux femmes et d'autre part, la campagne mondiale de sensibilisation contre la prolifération et l'usage criminel des armes légères. Le Réseau des Femmes compte actuellement quelque 250 membres qui, dans tous les coins de la planète, interviennent auprès des gouvernements locaux, régionaux et nationaux.



Objectifs

- Créer un mouvement solidaire et dynamique des femmes contre la violence armée ;
- Analyser et évaluer les programmes d'élimination des armes ;
- Élaborer des stratégies à long terme pour affronter tous les aspects de cette flambée de l'usage criminel des armes à feu ;
- Mettre en réseau les organismes et fournir de l'information et des ressources ;
- Sensibiliser le public aux questions relatives à la disponibilité et à l'usage criminel des armes de poing.

IANSA WN veut faire comprendre au public que la violence armée touche hommes et femmes de manière différenciée. De 15 à 20 % des membres d'IANSA WN se consacrent à la défense des droits des femmes. La majorité des personnes tuées ou blessées par balle sont des hommes, mais les femmes n'en sont pas moins affectées. Rarement propriétaires d'une arme, les femmes sont souvent menacées d'une arme lorsqu'elles sont agressées sexuellement. La prolifération et l'usage criminel des armes de poing et de petit calibre contribuent largement à la violence sexiste et à l'inégalité globale entre hommes et femmes. Les recherches menées par l'IANSA démontrent que la violence conjugale est nettement plus meurtrière lorsqu'il y a des armes à feu à la maison, peu importe de leur statut légal.

La plupart des pays ne font pas mention de l'usage des armes à feu dans leurs législations en matière de violence conjugale, même si, de toute évidence, un lien fort existe entre eux. Les membres de l'IANSA WN sont directement impliqués dans les projets de désarmement et les campagnes visant à mettre fin à toute forme de violence armée.

Le travail politique de l'IANSA se focalise sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 *Femmes, Paix et Sécurité* du Conseil des Nations Unies et sur le développement d'une politique universelle de contrôle des armes à feu qui prendrait en compte l'impact qu'elles ont sur les femmes. Les membres du Réseau contestent sans relâche le lien entre armes et masculinité et font la promotion du renforcement du pouvoir des femmes. Le Réseau encourage la participation des femmes aux rencontres internationales et s'assure que la voix des femmes soit entendue sur ces questions.

La *Campagne contrôler les armes*, dont IANSA est l'un des membres fondateurs avec Oxfam et Amnesty International, réclame la signature d'un Traité sur le commerce des armes. Recevant un fort appui du public, cette campagne a connu son point culminant lors du dépôt de la pétition du Million de visages portant en guise de signature un million de photos de citoyens et citoyennes du monde. Et une importante victoire s'est concrétisée en 2006 avec l'approbation, par 153 États, du lancement dès 2007 des travaux devant mener à ce traité.

Les organismes participant à cette campagne veulent exprimer leur rejet du modèle social qui lie les armes à la masculinité. Au Brésil, par exemple, une campagne de sensibilisation s'adressant aux maris et aux amants joue sur le genre du mot « arme », féminin en portugais, pour lancer le slogan « C'est elle ou moi ! ». Comprendre les différences entre hommes et femmes quant à la façon de recourir à la violence armée, d'en être affecté ou d'y réagir, est crucial dans le développement de solutions efficaces aux problèmes liés aux armes à feu.

Les membres du Réseau des Femmes du RAIAL sont très impliqués dans la surveillance et l'évaluation des programmes d'élimination des armes à feu. Le Réseau encourage d'ailleurs le lancement périodique de grandes campagnes de destruction d'armes comme moyen de contrôler le marché noir des armes à feu, responsable d'un nombre incalculable de décès. Il a aussi fait la promotion de la *Semaine mondiale d'action contre la violence armée*, du 2 au 8 juin 2008, qui lutte pour de meilleures lois sur les armes à feu et réclame une réglementation plus sévère en matière de commerce international des armes.

Résultats et outils

Le 17 juillet 2008, l'IANSA attirait l'attention publique sur le lien entre armes à feu et violence conjugale en organisant la rencontre « Le danger intérieur : désarmer la violence conjugale » où des experts internationaux, spécialistes de l'harmonisation entre les lois sanctionnant la violence conjugale et la réglementation des armes de poing, ont pu faire le point sur la question. En plus l'IANSA WN a remis son rapport d'étape sur l'implantation du Programme d'action lors de la 3^e Rencontre biennale des États sur les armes légères, du 14 au 18 juillet 2008. L'organisme en a profité pour rappeler aux États représentés qu'en matière de violence conjugale et de possession d'armes, il fallait mettre l'accent sur des lois qui rendent les armes à feu inaccessibles aux agresseurs.

Du 26 février au 9 mars 2008, la Commission du Statut de la femme de l'ONU tenait ses assises à New York avec, entre autres thèmes, *La participation égalitaire des femmes dans la prévention du conflit, la gestion et la résolution de conflits et dans les opérations de maintien de la paix*. Des organismes membres de l'IANSA ont participé à de nombreux événements parallèles d'ONG, dont le séminaire « L'impact des armes à feu sur la vie des femmes », organisé le 3 mars 2008 par l'IANSA et le UN Office for Disarmament Affairs.

L'IANSA publie quatre fois l'an un bulletin d'information trilingue (anglais, français et espagnol) : *Femmes au travail : prévenir la violence par les armes à feu*, où l'on retrouve des portraits des ONG membres, des articles sur les femmes, la discrimination sexuelle et les armes légères, ainsi qu'un répertoire des dernières nouvelles, des ressources et des événements susceptibles d'intéresser les membres du Réseau. Une version en langue arabe est actuellement en préparation. Le Portail Internet du Réseau des Femmes offre le bulletin en version numérique, de même que des informations, des mises à jour des campagnes de sensibilisation, des rapports et des fiches de synthèse consacrées aux femmes et aux armes légères.

Sources

- IANSA Réseau des Femmes, : <http://iansa.org/women/reseau-des-femmes.htm>

Contact

Development House, 56-64 Leonard Street, London EC2A 4LT, UK
Courriel : women@iansa.org

Safe Schools Program (Programme sécurité dans les écoles) DevTech Systems, Inc., implanté au Ghana et au Malawi

International

Le *Safe Schools Program* (SSP) est un projet quinquennal (2003 – 2008), financé par le Bureau Femmes et Développement de l'Agence américaine au développement international (USAID) et mis en œuvre par DevTech Systems. Le but du Programme est de réduire la violence en favorisant des relations égalitaires entre garçons et filles, et de rendre l'école plus sécuritaire. Il travaille à prévenir la violence entre garçons et fille. Le Programme touche les domaines de l'éducation, de l'égalité entre les sexes et de la santé et met à contribution étudiants, professeurs, parents, leaders de la communauté et décideurs politiques.

Le Programme s'appuie sur des constats très clairs, résultats d'une étude portant sur quatre pays, dont le Ghana et le Malawi. L'analyse des données recueillies a permis de dégager quelques constantes générales : 1) la violence à connotation sexiste est largement répandue dans tous les systèmes scolaires ; 2) les garçons et les filles sont victimes et auteurs de violence discriminatoire à l'école : et 3) les formes les plus courantes de cette violence discriminatoire sont la violence sexuelle, la violence physique et la violence psychologique.⁴²



Objectifs

- Créer un environnement scolaire sécuritaire pour les filles et les garçons ;
- Promouvoir des relations égalitaires entre filles et garçons ;
- Réduire la violence à l'égard des femmes en milieu scolaire (SRGBV).

Sur la base des informations recueillies lors des recherches préliminaires dans chacun des pays, le *Safe Schools Program* a mis sur pied et soutenu plusieurs initiatives. On compte, entre autres, de la formation en développement d'habiletés sociales, de la consultation et des services de référence, de la formation aux enseignants, des plans d'action communautaire, un code de conduite de l'enseignant et des conseils en défense des droits.

Le manuel *Doorways* (Portes ouvertes), développé aux États-Unis, a servi de guide à l'élaboration de ce programme. A une expérimentation terrain bien encadrée à un sérieux test terrain tant au Ghana qu'au Malawi, le guide a été, grâce à une approche participative, adapté pour mieux refléter les réalités de chaque pays. Entre autres, les noms, les scénarios, la langue et les objectifs du programme ont été modifiés pour le rendre culturellement plus signifiant et pertinent. Ce processus d'adaptation fort rigoureux regroupe en atelier des représentants des Ministères responsables de l'Égalité entre femmes et hommes, de l'Éducation et de la Jeunesse, ceux des ONG, le personnel de la mission USAID et des étudiants. Ces ateliers de cinq jours servent à recueillir un premier niveau de rétro-information et à dégager des pistes d'adaptation. Cette étape est suivie d'un test d'un mois dans six écoles pilotes affichant une démographie similaire à celle des écoles initialement sélectionnées pour l'implantation du programme SSP, et de six jours d'atelier de formation des formateurs. Une réunion préparatoire avec les « facilitateurs » du programme SSP met alors la touche finale aux modalités d'implantation retenues.

Doorways cible tout particulièrement les jeunes de 10 à 14 ans. Intégré au cursus scolaire, il leur dispense chaque année 40 heures de formation en développement des habiletés sociales qui mettent l'accent sur la croissance et le développement tant personnel que collectif. On demande

42. Columbia, Richard (2006), *Doorways*, in *DevTech Sphere*, Fall, Arlington, USA : DevTech Systems Inc. p.2.

aux étudiants de se fixer un objectif personnel (réaliste) et d'aider les autres à atteindre leurs propres objectifs. L'identification de ces objectifs aide à orienter la formation offerte et, chaque étudiant devant systématiquement y référer au début de chaque nouveau module de formation, ils se trouvent, de ce fait, intégrés à toutes les étapes du programme. La logique est la suivante : « avec un objectif personnel bien planifié, les étudiants sont plus à même de faire des choix personnels plus sains ». ⁴³

Les sujets abordés incluent les droits de la personne, avec une emphase sur l'enseignement aux jeunes, et en particulier aux filles, de leur « droit » à ce qu'on respecte leurs propres droits humains, et leur devoir de respecter ce même droit chez les autres. Les corollaires entre sexe et âge, discrimination et violence sont d'ailleurs explorés dans une perspective des droits de la personne. Outre que la notion de genre soit intégrée dans tout le cursus scolaire, elle fait également l'objet d'un module spécial qui questionne les stéréotypes et la socialisation des garçons et des filles. On utilise des jeux de rôles et des mises en situation pour susciter la réflexion des étudiantes et étudiants sur leur propre vulnérabilité ou propension à être victime ou auteur de gestes discriminatoires ou de violence de genre.

Partant de là, le module « School-Related Gender-Based Violence (SRGBV) in Our Community » amène les étudiants à développer une pensée critique devant diverses situations, à tracer les limites de l'acceptable et de l'inacceptable, et, sur la base d'études de cas, à comprendre comment échapper ou réagir à un épisode de SRGBV. La communauté est également incitée à participer et à présenter à l'école les ressources dont elle dispose pour faire face à ces cas de violence en milieu scolaire. Le module « Des relations saines » apprend aux étudiants à construire des relations positives et libres de toute violence, et à poser les limites à ne pas dépasser. Les jeux de rôles sont aussi mis à contribution pour former les jeunes à négocier ces frontières et à résister aux pressions.

Résultats

La formation en développement des habiletés sociales du programme Doorways a été reçue de manière très positive une réaction très positive de la part des étudiants et enseignants. Même les enseignants n'ayant pas été sollicités comme facilitateurs ont fort bien réagi au cursus. Les étudiants ont apprécié la pertinence des sujets et ont exprimé un réel renforcement de leur confiance en soi à la fin du projet pilote. Ils ont par ailleurs suggéré d'aborder d'autres sujets, comme la puberté et le VIH/Sida.

Sources

- Columbia, Richard (2006), Doorways, in *DevTech Sphere*, Fall, Arlington, USA : DevTech Systems Inc. pp. 1-4
- USAID, Women in Development, Gender Equality in Education : Safe Schools Program, www.usaid.gov/our_work/cross-cutting_programs/wid/ed/safeschools.html

Contact

9350 Dixie Hwy., Suite PH-1, Miami, FL, USA 33156
Téléphone : (+1) 305.666.5150
Courriel : devtech@devtechsys.com / Site : www.devtechsys.com

43. Columbia, Richard (2006), Doorways, in *DevTech Sphere*, Fall, Arlington, USA : DevTech Systems Inc. p.2.

Women's Police Stations (Postes de police au féminin)

International

Plusieurs pays d'Amérique du Sud et d'Asie ont privilégié l'implantation de postes de police destinés aux femmes et desservis par des policières spécifiquement formées à l'approche différenciée pour mieux servir les femmes. Dans la plupart des cas, le gros du travail accompli par ces unités concerne des cas d'abus sexuels et de violence domestique à l'égard des femmes. Des équipes féminines multidisciplinaires assurent le service de ces postes au féminin, qui sont adéquatement outillées pour répondre aux différents besoins des victimes. Mis en place pour rendre les services policiers plus accessibles aux femmes, ceux-ci sont intégrés aux infrastructures existantes, logeant à l'étage du poste « normal », plutôt que dans un bâtiment séparé. De plus, des travailleuses sociales, psychologues et avocates ont souvent leurs bureaux dans ces postes et fournissent une autre gamme de services, telle la résolution de conflits entre époux.



Objectifs

- Éveiller les consciences en matière de violence faite aux femmes ;
- Offrir du soutien social et des conseils juridiques aux femmes victimes ;
- Porter assistance au service de police dans la recherche, l'arrestation, la mise en détention, le transfert et l'interrogatoire des femmes détenues ou suspectées de crime.

Dans beaucoup de cas, les femmes ne veulent pas criminaliser le comportement d'un abuseur, elles veulent seulement que la violence s'arrête. L'existence des postes féminins n'enlève rien aux responsabilités des postes standards qui continuent d'intervenir, d'enquêter sur les crimes perpétrés contre les femmes et d'assurer la protection des femmes contre la violence.

En 1985, le tout premier poste au féminin (*Delegacias da Mulher - DMM*) fut établi à São Paulo, au Brésil, pour répondre aux revendications des femmes victimes d'actes criminels qui se plaignaient de ne pas pouvoir porter plainte auprès des postes réguliers sans y rencontrer irrespect et incrédulité. Aujourd'hui, plus de 340 *DMM* portent assistance aux femmes sur tout le territoire brésilien.

Autre pionnière en la matière, l'Inde a une longue expérience de ces postes au féminin. Dans le Tamil Nadu, au sud du sous-continent, la première femme à accéder au poste de *chief minister* (chef de police) a mis sur pied les *All Women Police Stations (AWPS)* dès 1992. Plusieurs États indiens ont suivi le mouvement. Chaque AWPS peut compter sur une équipe de 15 policières qui s'occupent essentiellement des crimes perpétrés contre les femmes. Il y a actuellement 188 AWPS et deux lignes d'urgence gratuites (*Woman in Distress* et *Child in Distress*) grâce auxquelles les appels anonymes sont traités avec la même diligence que les appels réguliers. Chaque AWPS est également desservi par des travailleuses sociales qui fournissent aux femmes des services de soutien, de conseil et de référence. Chaque poste au féminin a été conçu pour offrir un soutien global aux femmes en matière d'intervention sociale, légale ou psychologique, d'hébergement, de santé ou de service de garde, comblant ainsi tous les types d'aide requis par une victime de violence conjugale.

Le projet « Renforcement des Stations de police au féminin et de la société civile pour contrer la violence faite aux femmes en Argentine, Brésil, Chili, Paraguay et Uruguay » a été lancé grâce au soutien financier de ECOSOC de l'ONU, Entre autres pays ayant développer le concept de poste de police au féminin, notons : l'Argentine (*Comisarías de la mujer y/o familia*), la Bolivie, le Chili (*48ª Comisaría de Asuntos de la Familia - Dirección General de Protección a la Familia de*

Carabineros de Chile), la Colombie, le Costa Rica, le Nicaragua (*Comisarías de la Mujer y la Niñez*), le Paraguay (*Departamento de Asuntos Familiares de la Policía Nacional*), le Pérou, l'Uruguay, le Venezuela, le Bangladesh, la Malaisie, le Pakistan, les Philippines et l'Espagne.

Les postes de police au féminin ont pour but de porter une attention toute spéciale aux crimes contre les femmes et, particulièrement, au harcèlement et à la cruauté envers les femmes. Elles sont aussi conçues pour inspirer confiance et se veulent un lieu privilégié et accueillant où les femmes se sentiraient moins isolées et plus fortes, plus à même de dénoncer les incidents violents dont elles sont victimes.

Les victimes de violence conjugale se disent beaucoup plus à l'aise de porter plainte dans un poste desservi que par des policières parce que ces dernières leur offrent des conseils juridiques, du soutien émotionnel et qu'elles prennent leurs plaintes très au sérieux. Malheureusement, la demande est si forte que les policières ne peuvent répondre à toutes les requêtes qui leur sont faites.

Les postes de police au féminin font face à de nombreux défis partout sur la planète. Certaines victimes ne portent pas plainte parce qu'elles sont économiquement dépendantes de leur époux. Par ailleurs, le manque de ressources financières compromet la prestation de services dans certains de ces postes. De plus, plusieurs victimes doivent voyager sur de longues distances pour pouvoir enregistrer leur plainte au poste féminin et ne sont plus assurées de trouver protection auprès du poste de police standard de leur voisinage.

Sources

Général

- <http://www.unicef-irc.org/publications/pdf/digest6e.pdf>
- <http://www.oecd.org/dataoecd/2/44/1896480.pdf>
- <http://www.dd-rd.ca/site/publications/index.php?id=1308&page=13&subsection=catalogue>

Brésil

- <http://www.csmonitor.com/2005/0720/p15s02-woam.html> http://new.vawnet.org/category/index_pages.php?category_id=785
- <http://www.wri-irg.org/pubs/ww-199402.htm>

Inde

- <http://www.feminist.com/news/vaw79.html>
- [http://www.awid.org/eng/Issues-and-Analysis/Library/Addressing-domestic-violence-in-India/\(language\)/eng-GB](http://www.awid.org/eng/Issues-and-Analysis/Library/Addressing-domestic-violence-in-India/(language)/eng-GB)
- http://www.infoforhealth.org/pr/l11/l11chap7_3.shtml

Bangladesh

- <http://www.hurights.or.jp/asia-pacific/040/02.htm>

Nicaragua

- <http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/refworld/rwmain?docid=485ba8712a>

Pérou

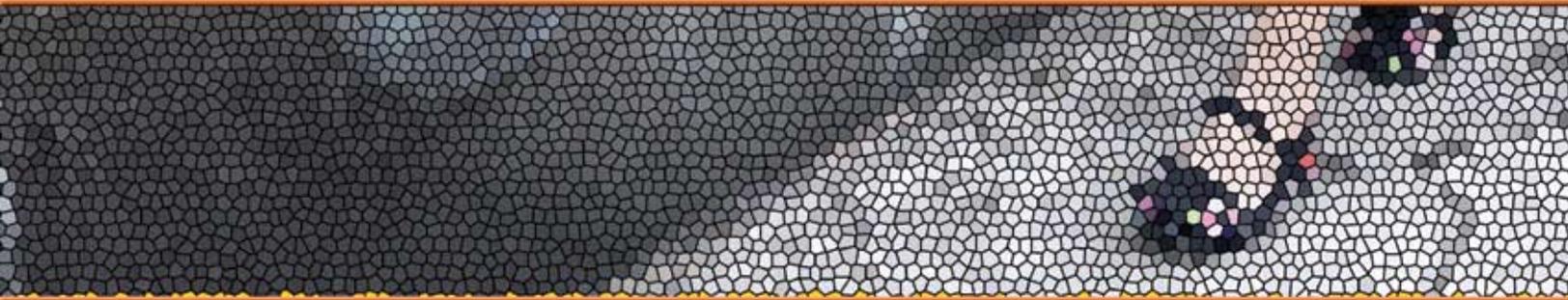
- http://lanic.utexas.edu/project/etext/violence/memoria/session_4.html

Philippines

- <http://www.reuters.com/article/worldNews/idUSMAN24184620080309>

6.

Bibliographie



Références

Banco Interamericano de Desarrollo (2001), Educación popular sobre masculinidad en Nicaragua. [<http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=361241>].

Biehl Maria Loreto (2004), *Basic Facts : Domestic Violence against Women*, Technical Note 7. Washington DC : Inter-American Development Bank.

Coomaraswamy Radhika (2005), « The Varied Contours of Violence Against Women in South Asia », Fifth South Asia Regional Ministerial Conference, Celebrating Beijing Plus 10, Islamabad, Pakistan 3-5 May [<http://www.unifem.org.in>]

Council of Europe, Directorate of General Human Rights (2007), *Legislation in the Member States of the Council of Europe in the Field of Violence against Women*. Strasbourg : Council of Europe.

Johnson Holly, Ollus Natalia, Nevala Sami (2008), *Violence Against Women : An International Perspective*. New York : Springer.

Economic Commission for Latin America and the Caribbean (2007), *No more ! : The right of women to live a life free of violence in Latin America and the Caribbean*, ECLAC.

ECOSOC (2006c), *Report of the Special Rapporteur on Violence against Women, its causes and consequences : Integration of the Human Rights of Women and the Gender Perspective : Violence against Women, The Due Diligence Standard as a Tool for the Elimination of Violence against Women*, E/CN.4/2006/61.

IDB (2005), Background : Regional Pilot Program for Prevention of and attention to Family Violence against Women. Document TC-95-07-12-2-R. UN-HABITAT (2001), Women and Urban Governance, *Policy Dialogue Series*, n° 1.

INSTRAW (2002), *Partners in Change : Working with Men to End Gender-Based Violence*, Santo Domingo : INSTRAW.

Larraín Soledad (1999), Curbing Domestic Violence : Two Decades of Action, in Biehl Loreto, Morrison Andrew (Eds.), *Too Close to Home : Domestic Violence in the Americas*. Washington DC : Inter-American Development Bank ; Baltimore : Johns Hopkins University Press, pp. 105-129.

Marissal Jean-Pierre, Chevalley Charly (2006), *Étude de faisabilité d'une évaluation des répercussions économiques des violences au sein du couple en France*, Rapport au Service des Droits des Femmes et de l'Égalité, Recherches et Études Politiques Sociales, Santé et Habitat. Paris : Mission des Études, de la Recherche et des Statistiques.

Mouzos Jenny, Makkai Toni (2004), *Women's Experiences of Male Violence : Findings from the Australian Component of the International Violence Against Women Survey*, Research and Public Policy Series, n°59. Canberra : Australian Institute of Criminology.

Secretariat of the Committee on Equal Opportunities for Women and Men (2005), *Handbook for parliamentarians Parliaments united in combating domestic violence against women*, Strasbourg : Parliamentary Assembly of the Council of Europe.

Ruiz Juan Carlos (2008), *Seguridad ciudadana y políticas de prevención en Chile*. Santiago : Universidad Hurtado.

OHCHR (2008), *Report of the Special Rapporteur on Indicators on Violence against Women and State response*, A/HRC/7/6.

Shaw Margaret, Capobianco Laura (2004), *Developing Trust : International Approaches to Women's Safety*. Montreal : ICPC.

Shaw Margaret, Andrew Caroline (2005), Engendering Crime Prevention : International Developments and the Canadian Experience, *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, Vol. 47 (2), pp. 293-316.

Sherriff A. ; Barnes K. (2008) *Enhancing the EU Response to Women and Armed Conflict With particular reference to development policy : Study for the Slovenian EU Presidency* : European Centre for Development Policy Management

United Kingdom, Home Office (2007b), Domestic violence : Facts & figures. [<http://www.homeoffice.gov.uk/crime-victims/reducing-crime/domestic-violence/>]

UN Department of Economic and Social Affairs Statistics Division (2006), *The World's Women 2005 : Progress in statistics*. New York : United Nations.

UN Economic and Social Commission for Asia and the Pacific (2007), *Report of the expert group meeting on regional strategies for implementing the recommendations from the Secretary-General's in-depth study on all forms of violence against women, 26-27 April, Bangkok, Thailand*. [<http://www.unescap.org/esid/GAD/Events/EGM-VAW2007>].

UN Economic and Social Council Taskforce on Measurement of Violence Against Women (2006), *Violence against women - Analysis of national surveys carried out by the countries of the conference of European statisticians to measure violence against women*, ECE/CES/GE.30/2006/6.

UN GA (2006), *Report of the Secretary-General : In-Depth study on all forms of violence against women*, A/61/122/Add.1.

UN-HABITAT (2007a), *Enhancing Urban Safety and Security : Global Report on Human Settlements 2007*. London : Earthscan.

UNICEF (1995), *The State of the World's Children 1996. Children in War*. Oxford, New York : Oxford University Press.

UNICEF (2006), *The State of the World's Children 2007. Women and Children : The Double Dividend of Gender Equality*. New York : UNICEF.

UNICEF (2006), *The State of the World's Children 2007. Women and Children : The Double Dividend of Gender Equality*. New York : UNICEF.

UNODC (2005), *Crime and Development in Africa*. [http://www.unodc.org/pdf/African_report.pdf].

UNODC (2007c), *Crime and Development in Central America : Caught in the Crossfire*. Vienna : United Nations.

UNODC (2007d), *Indicators, Crime, and Violence against women, Supporting Paper, Expert Group Meeting on indicators to measure violence against women, 8-10 October, Geneva, Switzerland*. [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/vaw_indicators_2007].

WHO (2002b), *Integrating Gender Perspectives in the Work of WHO*, WHO Gender Policy. [<http://www.who.int/gender/documents/engpolicy.pdf>].

WHO (2005), *WHO Multi-country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women : summary report of initial results on prevalence, health outcomes and women's responses*. Geneva : WHO.



www.crime-prevention-intl.org

465, rue Saint-Jean, bureau 803, Montréal (Québec) Canada H2Y 2R6

Téléphone : +1.514.288.6731 Télécopieur : +1.514.288.8763 cipc@crime-prevention-intl.org